



Analyse de la filière bétail- viande au Burkina Faso



Réalisée par des cadres du Ministère des Ressources Animales, du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques et des représentants des Chambres Régionales d'Agriculture



Unité - Progrès – Justice
Burkina Faso

Appui financier de la Norvège et du Danemark

Appui technique : - Cellule d'analyse des politiques/DSA/DGPSA/MAHRH
-Service d'appui à l'assistance aux politiques de la FAO

Novembre 2007



À propos d'EASYPol

Adresse de la page d'accueil d'EASYPol : www.fao.org/easypol

EASYPol est une banque de ressources multilingues portant sur l'élaboration des politiques dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire. Issues des travaux théoriques et pratiques d'experts de la FAO, ces ressources téléchargeables librement sont composées d'études sur les résultats des politiques, d'outils méthodologiques et de matériels de renforcement des capacités en matière d'élaboration des politiques. Le site est géré par le [Service d'appui à l'assistance aux politiques](#) de la FAO.

Les termes employés et la présentation du contenu de ce document d'information ne représentent en aucune manière l'opinion de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région quelconque ou de ses autorités ou quant à la délimitation de ses frontières ou limites

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFO	: Abattoir Frigorifique de Ouagadougou
VA	: Valeur Ajoutée (produits – consommation intermédiaire)
CBC	: Conseil Burkinabé des Chargeurs
CI	: Consommation Intermédiaire
CRA	: Chambre Régionale d'Agriculture
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DEP	: Direction des Etudes et de la Planification
DGPA	: Direction Générale des Productions Animales
DGEAP	: Direction Générale des Espaces et des Aménagements Pastoraux
DGPSA	: Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles
DGPSE	: Direction Générale de la Prévision et des Statistiques de l'Elevage
DGSV	: Direction Générale des Services Vétérinaires
DOS	: Document d'Orientations Stratégiques
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
IEPC	: Initiative, Elevage, Pauvreté et Croissance
MAHRH	: Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MRA	: Ministère des Ressources Animales
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
PAFASP	: Projet d'Appui aux Filières Agro-Sylvo Pastorales
PAP	: Programme d'Actions Prioritaires
PAPISE	: Plan d'Actions et Programme d'Investissements du Secteur de l'Elevage
PASA	: Programme d'ajustement du Secteur Agricole
RBE	: Revenu Brut d'Exploitation
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNE	: Revenu Net d'Exploitation
RM	: Revenu Mixte
SDR	: Stratégie de Développement Rural
SPFBV	: Société de promotion de la filière Bétail - Viande
TEC	: Tarif extérieur commun
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VA	: Valeur Ajoutée (produits – consommation intermédiaire)
bovELV	: Bovins d'élevage
bovEMB	: Bovins d'embouche
ovELV	: Ovins d'élevage
ovEMB	: Ovins d'embouche
capELV	: Caprins d'élevage

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	5
1. CONTEXTE DE LA FILIERE	8
1.1. Contexte général de la filière.....	8
1.2. Fonctionnement du marché relatif à la filière.....	18
2. ANALYSE FONCTIONNELLE	24
2.1. Identification des agents de la filière et de leur profil socio-économique.....	24
2.2. Délimitation des contours de la filière.....	27
2.3. Identification de la nature et quantification des flux physiques inter-agents.....	33
2.4. Graphe de la filière.....	43
3. ANALYSE FINANCIERE (SITUATION DE BASE)	46
3.2. Analyse des soldes essentiels (RBE, RNE, VA)	46
3.3. Identification des flux monétaires et leur représentation graphique	47
3.4. Compte consolidé de la filière.....	51
3.5. Analyse de la création de la valeur ajoutée dans la filière.....	51
3.6. Analyse de la distribution des revenus dans la filière.....	54
4. SIMULATION DE LA MESURE DE POLITIQUE	56
4.1. Cadre juridique et politique de la mesure simulée.....	56
4.2. Définition de la mesure (objectifs et actions)	58
4.3. Simulation de la mesure (avantages et coûts)	60
4.4. Analyse des impacts socio-économiques au niveau des agents.....	64
4.5. Analyse institutionnelle de la mesure de politique.....	65
5. ANALYSE ECONOMIQUE DE LA FILIERE	67
5.1. Calcul des prix économiques de la filière.....	68
5.2. Analyse des comptes individuels avec prix économiques.....	68
5.3. Analyse du compte consolidé de la filière avec prix économiques.....	70
5.4. Réalisation de la PAM, Calcul et analyse des indicateurs de la PAM	71
6. RECOMMANDATIONS / AMELIORATIONS	89
CONCLUSION	90
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	92
ANNEXES	93

INTRODUCTION

Situé en Afrique de l'ouest, le Burkina Faso est un pays enclavé couvrant une superficie d'environ 274 000 km². Il est limité au nord et à l'ouest par le Mali, à l'est par le Niger, au sud par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin. Le climat de type subtropical correspond à celui d'une zone de transition entre le Sahel au nord (pluviométrie moyenne de 350 mm par an) et la région soudanienne au sud (pluviométrie moyenne de 1.000 à 1.200 mm par an). Il est caractérisé par une saison pluvieuse de quatre à cinq mois (mai- septembre) qui correspond à la période de production agro-pastorale et une saison sèche de sept à huit mois (octobre- avril). L'irrégularité des précipitations constitue une contrainte importante pour les productions agricoles et pastorales.

Le Burkina Faso dispose de grandes superficies à vocation agricole d'environ 9 millions d'hectares (soit un tiers du pays), dont 3,5 à 4 millions d'hectares seraient effectivement cultivés. Les surfaces à vocation pastorale représentent 47% de la superficie totale du pays et les forêts occupent 17%.

Avec un taux de croissance de 2,37%, la population du Burkina Faso est estimée en 2006 à environ 14 millions d'habitants (RGPH de 2006). Pour une grande partie de cette population, la pauvreté constitue une réalité quotidienne: plus de 46% de la population totale vit ainsi en dessous du seuil de pauvreté¹. Dans les zones rurales, l'incidence de la pauvreté atteint plus de 52% (contre 20% en milieu urbain).

Le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, faune et forêts) constitue la principale source de revenus et d'emplois en milieu rural. Il occupe plus de 70% de la population active, représente près de 40% du PIB sur la période 1998-2003 et contribue pour environ 80% aux recettes d'exportation.

L'élevage constitue après l'agriculture la deuxième activité du secteur primaire au Burkina Faso. Il occupe environ 80% de la population totale et contribue pour plus de 12% à la formation de la valeur ajoutée nationale. Les produits de l'élevage occupent le deuxième rang des exportations après le coton avec une contribution de 15 à 20% aux recettes d'exportation sur la période 1997-2003, soit une valeur comprise entre 25 et 35 milliards de francs CFA/an. La présente étude porte sur les espèces animales que sont les bovins, les ovins et les caprins.

La quantité de viande exportée est passée de 23 219 tonnes d'équivalent viande en 1994 à 46 680 tonnes en 1998. Le cheptel national est estimé en 2005 à 7 607 000 bovins, 7 110 000 ovins et 10 640 000 caprins. Les taux d'accroissement annuels sont estimés à 2% pour les bovins et 3% pour les ovins et caprins. Les grands traits caractéristiques du secteur de l'élevage sont sa faible productivité et la dominance du mode extensif d'élevage. Le poids moyen carcasse est de 110 kg pour les bovins, 9 kg pour les ovins et 8 kg pour les caprins. La production laitière est en moyenne de 110 litres par lactation de 180 jours et par vache. Ces performances demeurent en deçà des potentialités et des possibilités d'amélioration : 150 kg par tête bovine, 15 kg par tête ovine et 12 kg par tête caprine, et 1400 litres par lactation de 280 jours par vache. Les importations de produits laitiers absorbent environ 9 milliards FCFA de devises par an ; ce qui apparaît paradoxal pour un pays d'élevage aux yeux de nombreux observateurs.

Dès lors, des politiques de développement adéquates sont nécessaires afin de tirer profit des opportunités productives de cet élevage. Ceci implique que les cadres chargés de l'analyse des politiques sectorielles maîtrisent les approches analytiques d'une part et d'autre

¹ Estimé à 82.720 FCFA en 2003 (source : EBCVP, 2003).

part, que les organisations paysannes comprennent mieux les implications socioéconomiques des politiques nationales en matière de développement de cet élevage.

La présente étude qui sur l'analyse de la filière bétail-viande et placée sous l'égide de la FAO, constitue un exercice entrant dans le cadre du renforcement des capacités d'analyse des représentants des ministères chargés du développement rural et des organisations paysannes. Ont pris part à cette session les cadres et représentants des structures suivantes:

- Ministère des Ressources Animales :
 - Madame VOKOUMA / TAPSOBA Edith, Direction Générale des Espaces et des Aménagements Pastoraux (DGEAP),
 - Docteur OUEDRAOGO Maurice, Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV),
 - Docteur KABORE Blaise, Direction Générale des Productions Animales (DGPA),
 - Monsieur SAWADOGO Thomas, Direction Générale des Productions Animales (DGPA),
 - Monsieur ZONGO Paul, Direction des Etudes et de la Planification (DEP),
 - Monsieur MILLOGO Antoine, Direction Générale de la Prévision et des Statistiques de l'Élevage (DGPSE);

- Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques :
 - Monsieur OUEDRAOGO Michel, Projet d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales (PAFASP),
 - Monsieur ZONGO Lamoussa, PAFASP;

- Organisations paysannes :
 - Monsieur OUEDRAOGO Martin, CRA du Sahel,
 - Monsieur TRAORE Drissa, CRA du Centre Nord,
 - Monsieur NACANABO Gombogo, CRA du Nord,
 - Monsieur THIOMBIANO Jean Paul, CRA de l'Est.

La démarche méthodologique globale s'est appuyée sur la recherche documentaire, les entretiens avec les professionnels de la filière et des rencontres périodiques du groupe de travail. Par ailleurs, deux ateliers de formation ont permis aux cadres concernés de se familiariser avec différentes notions de l'analyse filière. Ainsi tous les calculs relatifs aux analyses financières et économiques ont été réalisés avec le logiciel CCA développé par le service de soutien aux politiques agricoles de la FAO.

Au niveau de la documentation, le groupe de travail s'est beaucoup inspiré des travaux de l'Initiative «Élevage, pauvreté et croissance» (IEPC) menée par le Gouvernement du Burkina Faso avec l'appui de la Banque mondiale et du Centre d'investissement de la FAO en 2003.

Les rencontres périodiques ont permis aux membres du groupe de se retrouver régulièrement pour s'accorder sur les éléments de la recherche bibliographique et des analyses. Tout au long de ces travaux le groupe de travail a bénéficié de l'appui de l'équipe de support technique (EST) de la Cellule d'Analyse des Politiques de la Direction des Statistiques Agricoles/DGPSA :

- Monsieur HEBIE Mamadou,
- Monsieur PALE Remy et
- Monsieur NABYOURE Serge.

Lors des deux ateliers de formation le groupe a bénéficié de l'appui des représentants de la division technique du projet basé à Rome (Italie), notamment:

- Monsieur Lorenzo Giovanni BELLU et
- Mademoiselle Nathalie GUILBERT.

La facilitation de tout le processus de formation a été assurée par Monsieur Moussa KABORE, Directeur des Statistiques Agricoles et Monsieur Mahama ZOUNGRANA, Directeur Général des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DGPSA).

Le présent rapport livre la substance de cet exercice dont les stagiaires tirent énormément profit. Il s'articule autour de cinq axes:

- Contexte de la filière,
- Analyse fonctionnelle,
- Analyse financière (situation de base),
- Simulation de la mesure de politique,
- Analyse économique de la filière.

I. CONTEXTE DE LA FILIÈRE

1.1. Contexte national (place de la filière dans l'économie, aspects institutionnels, cadre juridique)

1.1.1. L'importance de l'élevage dans l'économie burkinabé

Des changements économiques majeurs sont intervenus ces dernières années au Burkina Faso. En effet, les mesures de réformes économiques mises en œuvre depuis 1991, conjuguées aux effets de la dévaluation expliquent l'évolution économique du pays marquée par la poursuite de la croissance. Le taux de croissance moyen du Produit Intérieur Brut a été de l'ordre de 5,5% en termes réels sur la période 1994-2006 contre 1,5% au cours de la période 1993-1995. La dévaluation du franc CFA intervenue en 1994 a amélioré la compétitivité (notamment dans le secteur de l'élevage) et accéléré les investissements étrangers.

a. Contribution de l'élevage au Produit Intérieur Brut (PIB)

Le secteur agropastoral a été le moteur de la croissance économique au cours des dix dernières années. C'est notamment le boom de la production cotonnière (multipliée par 2) qui est à l'origine de l'expansion du secteur primaire. La croissance a également été soutenue par la forte demande avec notamment des taux de croissance soutenus de la consommation (8,8%), de l'investissement (18,4%) et des exportations (12%). Le taux d'épargne nationale a été de l'ordre de 16,6% du PIB en moyenne sur la période 1994-1998 grâce à l'afflux des transferts nets des travailleurs burkinabé expatriés. Ce potentiel a largement contribué à l'accroissement de l'investissement de 19,3% à 25,6% du PIB.

Plus particulièrement le secteur de l'élevage aura connu une évolution relativement bonne au cours des dix dernières années, occupant au cours de la décennie écoulée la deuxième place après l'agriculture vivrière au niveau du secteur primaire; on notera en passant la première place qu'elle a occupée en 2004 suite à la contreperformance enregistrée par l'agriculture du fait d'une mauvaise campagne agricole.

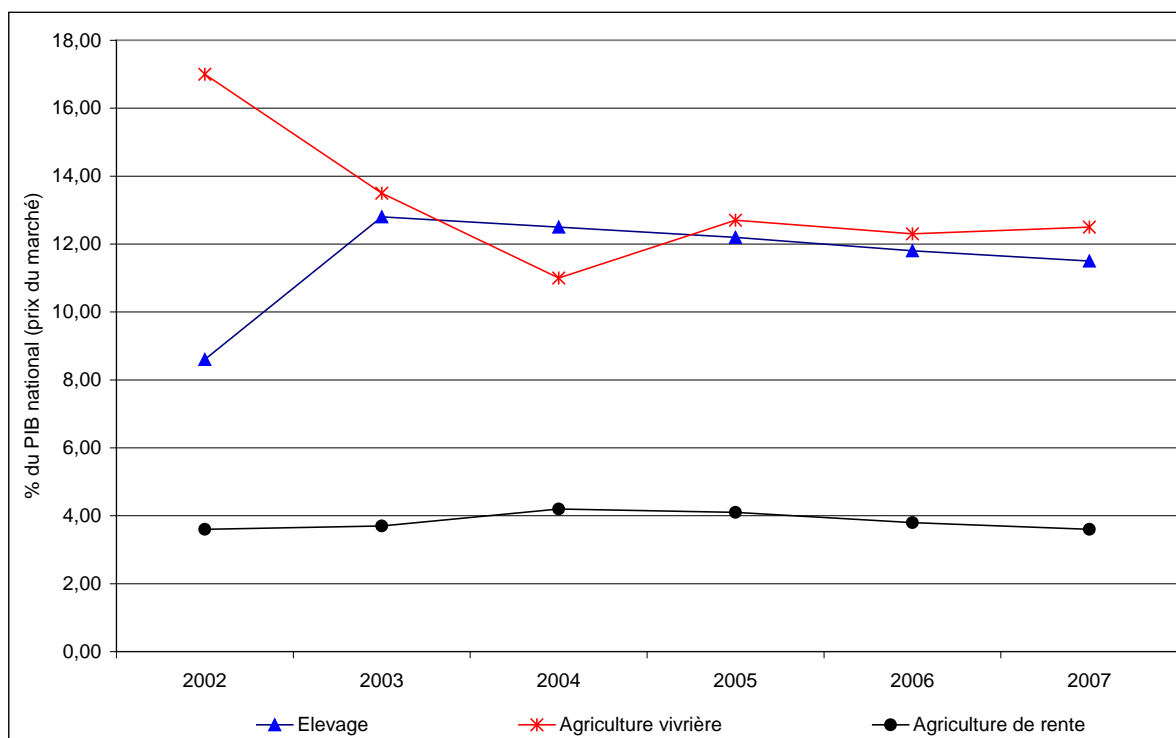
Les tendances de l'économie nationale pour l'année 2007 montre qu'au niveau du secteur réel l'agriculture vivrière arriverait en deuxième position avec une contribution de 12,5% au PIB (prix du marché); l'élevage se positionnerait en troisième position avec une contribution de 11,5% au PIB; malgré sa contre-performance actuelle le coton occuperait toujours la première place avec une quote part au PIB de 3,6%.

Tableau n° 1 : Evolution de la contribution de l'élevage et de l'agriculture à la formation du PIB – de 2002 à 2007

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Elevage	8,6 %	12,8%	12,5%	12,2%	11,8%	11,5%
Agriculture vivrière	17%	13,5%	11%	12,7%	12,3%	12,5%
Agriculture de rente	3,6%	3,7%	4,2%	4,1%	3,8%	3,6%

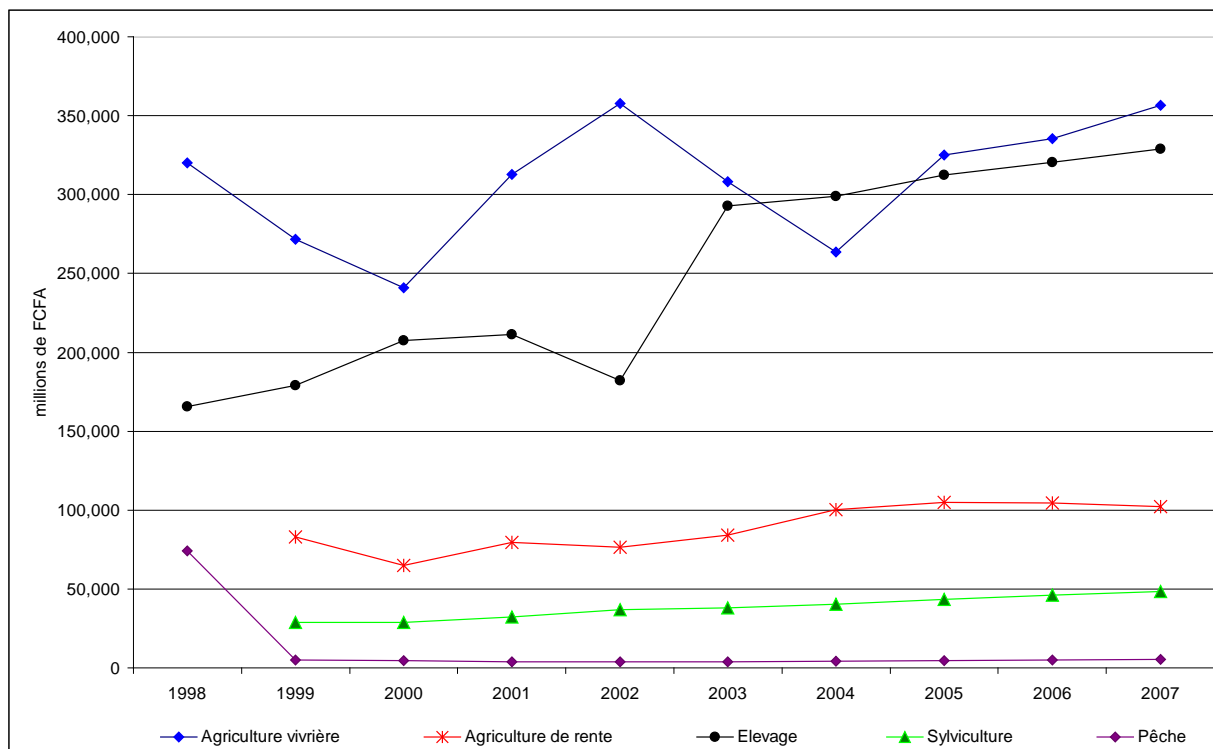
Source : Ministère de l'Economie et des Finances -CPC- TBE au 4^{ème} trimestre 2006, janvier 2007

Graphique n° 1 : Evolution de la contribution de l'élevage et de l'agriculture à la formation du PIB – de 2002 à 2007



L'on retiendra de la lecture de ce graphique que la contribution de l'élevage au PIB est en phase de décélération depuis 2003, passant ainsi de manière linéaire de 12,8% en 2003 à 11,5% en 2007.

Graphique n° 2 : Evolution de la valeur ajoutée des différentes branches du secteur primaire au cours des dix dernières années



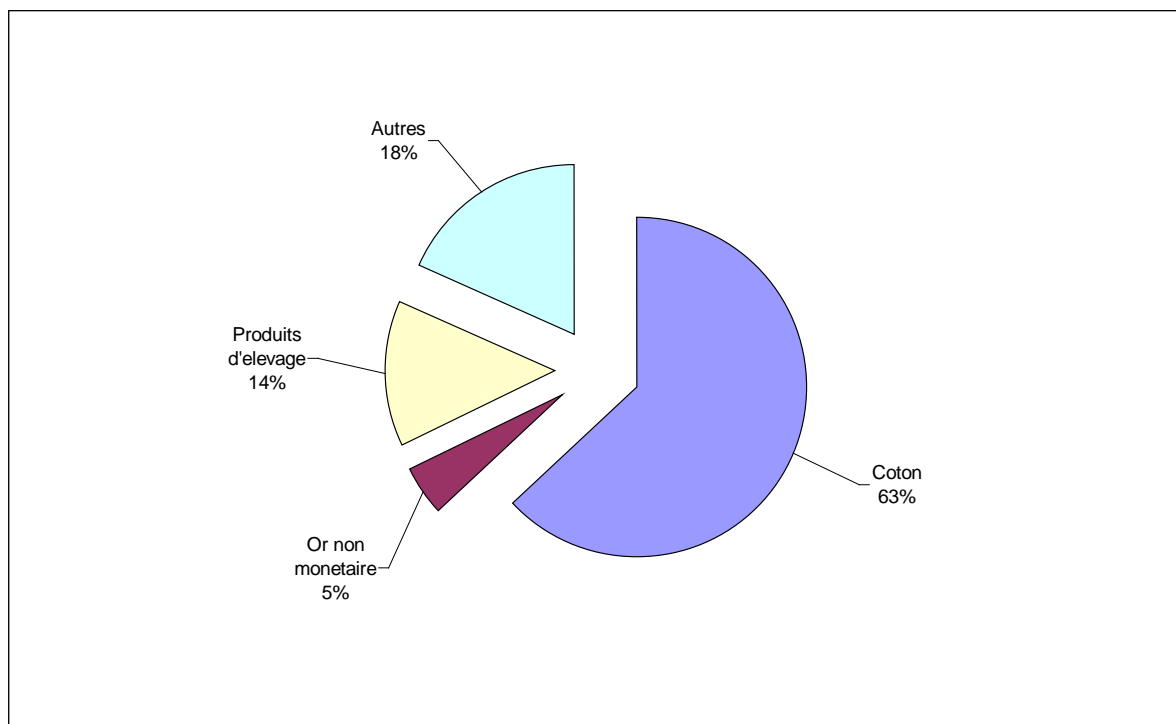
b. Contribution de l'élevage à la balance des paiements

Les produits d'élevage procurent au pays environ 19% des recettes d'exportation (moyenne de 1994-1998). La valeur des exportations est passée de 6,9 milliards FCFA en 1994 à environ 15 milliards de FCFA en 1998, essentiellement sous l'effet de la dévaluation du FCFA.

Les estimations de la balance commerciale du Burkina Faso pour l'année 2007 feraient ressortir un solde déficitaire de 286,8 milliards de FCFA, contre 254,0 milliards de FCFA en 2006, soit une détérioration de 32,8 milliards de FCFA résultant d'une hausse des importations (+8,4%) plus importante que celle des exportations (+4,6%).

En effet, les exportations s'élèveraient à 322,3 milliards de francs CFA en 2007, contre 308,0 milliards de francs CFA en 2006, imputables essentiellement aux exportations de coton fibre (+7,4 %) et d'animaux vivants (+29,4%).

Avec 202,9 milliards de francs CFA, le coton occuperait la première place avec une contribution de 63% dans les recettes d'exportations; l'élevage avec 44,9 milliards de FCFA occuperait la troisième place (14% contre 18% en 2002) devant l'or non monétaire (5%) et après divers autres produits d'exportation comme les oléagineux, les fruits et légumes, etc.

Graphique n° 3 : Parts contributives des principaux produits d'exportation dans la balance de paiement (prévisions 2007)**Tableau n° 2 : Evolution des parts contributives des différents produits dans le volume des exportations de 1990 à 2007**

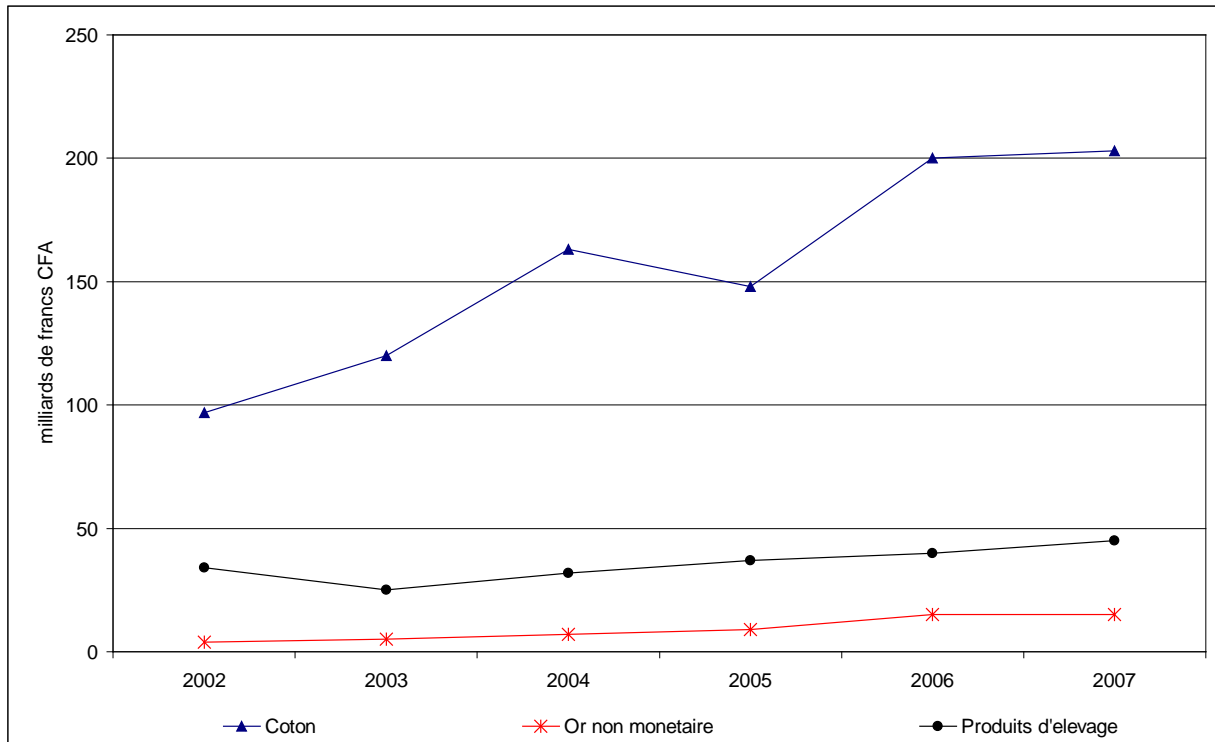
Produits	Années					
	1990	2003	2004	2005	2006	2007
Coton	30,7 %	64,4 %	64,5 %	59,5 %	65,0 %	63 %
Produits de l'élevage	12,5 %	13,5 %	12,9 %	15,2 %	13,0 %	14 %
Or non monétaire	21,0 %	2,8 %	2,8 %	3,8 %	5,0 %	5,0 %
Karité	0,8 %	3,0 %	3,8 %	5,1 %	3,7 %	
Autres produits	35,0 %	16,4 %	16,1 %	16,4 %	13,2 %	18 %

Source : Ministère de l'Economie et des Finances -CPC- TBE au 4^{ème} trimestre 2006, janvier 2007

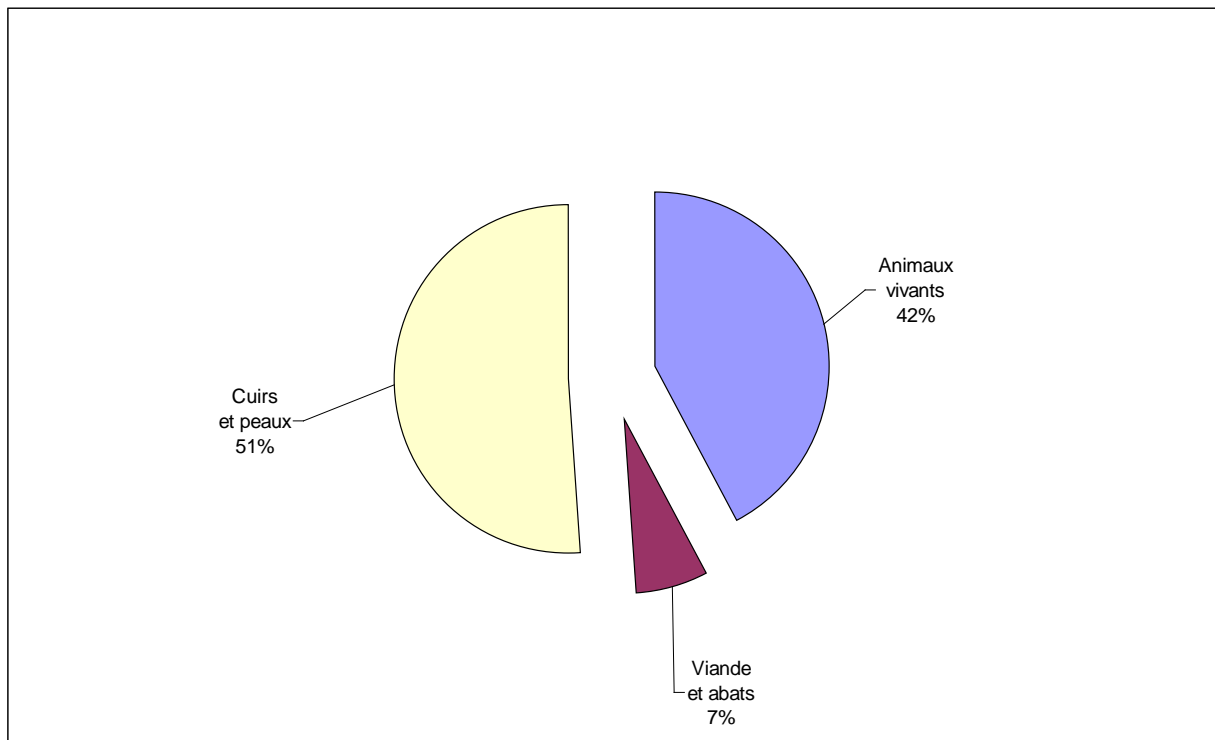
En 1990, le coton et l'or étaient les deux principaux produits exportés avec plus de la moitié (51,7%) des recettes d'exportations. Plus d'une décennie après, les données ont fortement évolué et le coton représente à lui seul plus des deux tiers des exportations du Burkina. L'or qui représentait plus du cinquième des exportations en 1990, a connu une chute vertigineuse à partir de 2003. Cette situation est essentiellement due à la prédominance de l'exploitation traditionnelle et informelle de l'or suite à la fermeture des mines d'or de Poura et d'Essakane.

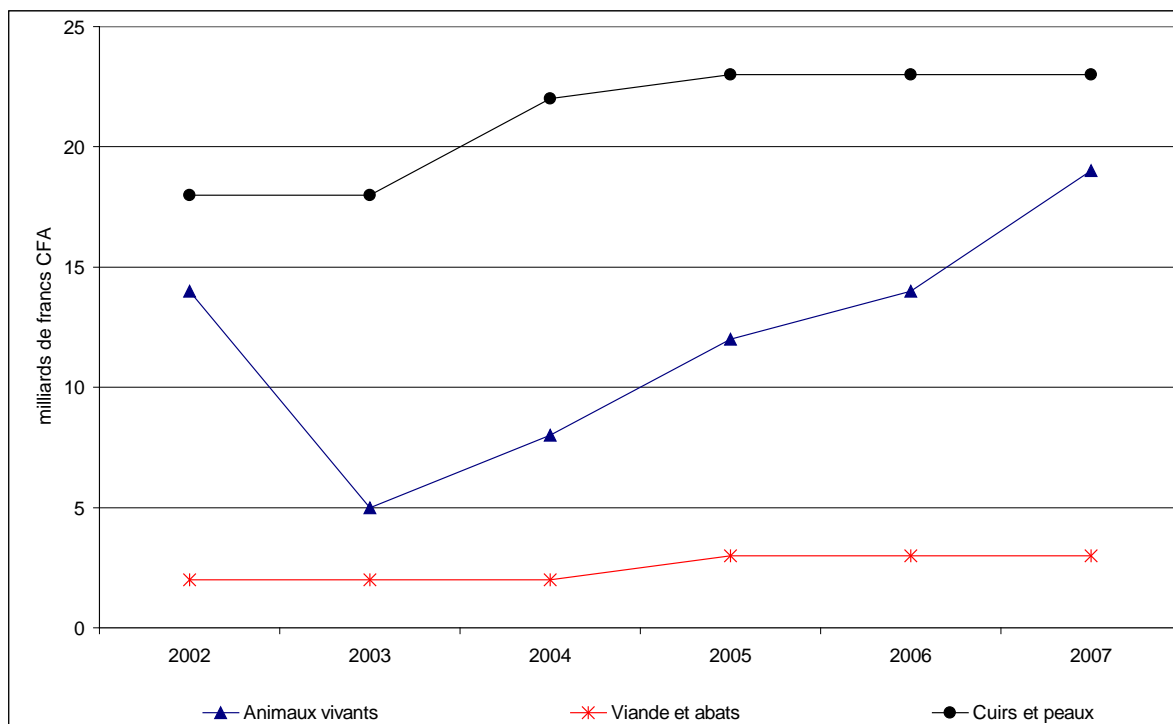
Le volume des produits de l'élevage dans les exportations a évolué en dents de scie, oscillant entre 12 et 15% de 1990 à 2007.

Graphique n° 4 : Evolution des recettes d'exportation de 2002 à 2007



Graphique n° 5 : Structure de la valeur des exportations des produits animaux (prévisions 2007)



Graphique n° 6 : Evolution des recettes d'exportation des produits d'élevage de 2002 à 2007

Les *cuirs et peaux* représentent la principale source des recettes d'exportation de l'élevage avec plus de la moitié (51%) du volume global des recettes d'exportation du secteur en 2007 ; les animaux vivants en représenteraient 42% et les *viandes & abats* 7%.

Avec 49% du volume global des exportations, la filière bétail-viande arriverait en seconde position après les cuirs et peaux ; après une "dégringolade" observée en 2003 (du fait du déclenchement de la crise sociopolitique en Côte-d'Ivoire), la filière bétail viande « reprend progressivement du poil de la bête » et devrait se positionner dans un proche avenir en première place des produits animaux exportés d'une part, et d'autre part observer un meilleur positionnement vis-à-vis des autres produits d'exportation ; en effet les tendances observées depuis 2003 montrent que les exportations d'animaux vivants connaissent une croissance soutenue de +0,7% par an, alors que les cuirs & peaux et les viandes & abats sont quasi-stationnaires à leurs niveaux respectifs depuis 2004.

En conclusion, les performances actuelles de l'élevage burkinabé sont satisfaisantes en comparaison à la période 1993-1995. La plupart des indicateurs macro-économiques ont connu globalement une tendance à l'amélioration. Cependant des efforts particuliers restent à déployer pour permettre à la filière bétail-viande de jouer pleinement le rôle qui est la sienne pour une meilleure compétitivité du secteur de l'élevage tout entier.

1.1.2. Contribution de la filière à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations

La couverture des besoins nutritionnels de l'organisme en protéines animales est indispensable à double titre. D'une part, elle doit permettre à l'organisme de rester en bonne santé et d'autre part, elle doit fournir l'énergie et les éléments essentiels nécessaires pour permettre à l'homme de survivre. L'estimation de la consommation de viande communément retenue au Burkina Faso est de l'ordre de 9,3 kg/habitant/an.

Tableau n° 3 : Valeur nutritionnelle de la viande selon les espèces animales

Viande (100g)	Calories	Protéine (g)	Lipides (g)	Calcium (mg)	Fer (mg)	Vitamine			
						A (mcg)	B1 (mg)	B2 (mg)	PP (mg)
Bovins	193	17,6	13,3	10	2,2	8	0,06	0,16	3,7
Ovins/caprins	119	12,8	7,1	7	1,5	0	0,16	0,22	5,4

Source: FAO/ORANA/AF/US/Randoin...

Du point de vue de la contribution à la sécurité alimentaire, l'élevage joue un rôle important au Burkina Faso. En plus de la place qu'il occupe dans la vie économique et sociale, il contribue à la sécurité alimentaire en permettant aux populations rurales de faire face aux aléas climatiques et à l'irrégularité des productions agricoles. L'élevage constitue très souvent la source principale de revenus pour une grande partie des ménages ruraux. On estime actuellement que près de 86 % de la population active tirent entièrement ou complètement leurs revenus de l'élevage.

Les filières bétail/viande, lait et avicole sont celles dont les effets sur la sécurité alimentaire sont les plus sensibles. Elles constituent des sources de produits à haute valeur nutritive pour l'alimentation.

D'une manière générale, on relève que les consommations moyennes de viande et de lait par habitant et par an au Burkina Faso sont relativement faibles, comparées à celles relevées dans d'autres pays d'élevage.

1.1.3. Les politiques en matière agricole

a. Le Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA)

Le Burkina Faso s'est engagé au début des années 1990 dans un programme d'ajustement structurel (PAS). Il a par la suite adopté un Programme d'Ajustement Structurel du Secteur Agricole (PASA) en 1992.

Le PASA poursuit essentiellement trois (3) objectifs principaux:

1. La modernisation et la diversification de la production ;
2. Le renforcement de la sécurité alimentaire ;
3. L'amélioration de la gestion des ressources naturelles.

Cinq (5) axes d'orientations stratégiques ont été identifiés dans la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA), comme mesures à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs poursuivis à travers le PASA. Il s'agit de :

1. L'intensification de la production et l'amélioration de la gestion des ressources naturelles ;
2. La libéralisation de la commercialisation et des prix ;
3. La restructuration du cadre institutionnel :
 - i) en redéfinissant le rôle de l'État, notamment en le dégageant des fonctions qui peuvent être remplies par d'autres acteurs de la société;
 - ii) en identifiant les opérateurs dans le domaine du financement rural et agricole ;
 - iii) en donnant aux organisations socio-économiques de producteurs un rôle accru:
4. L'utilisation plus efficace des fonds publics ;
5. La consolidation de la politique et des stratégies de sécurité alimentaire à l'échelle nationale.

Pour la mise en œuvre de ces stratégies ci-dessus mentionnées, deux (2) types d'actions ont été prévus :

1. Des actions verticales en faveur des filières coton, sucre, riz, céréales, oléagineux, fruits et légumes et élevage ;
2. Des actions horizontales en faveur de l'emploi, de l'environnement institutionnel, de l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, la prise de mesures incitatives (dont le financement) pour accroître la productivité agricole, assurer la sécurité alimentaire, diversifier la production.

Les principaux acquis de la première phase du PASA concernent principalement la libération des prix et du commerce, l'assainissement de la filière coton et du sucre et la réorganisation des services agricoles qui ont une influence directe sur le développement de l'élevage.

b. Note d'Orientation du Plan d'Actions de la Politique de Développement de l'Élevage

Faisant suite aux orientations stratégiques et aux objectifs de développement du secteur agricole dans son ensemble, le Gouvernement a adopté en novembre 1997, une Note d'Orientation du Plan d'Action de la Politique de Développement de l'Élevage. Elle vise à fournir les matériaux nécessaires à un plan cadre et à un code des investissements pour une promotion durable de l'élevage.

Pour ce faire, elle met l'accent sur l'amélioration des races bovines locales et autres animaux, de l'alimentation et de l'abreuvement des animaux, de la stratification de l'élevage, de la santé animale, des aménagements pastoraux et de la sécurité foncière, et le renforcement des moyens humains et financiers.

c. Le Document d'Orientations Stratégiques (DOS)

Le Burkina Faso a adopté, en janvier 1998, le Document d'Orientations Stratégiques (DOS) à l'horizon 2010 des secteurs de l'Agriculture et de l'Élevage.

Ce document fixe les orientations politiques assignées aux secteurs de l'agriculture et de l'élevage pour les dix prochaines années et dont les objectifs sont entre autres :

- ✓ Contribuer à une croissance des revenus des exploitants agricoles et des éleveurs d'au moins 3% par personne et par an ;
- ✓ Créer les conditions favorables à la disponibilité et à l'accessibilité des populations à une alimentation suffisante et équilibrée (2500 kcal par personne et par jour et doubler la consommation de viande et équivalent viande actuellement de 9,3 kg/personne;
- ✓ Valoriser à travers des industries modernes et artisanales de transformation, de conservation et de conditionnement des produits de l'agriculture et de l'élevage ;
- ✓ Augmenter sensiblement le niveau des investissements privés dans la production et la valorisation des produits de l'agriculture et de l'élevage ;
- ✓ Développer les filières animales (lait, viande, animaux à cycle court, cuirs et peaux...) et végétales ;
- ✓ Favoriser la professionnalisation des acteurs du secteur privé en matière d'approvisionnement, de commercialisation, de transformation et de financement.

d. Le Plan Stratégique Opérationnel (PSO)

Il précise les actions prioritaires que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour atteindre les objectifs assignés spécifiquement au secteur de l'agriculture tels que définis dans le DOS. Son intérêt pour l'élevage réside dans la définition de certaines stratégies transversales au secteur rural et en particulier : assurer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté en milieu rural, restaurer et améliorer les ressources naturelles, promouvoir le rôle économique de la femme et des jeunes en milieu rural, insérer l'agriculture dans l'économie de marché. Des plans d'actions concernent directement le secteur de l'élevage : le Plan d'Actions pour le Financement du Monde Rural (PA/FMR), le Plan d'Actions pour l'émergence des Organisations Professionnelles Agricoles (PA/OPA), le Plan d'Actions pour la Mécanisation Agricole (PA/MA) et le Plan d'Actions pour la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (PA/GIFS).

e. Le Plan d'Actions et Programmes d'Investissements du Secteur de l'Elevage (PAPISE)

Pour l'opérationnalisation de la Note d'Orientation, le Gouvernement a élaboré le Plan d'Actions et Programme d'investissements du Secteur de l'Elevage au Burkina Faso (PAPISE). Ce plan vise à améliorer les contributions de l'élevage à la balance des paiements, la valeur ajoutée et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Ce plan affirme la place stratégique de l'élevage comme base incontournable du développement socio-économique du pays et prend en compte les contraintes de tous ordres auxquelles est confronté le secteur, pour proposer des axes d'intervention aboutissant à la définition de programmes et projets prioritaires.

Dès lors, il constitue un cadre de référence au plan national pour les initiatives de développement et les interventions futures dans le domaine de l'élevage.

Sur la base d'un état des lieux qui pose un regard critique sur la situation du secteur de l'élevage au Burkina Faso, le PAPISE définit les sept (7) axes prioritaires que sont :

- ✓ améliorer la gestion des ressources et valoriser les zones à vocation pastorale,
- ✓ améliorer l'alimentation et l'abreuvement,
- ✓ améliorer la productivité des animaux,
- ✓ améliorer la santé animale,
- ✓ améliorer la compétitivité et l'accès aux marchés domestiques et extérieurs,
- ✓ adapter les fonctions d'appui,
- ✓ appuyer l'organisation des éleveurs.

f. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)

Mis en œuvre à partir de 2000, il a connu une 1^{ère} révision en 2003. Ce réajustement de la stratégie a été rendu nécessaire en raison de l'évolution des politiques économiques, financières et sociales tant au niveau national, sous-régional et mondial.

En vue de renforcer la cohérence des politiques sectorielles avec le CSLP, un Programme d'actions prioritaires de mise en œuvre du CSLP pour la période 2004-2006 a été élaboré pour traduire au cours des trois prochaines années, les orientations du CSLP en actions et mesures visant une réduction très significative de l'incidence de la pauvreté aussi bien en milieu rural qu'urbain.

Les axes stratégiques du CSLP sont :

- ✓ accélérer la croissance et la fonder sur l'équité
- ✓ garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale
- ✓ élargir les opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres dans l'équité
- ✓ promouvoir la bonne gouvernance

Dans ce programme, le développement du secteur de l'élevage reste une priorité. A cet effet, il est prévu qu'une synergie d'actions soit créée entre tous les acteurs (Etat, producteurs, société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers) autour du développement du secteur de l'élevage. En outre une attention particulière sera accordée à la promotion de certaines filières porteuses de croissance ou stratégiques à travers des mesures telles que le développement des PME/PMI, etc.

g. La Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD)

Cette lettre annonce la vision globale du Gouvernement sur le monde rural à l'horizon 2010 dans un cadre multisectoriel bien orienté. Il a pour vocation de servir de cadre fédérateur de l'ensemble des interventions au niveau du monde rural. Elaboré en 2002 dans le cadre de la mise en œuvre des Projets de Développement Local (PDL) et plus spécifiquement du deuxième Programme National de Gestion des terroirs (PNGT 2).

Elle vise à:

- ✓ présenter les orientations nationales en matière de développement rural et les stratégies qui en découlent ;
- ✓ servir de cadre de référence pour la concertation, la mise en œuvre, la coordination, le suivi et l'évaluation des projets et programmes de développement rural que le Gouvernement et ses partenaires envisagent d'entreprendre ;
- ✓ promouvoir l'harmonisation des démarches de ces différents programmes et projets ;
- ✓ décrire les mécanismes que le Gouvernement entend mettre en place avec ses partenaires pour assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des actions en matière de développement rural décentralisé.

Les principes directeurs qui guident sa mise en œuvre épousent parfaitement la philosophie et les approches du PAPISE. Par ailleurs, elle prévoit des réformes sectorielles dans le sous-secteur de l'élevage en cohérence avec celles définies par le Gouvernement.

h. La Stratégie de Développement rural (SDR)

Ces mêmes préoccupations ont également guidé le réajustement des politiques au niveau du secteur rural conduisant à l'élaboration de la SDR en 2003.

Ce document constitue le cadre de référence de l'ensemble des interventions publiques en faveur du développement rural. L'objectif global de la SDR est d'assurer une croissance soutenue du secteur rural en vue de contribuer à la lutte contre la pauvreté, au renforcement de la sécurité alimentaire et à la promotion d'un développement durable.

La vision du développement rural est « un monde rural moins pauvre, jouissant d'une sécurité alimentaire durable » ; les axes stratégiques qui y contribuent sont :

- ✓ accroître, diversifier et intensifier les productions agricoles, pastorales, forestières, fauniques et halieutiques ;
- ✓ renforcer la liaison production/marché ;
- ✓ accroître et diversifier les sources de revenus ;
- ✓ améliorer l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement ;
- ✓ assurer une gestion durable des ressources naturelles ;

- ✓ renforcer les capacités des acteurs et créer un cadre institutionnel favorable ;
- ✓ promouvoir l'approche genre en vue d'améliorer la situation économique et le statut social des femmes et des jeunes en milieu rural.

Dans le domaine de l'intégration régionale, le Gouvernement a renforcé l'ouverture du pays par la mise en œuvre de projets collectifs et des opérations dans le cadre de l'UEMOA, l'OHADA et la CEDEAO en vue de l'amélioration de l'environnement juridique et fiscal favorable au développement de notre économie.

1.2. Fonctionnement du marché relatif à la filière bétail-viande

1.2.1. Faits marquants et évolution du secteur de l'élevage

Au cours des quinze dernières années, l'évolution du secteur de l'élevage au Burkina Faso a été marquée par au moins cinq faits majeurs, du point de vue économique.

Premièrement, la dévaluation du Franc CFA, en janvier 1994, a permis d'accroître substantiellement l'avantage comparatif des produits de l'élevage dans les pays de la zone CFA, par rapport à la viande européenne importée, en particulier.

Le deuxième fait important qui a marqué l'évolution de l'élevage au Burkina Faso est l'entrée en vigueur de l'UEMOA, en 1994, et l'application d'un "tarif extérieur commun" (TEC) à l'égard des pays tiers, à partir de janvier 2000. Depuis le 10 mai 1996, il n'est plus perçue aucune taxe à l'importation pour les produits du bétail et de la viande originaires d'un autre pays de l'UEMOA. Les produits de l'élevage peuvent donc circuler librement entre les pays de l'UEMOA et bénéficier d'une protection commune vis à vis des importations des pays tiers, en particulier les pays européens.

Troisièmement, les problèmes liés à l'Encéphalite Spongiforme Bovine (ESB) ont eu des répercussions sur la demande de viande européenne, non seulement en Europe mais aussi dans les pays où elle était exportée. Cet événement a renforcé, au moins temporairement, l'impact des deux premiers facteurs contribuant à améliorer l'avantage comparatif des produits de l'élevage burkinabé sur les marchés régionaux. Il est difficile d'estimer quelle sera la durée de cet impact. Il pourrait, cependant, mettre plus de temps à se dissiper sur le marché africain qu'en Europe, compte tenu de la perception, justifiée ou non, qui existe dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, que la viande européenne exportée en Afrique n'est pas de première qualité.

Quatrièmement, les discussions multilatérales conduites dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont induit une tendance à la baisse des subventions aux exportateurs européens et américains de viande. Cette orientation connaît des soubresauts, comme la décision récente de l'Administration américaine d'accroître les subventions aux agriculteurs américains. Mais la tendance générale à une réduction des subventions à l'agriculture devrait se maintenir, particulièrement avec l'élargissement de l'Union européenne dont les répercussions sur le budget de la Communauté seront loin d'être négligeables.

Enfin, cinquièmement, il existe une tendance récente, qui pourrait s'accroître dans l'avenir, à une orientation de la demande vers une alimentation plus "naturelle". Les problèmes liés à l'ECB en Europe ont accéléré cette évolution en permettant aux consommateurs de viande de mieux évaluer le type d'alimentation donné au bétail européen (et américain). L'impact de cette tendance risque d'être plus durable que celui lié à l'ECB.

Ces cinq faits marquants ont, au cours de la décennie écoulée, induit une dynamique perceptible qui se manifeste d'au moins deux manières. D'abord, depuis l'an 2000, on a vu apparaître un certain nombre d'entreprises d'exportation de viande du Burkina Faso vers la Côte d'Ivoire. Deux de ces entreprises sont ivoiriennes et liées à des chaînes de supermarchés et à des grossistes ivoiriens. Au moins une entreprise est burkinabé. Les volumes exportés sont encore faibles, bien qu'en nette augmentation depuis quelques années. En 1993, on enregistrait un volume de viande exportée de 0.8 tonne. De 1990 à 1996, on enregistrait des volumes d'exportation de viande bovine variant entre 1.5 et 1.7 tonne². En 2000, l'Annuaire statistique du Ministère des Ressources Animales rapporte des exportations de viande de 36 tonnes. Les autorités de l'Abattoir de Bobo-Dioulasso estiment que les abattages pour fins d'exportation vers la Côte d'Ivoire, dans ses installations seulement, ont été de 4 tonnes en 2000 et 90 tonnes en 2001. Depuis un an, une société exporte toutes les trois semaines 90 carcasses de viande ovine vers la Côte d'Ivoire. Une autre entreprise exporte de 35 à 40 carcasses bovines vers Abidjan par camion frigorifique tous les mois. En résumé, il s'agit encore de quantités négligeables par rapport aux exportations de bétail sur pied, mais il s'agit d'une dynamique récente qui pourrait s'amplifier³. Car comme le démontrera l'étude il y a un avantage supérieur à exporter de la viande par rapport à exporter des animaux sur pied. Ce marché développe aussi les filières annexes telles que cuir, sang, cornes...

Cette dynamique émergente d'exportation de carcasses de viande se répercute en amont de la filière sur les activités d'embouche, dont tous les observateurs s'accordent à dire qu'elles sont en croissance constante depuis le milieu des années 90. En effet, la viande exportée vers les pays côtiers est souvent une viande de qualité supérieure à celle qui est écoulée sur le marché national (animaux mieux conformés et souvent embouchés). Une croissance des activités d'embouche est à même de se répercuter dans toutes les sphères du sous-secteur élevage, y compris sur l'utilisation des sous-produits agricoles et potentiellement le développement des cultures fourragères.

Ainsi, sans qu'il soit encore possible d'en déterminer les contours avec précision, l'impact de cette dynamique récente est susceptible de se diffuser en amont de la filière et d'entraîner, à terme, des changements dans le comportement des éleveurs et dans la pratique de l'élevage au Burkina Faso.

Pour ce qui est des perspectives d'exportation, elles restent intéressantes et importantes pour le Burkina Faso, notamment en direction de la Côte d'Ivoire et du Ghana occupant respectivement les première et seconde destinations des animaux burkinabé.

Ce potentiel d'exportation est estimé à 202 000 tonnes, l'équivalent de 1 836 364 bovins. Ces perspectives sont résumées dans le tableau ci-après :

² Selon Logistics Consulting Group, Facilitation du commerce des produits agricoles du Burkina Faso, mai 1999.

³ Cette analyse a été menée avant la crise que traverse la Côte d'Ivoire depuis septembre 2002. Toutefois, étant donnée l'importance du marché ivoirien, il est probable que cette tendance se confirme lorsque la situation des échanges frontaliers se sera normalisée.

Tableau n° 4 : Estimation des besoins d'importation des pays côtiers

PARAMETRES	PAYS			
	Côte d'Ivoire	Ghana	Togo	Bénin
Consommation totale estimée en viande	105 000 T	180 000 T	32 000 T	36 000 T
Part de la production nationale	52 %	30 %	60 à 70 %	70 à 75 %
Besoins d'importation	52 000 T	130 000 T	10 000 T	10 000 T
Equivalents bovins*	472 727	1 181 818	90 909	90 909

* sur la base d'un poids carcasse moyen de 110 kg pour les bovins

Source : PAPISE, 2003

L'exploitation de la filière bétail-viande est essentiellement dominée par deux issues principales : les exportations du bétail sur pied et la production de viande consommée localement ou exportée.

1.2.2. Les exportations de bétail sur pied

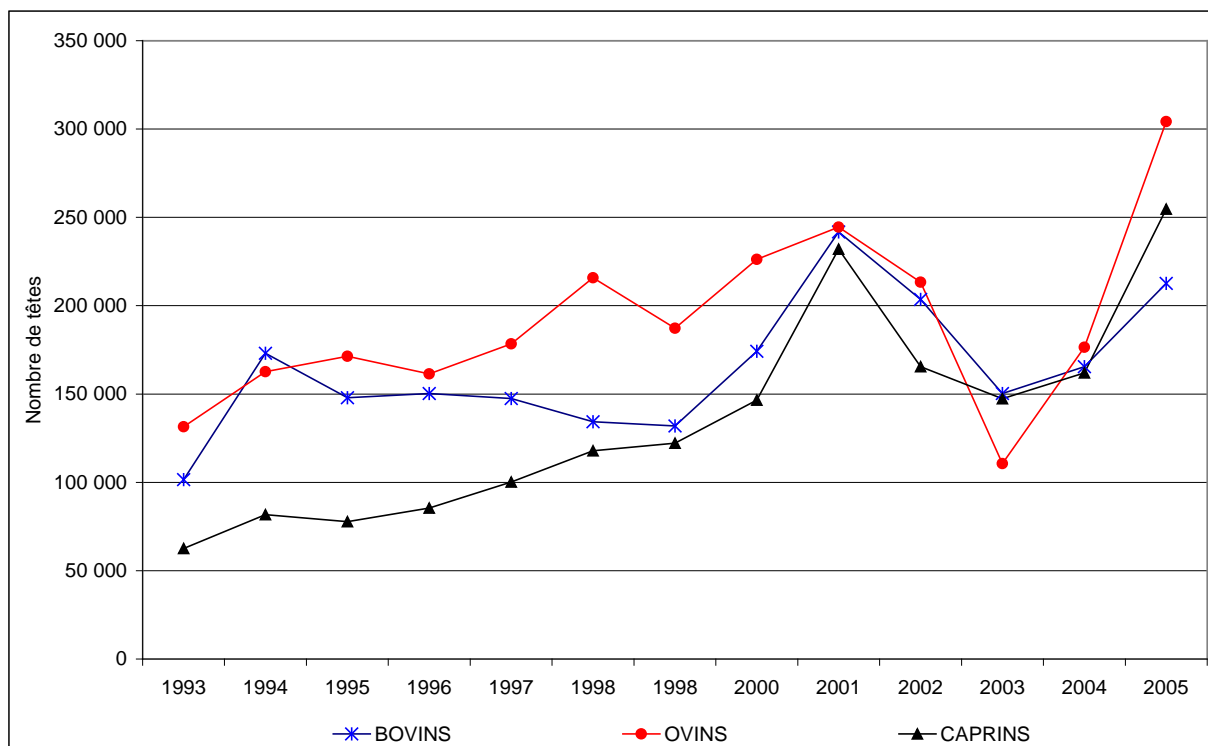
Les animaux sont destinés essentiellement aux pays côtiers, notamment la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, le Togo et le Bénin. Les exportations se font généralement par convoi à pied, par camion ou par train. Le transport par le train connaît cependant un faible trafic dû sans doute à la situation d'insécurité qui prévaut actuellement en Côte-d'Ivoire. Il ressort des statistiques de SITARAIL que seulement 11 305 bovins (5% des exportations) et 55 600 petits ruminants (10%) ont emprunté le train en 2005.

Tableau n° 5 : Evolution des exportations de bétail sur pieds de 1993 à 2005 (en têtes de bétail)

Années	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Bovins	101 558	173 023	147 929	150 341	147 467	134 320	131 885	174 160
Ovins	131 465	162 638	171 403	161 354	178 356	215 819	187 220	226 202
Caprins	62 605	81 696	77 762	85 407	100 177	117 865	122 144	146 557

Années	2001	2002	2003	2004	2005
Bovins	241 776	203 542	150 254	165 534	212 660
Ovins	244 441	213 302	110 665	176 427	304 224
Caprins	232 038	165 497	147 298	161 936	254 642

Source : Ministère des Ressources Animales – DEP – Les Statistiques du secteur de l'élevage au Burkina Faso – Année 2005

Graphique n° 7 : Evolution des exportations de bétail sur pied de 1993 à 2005

1.2.3. Les abattages contrôlés

L'observation des statistiques d'abattages contrôlés montre que les abattages contrôlés connaissent depuis 1996 une tendance à la hausse. On note cependant qu'en 2005 les abattages contrôlés d'ovins ont connu une baisse sensible ; c'est aussi l'année où les exportations de cette espèce ont connu la plus forte propension (graphique n°1)

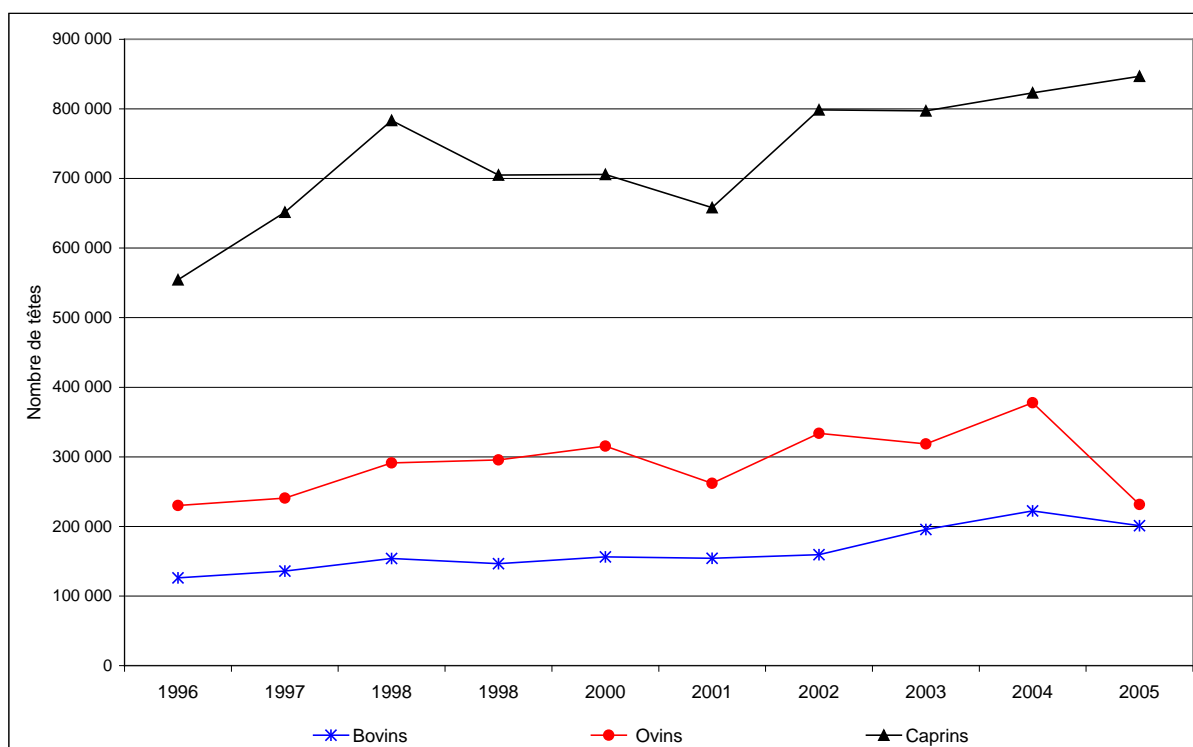
Tableau n° 6 : Evolution des abattages contrôlés de 1996 à 2005

Années	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Bovins	126 043	135 822	153 953	146 482	156 141	154 309	159 344	195 675
Ovins	230 174	240 763	291 392	295 584	315 377	309 226	333 680	318 596
Caprins	554 555	651 513	783 396	704 876	705 699	766 988	798 491	797 055

Années	2004	2005
Bovins	222 358	195 317
Ovins	377 798	228 526
Caprins	822 969	828 159

Source : Ministère des Ressources Animales – DEP – Les Statistiques du secteur de l'élevage au Burkina Faso – Année 2005

Graphique n° 8 : Evolution des abattages contrôlés de 1996 à 2005



L'observation du graphique ci-dessus montre que les caprins sont l'espèce la plus consommée au Burkina Faso. Sur la période des dix années d'observation les abattages contrôlés de caprins, avec une moyenne de 741 000 têtes par an représentent 2,5 fois ceux des ovins (294 000 têtes par an) et 4,5 fois les abattages contrôlés de bovins (164 544 têtes par an).

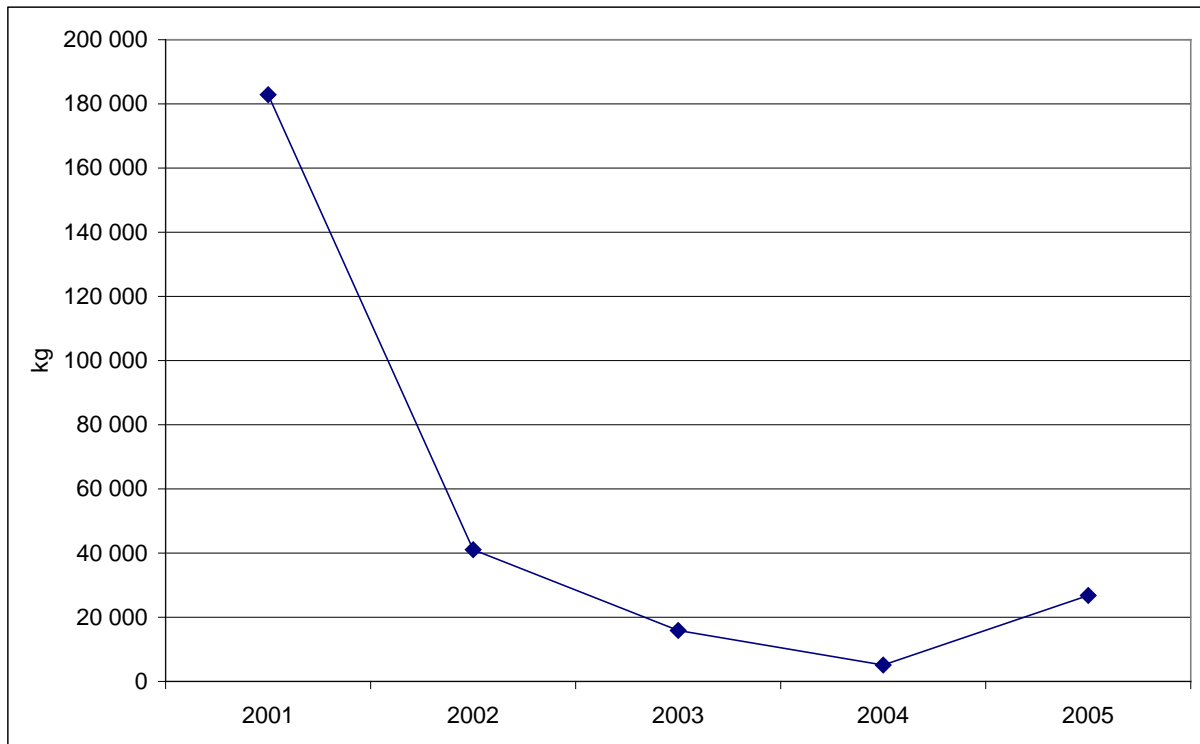
A l'instar des deux premières espèces, les abattages contrôlés de caprins sont prépondérants par rapport aux exportations sur pieds. Toutefois il ressort des différentes analyses que ces abattages contrôlés sont essentiellement destinés au marché intérieur. Dans une moindre logique les abattages contrôlés d'ovins répondent au marché intérieur. A contrario les abattages contrôlés de bovins constituent pour le moins une réponse aux difficultés d'exportations des animaux sur pieds en direction notamment de la Côte-d'Ivoire.

1.2.4. Les exportations de viande

Tableau n° 7 : Evolution des exportations de viande (kg)

Années	Bovins	Ovins & caprins	Total
2001	136 267	46 597	182 864
2002	19 304	21 757	41 061
2003	4 048	11 810	15 858
2004	1 164	3 936	5 100
2005	1 538	25 260	26 798
Total	163 901	130 635	294 536

Graphique n° 9 : Evolution des exportations de viande – de 2001 à 2005



La période 2002-2005 a été caractérisée par une chute vertigineuse des exportations de viande du Burkina, due principalement à la crise sociopolitique intervenue en Côte-d'Ivoire, principale destination des produits animaux.

Pour aider les éleveurs à faire face à ces difficultés le Gouvernement du Burkina Faso a en projet la création d'une société de promotion de la filière bétail-viande dont les objectifs sont de :

- ✓ Accroître l'offre des produits de la filière (animaux sur pied et viande),
- ✓ Valoriser les produits animaux
- ✓ Améliorer l'accessibilité au marché.

II. ANALYSE FONCTIONNELLE DE LA FILIERE BETAIL-VIANDE

2.1. Identification des agents de la filière et de leur profil socio-économique

Depuis le premier maillon de la filière que sont les producteurs jusqu'aux consommateurs, différents acteurs interviennent tout au long de la chaîne, soit pour vendre, soit pour acheter, soit pour transformer et mettre à la disposition des consommations, des produits sains et adaptés à leurs besoins. Chacun de ces acteurs joue un rôle qui lui est spécifique. Cependant, une des caractéristiques fondamentales de la commercialisation dans la filière bétail-viande est le caractère informel des relations entre les acteurs. Toutes les transactions sont basées sur des relations de confiance entre personnes qui se connaissent depuis de longue date.

D'une façon générale, il existe pour chaque produit animal deux types de filières : une filière «directe», c'est à dire avec peu ou sans intermédiaires, et une filière plus structurée et dite «longue». Les filières longues correspondent grossièrement aux animaux passant sur les marchés et dans les abattoirs et elles assurent notamment l'essentiel des exportations et des abattages contrôlés. Les filières directes traitent quant à elles la majeure partie de l'approvisionnement de proximité, de l'autoconsommation, du ravitaillement direct des centres urbains et d'une part, apparemment assez faible, des exportations ; celles qui s'effectuent à l'occasion des transhumances. Ces filières directes échappent le plus souvent totalement aux contrôles tant d'un point de vue sanitaire que statistique et fiscal.

Les filières dites longues sont organisées autour de six grands types d'agents, aux fonctions différentes:

- ✓ les éleveurs ou «producteurs»;
- ✓ les «collecteurs» dont la fonction est d'amener les animaux de la ferme aux marchés de collecte et de les y vendre;
- ✓ les «commerçants» qui assurent l'achat et le transport depuis les marchés de collecte vers les marchés terminaux et leur vente (ou leur exportation);
- ✓ les transformateurs (chevillards);
- ✓ les détaillants (bouchers, braiseurs, kiosques....) ;
- ✓ les particuliers (au niveau des petits ruminants).

Ces différents agents gravitent autour de trois principales fonctions : la production, la transformation et la commercialisation.

2.1.1. Au niveau de la production et de la commercialisation

a. Les producteurs

Ils élèvent les animaux et décident à un moment donné de vendre une partie du troupeau pour répondre à des besoins familiaux (achat de céréales, soins, habillement, fêtes, etc.) ; auquel cas, les animaux sont conduits au marché pour être vendus. Il arrive que les éleveurs passent par leur groupement pour vendre les animaux (cas des éleveurs du Soum) ; très rarement les producteurs se spécialisent dans une espèce animale donnée ; aussi, dans leur grande majorité, les producteurs burkinabé élèvent-ils indistinctement les bovins, les ovins et les caprins ; on

rencontre toutefois, de plus en plus, des producteurs emboucheurs qui font surtout l'embouche des bovins et des ovins.

b. Les collecteurs

Ce sont les opérateurs les plus proches des éleveurs. Ils opèrent généralement en collectant les animaux selon deux itinéraires: i) de ferme en ferme, ils s'enquêtent de l'existence d'animaux à vendre, ii) étant bien connus des éleveurs de la contrée, ils sont sollicités par ceux-ci. La plupart du temps, un éleveur vend un, parfois deux, rarement trois bêtes à la fois. Le collecteur peut ainsi réunir une dizaine de bovins qu'il garde soit chez lui, soit dans le parc d'un éleveur en attendant de faire convoier le troupeau par un berger le jour de marché. En ce qui concerne les petits ruminants, ce sont les éleveurs qui les placent directement sur le marché. Les marges moyennes du collecteur sont de 5 000 à 15 000 FCFA / tête de bovin, et de 1 000 à 2 500 FCFA / tête de petit ruminant. Les collecteurs travaillent avec divers partenaires dont :

▪ **Les intermédiaires**

Ce sont les logeurs des vendeurs ; ils assurent l'intermédiation entre ces derniers et les acheteurs. Ils répondent en cas de vol de l'animal. Ils aident les acheteurs à remonter jusqu'au campement d'origine en cas de disparition de l'animal. Ils sont rémunérés par l'une et/ou l'autre des parties (acheteur et vendeur) ;

▪ **Les démarcheurs**

Ils vivent de la spéculation. Ils achètent les animaux à crédit, tirent un bénéfice en les cédant à des exportateurs et paient le premier vendeur ;

▪ **Les employés des exportateurs**

Ils travaillent au compte d'un exportateur en se chargeant de lui réserver des animaux auprès des démarcheurs ;

▪ **Les convoyeurs à pied ou bergers**

Acteurs très importants sur les marchés de ramassage, surtout pour l'acheminement des animaux que les collecteurs ont réussi à acquérir auprès des éleveurs entre deux marchés. Ces convoyeurs sont chargés de conduire les animaux jusqu'au marché, de les y garder et surveiller durant toutes les négociations et transactions. Ils sont rémunérés par tête de bétail convoyé.

Par exemple, du marché de Dori, les convoyeurs conduisent les troupeaux (bovins et petits ruminants) des marchands vers Terra au Niger, Ouagadougou, Pouytenga. Ils sont rémunérés à raison de 1 000 FCFA / tête de bovin sur le trajet Dori-Terra.

c. Les commerçants

Couramment appelés marchands acheteurs-vendeurs ou "marchands de bétail" ils négocient et achètent les animaux avec les collecteurs. Généralement, un marchand s'attache les services de plusieurs collecteurs. Ces "commerçants de bétail" disposent d'une grande surface financière et sont en mesure d'acquiescer de trente à soixante bovins (soit 1 à 2 chargements de camions) chaque jour de marché. Si les collecteurs sont leurs principaux pourvoyeurs en animaux, ils achètent également auprès des éleveurs traditionnels et des emboucheurs individuels lorsque ceux-ci se présentent directement sur le marché sans passer par les collecteurs.

Les animaux acquis par ces marchands sont transférés sur les marchés terminaux nationaux (Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso) ou extérieurs (Accra, Koumassi, Abidjan). Autour de ces principaux acteurs gravitent de « petits commerçants » :

- **Les acheteurs-vendeurs intermédiaires ou courtiers ou négociants:** ce sont de petits opérateurs informels et très actifs, qui n'ont pas de capacité financière suffisante mais qui exploitent les moindres opportunités pour réaliser quelques marges rapides. Ainsi, ils peuvent acheter à crédit un animal auprès d'un collecteur ou d'un éleveur (prix et délai de paiement convenus) et le revendre comptant dans l'instant, puis prélever leur marge et régler le créancier dans un délai en général très court (le même jour ou dans les 48 heures).
- **Les intermédiaires logeurs ou "téffa"** jouent un rôle très important sur le marché du bétail aussi bien bovin que petit ruminant. Ils servent de logeurs ou "répondant" (hébergement, alimentation, aide pour les documents administratifs, etc.). Pour la plupart ces opérateurs ne viennent que la veille ou le jour du marché. Ensuite, ils sont témoins et garants de la légitimité des transactions entre les deux parties, ce qui les investit de l'entière responsabilité en cas de litige ultérieur devant toute instance (cas de vente d'animaux volés ou perdus). Par ailleurs, ce sont les "téffa" qui du fait de leur constance sur le marché et de leur statut d'autochtone, connaissent mieux les acteurs et présentent les acheteurs aux vendeurs et vice versa. En contrepartie de toutes ces "prestations", les logeurs sont consensuellement rémunérés avec une commission financière par tête d'animal vendu. Les montants sont variables d'un marché à l'autre mais fixes sur un même marché. Exemple du marché de Djibo : 2000 FCFA / tête de bovin; 100 FCFA / tête de petits ruminants.

d. Les exportateurs

Ils sont dotés d'une solide assise financière et achètent un grand nombre d'animaux auprès des marchands qui viennent des marchés de regroupement, puis les revendent aux grands bouchers locaux ou bien les convoient pour l'exportation.

Les convoyeurs de camions : Au vu des nombreuses difficultés rencontrées par les exportateurs de bétail du fait de leur illettrisme, le Cadre National de Concertation pour la promotion des ressources animales (CNC/RA) a instauré un système d'accompagnement de chaque camion ou convoi d'animaux. Il s'agit de jeunes lettrés bien informés des procédures et exigences administratives et fiscales du secteur bétail-viande à l'exportation, qui doivent accompagner les véhicules afin d'effectuer toutes les formalités (police, douanes, santé animale, transport, CBC, transit,...) sur l'ensemble du trajet.

2.1.2. Au niveau de la transformation

Les acteurs évoluent suivant la structuration classique chevillards, bouchers abattants et bouchers détaillants. Dans la plupart des localités ces bouchers ont constitué des associations fortes pour la défense de leurs intérêts, et des syndicats de bouchers qui regroupent les associations précitées en plus de ceux qui font l'exportation de la viande.

a. Les chevillards

Ce sont de "grands bouchers" qui émergent du lot du fait de l'importance du tonnage abattu. Ils livrent de la viande sous forme de crédit à très court terme, à plusieurs autres appelés apprentis bouchers (à surface financière faible). Ce crédit en nature doit être remboursé soit en fin de journée, soit le lendemain matin avant la nouvelle livraison, ou encore à une périodicité convenue. Ce sont les apprentis bouchers qui revendent ainsi au détail aux consommateurs sur les marchés des quartiers, ainsi qu'aux grilleurs-rotisseurs, aux casernes, aux restaurants universitaires, aux charcuteries.

- **Les bouchers abattants détaillants** abattent pour eux-mêmes mais en faible quantité et se chargent personnellement de la vente directement au marché. Ils agissent pour leur propre compte depuis l'acquisition des animaux jusqu'à la vente aux consommateurs.

Les bouchers abattants -détaillants abattent généralement 1 ou 2 têtes (1 bœuf, 1 ou 2 petits ruminants) vendus par tas de 200 CFA au marché.

- **Les bouchers détaillants** achètent à crédit auprès du boucher-abattant-détaillant ou des chevillards un quartier de bœuf ou une carcasse de petits ruminants. Le règlement de la dette se fait habituellement dès la vente terminée pour ensuite bénéficier d'un crédit le lendemain.
- **Les charcutiers**: ce sont des professionnels de la transformation de la viande qui sont employés dans les rares supermarchés de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Les produits sont essentiellement destinés à une clientèle qui a un pouvoir d'achat relativement élevé, d'où l'appellation de "marché de niche" qui en rappelle l'étroitesse et la spécificité.

b. Les grilleurs ou braiseurs

Ils évoluent quant à eux surtout en ville, mais également dans les villages. Ils font des grillades sous forme de morceaux et de brochettes surtout avec la viande de petits ruminants et secondairement avec la viande bovine. Les points faibles de tous ces acteurs restent l'hygiène au travail et la gestion.

c. Les consommateurs

Au premier niveau on retrouve les éleveurs qui prélèvent une partie de leur troupeau pour l'autoconsommation ; on admet (IEPC) qu'environ 30% des bovins quittant la ferme sont destinés à la filière directe ; les autres 70% autres suivent la filière longue pour parvenir à d'autres consommateurs après abattage.

2.2. Délimitation des contours de la filière

Divers agents gravitent autour de la filière bétail viande ; sans être impliqués directement dans le processus de production- transformation- commercialisation leur contribution est cependant déterminante dans la filière. On distingue ainsi :

2.2.1. Au niveau de la production

- ✓ les fournisseurs d'intrants zootechniques (sous-produits agro-industriels)
- ✓ les fournisseurs d'intrants vétérinaires,
- ✓ les vétérinaires privés,
- ✓ les partenaires techniques et financiers (Etat, Projets, Institutions financières, etc.)

2.2.2. Au niveau de la commercialisation

Outre les agents qui interviennent directement dans le circuit de la commercialisation (producteurs, collecteurs, commerçants, etc.) on note une catégorie d'agents dont l'apport est très significatif dans la filière. Il s'agit essentiellement des marchés à bétail et des transporteurs qui offrent divers services.

a. Les marchés à bétail

On distingue d'une façon générale des marchés dits « de collecte » où viennent vendre et acheter les collecteurs, des marchés dits « de regroupement » où vont acheter les commerçants et des marchés « terminaux » où vont vendre les commerçants et où vont acheter les transformateurs et détaillants.

En 2000, le Burkina Faso comptait 1418 marchés à bétail disséminés sur l'ensemble du territoire (selon la DAPF/MRA). Les 8 marchés les plus importants sont : Pouytenga, Djibo, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Fada N'Gourma, Gorom-Gorom, Kaya et Youba.

a.1. Les marchés de collecte ou de ramassage

Ils sont localisés essentiellement dans les grandes zones d'élevage ou de concentration des animaux, au niveau des sites de production. C'est traditionnellement la région sahélienne, mais de plus en plus, on retrouve ce type de marchés également dans le centre et le sud du pays. Les principaux vendeurs sur ces marchés sont les éleveurs qui présentent ainsi quelques bêtes (1 ou 2), généralement pour l'obtention de liquidités financières afin de faire face à des dépenses courantes ou urgentes. Les animaux vendus à ce niveau sont généralement des femelles hors âge ou stériles, parfois de vieilles vaches accompagnées de leurs derniers veaux, des animaux affaiblis ou malades, des mâles châtrés, de jeunes taurillons de faible ou mauvaise valeur qu'on sort du troupeau, des bovins de trait en réforme. Très souvent, ces marchés sont situés dans des zones frontalières, avec tous les brassages internationaux d'acheteurs que cela peut engendrer. Cela est d'ailleurs favorisé par les mouvements saisonniers des populations qui transhumant de part et d'autre des frontières pour faire paître leurs animaux sur les mêmes aires de pâturages. Il se crée ainsi des opportunités de ventes ou d'échanges d'animaux, parfois à l'insu du fisc et des services de douanes frontaliers. Les bouchers sont rares sur ce type de marchés, bien qu'on en trouve, particulièrement en ce qui concerne les petits ruminants.

La pratique la plus répandue est celle qui consiste pour les acheteurs sur les marchés de ramassage, à confier petit à petit les bêtes acquises à un éleveur du village, jusqu'à l'obtention d'un nombre substantiel avant de convoier le troupeau vers les marchés de regroupement.

a.2. Les marchés de regroupement ou de redistribution

Ce sont des marchés d'une envergure (physique et économique) moyenne et qui se situent le plus souvent soit dans des centres urbains "carrefour", soit en zones propices le long d'axes routiers principaux ou de la voie ferrée. Géographiquement, ces marchés sont localisés au sud des régions de production, bien qu'on en trouve à l'intérieur de celles-ci comme c'est le cas

de Djibo, Dori, Seytenga. Sur ces marchés, les collecteurs qui ont rassemblé quelques animaux au niveau des marchés de ramassage, les vendent à d'autres commerçants de bétail qui, par agrégation, constituent de grands troupeaux qu'ils acheminent vers les marchés des grands centres urbains. On y trouve également un grand nombre de camions de transport normalement affectés au fret de marchandises et qui pour le trajet retour, transportent le bétail (bovin et petits ruminants).

Lors des fêtes religieuses, avec la pression de la demande en animaux à l'aval, l'obtention d'un camion peut être extrêmement difficile, créant même une spéculation et des transactions intermédiaires. En général, sur ces marchés de regroupement, les bouchers locaux sont à l'affût des sujets malades, accidentés ou affaiblis qu'ils achètent à bas prix et abattent pour la consommation locale. Pour le Burkina Faso, ces types de marchés peuvent présenter deux cas de figures : i) ils sont traditionnels, sans aucune infrastructure particulière pour le commerce de bétail (bascule, rampe de chargement, corral, parc d'attente,...), c'est la situation des marchés comme celui de Dori, Ouagadougou; ii) des marchés modernes bien aménagés avec des matériaux définitifs et qui comprennent un parc d'attente, un couloir de forçage, une rampe de chargement pour les camions, un système d'abreuvement des animaux, des hangars, etc. En général, les villes abritant ces marchés disposent des services techniques appropriés pour effectuer toutes les formalités liées aux contrôles sanitaires vétérinaires et même pour l'exportation.

a.3. Les marchés terminaux

Ils sont situés dans les deux plus grandes villes du pays, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Ceci découle de plusieurs facteurs dont les principaux sont : l'importance numérique et le pouvoir d'achat relatif de la population (donc des consommateurs), la confluence d'un nombre significatif d'animaux, la présence d'infrastructures de transformation industrielle (abattoir), les facilités de transport (camions, trains) vers toutes les destinations (intérieures ou extérieures), un tissu d'institutions financières et de crédit pour toutes les transactions (banques). En plus des commerçants de bétail, ces marchés terminaux sont fréquentés par d'autres catégories d'acteurs tels que les grands bouchers, les charcutiers, les rotisseurs-grilleurs, les services de restauration de grandes institutions comme l'armée, le Centre national des œuvres universitaires (CENOU) de l'Université, etc. Au niveau de la commune de Ouagadougou, la mairie a construit et aménagé en zone périurbaine, un marché de petits ruminants qui relève de la Régie autonome de gestion des marchés communaux (RAGEM).

a.4. Les marchés frontaliers

Nouvellement aménagés, ces marchés commencent aussi à prendre de l'importance. Il s'agit notamment de Bitou (à la frontière avec le Ghana et le Togo), Guelwongo (à la frontière avec le Ghana), Niangoloko (à la frontière avec la Côte d'Ivoire).

Le séjour des animaux sur les différents marchés est subordonné au paiement de différentes taxes dont la nature et le montant varient d'une localité à l'autre. Les principales taxes perçues au niveau des différents marchés à bétail sont :

- la taxe d'entrée,
- la taxe de sortie,
- la taxe d'embarquement et
- la taxe de gardiennage.

Ces taxes sont perçues, soit au profit de l'Administration (Communes), soit au profit des comités de gestion des marchés à bétail ou par les deux suivant une grille de répartition prédéfinie.

b. Les transporteurs

Dans la chaîne de commercialisation du bétail, le maillon du transport est de loin le plus important. Il occupe suivant les moyens utilisés, 5 à 22% des coûts de commercialisation (1); ces coûts étant fonction du mode de transport, de la distance et de la période. Actuellement, les moyens les plus utilisés à travers le pays pour convoier aussi bien les bovins que les petits ruminants d'un marché à l'autre sont i) la conduite à pied, ii) le camion (remorque ou semi-remorque) et iii) le train.

b.5. Le transport à pied

Le convoiage "à pied" reste le moyen exclusivement utilisé entre les points de production (fermes) et les marchés de collecte, ainsi que de ces derniers vers les marchés de regroupement. On estime à environ 2 semaines le temps que met une équipe de convoyeurs pour parcourir 300 km avec le troupeau. Le principal avantage de ce système, outre son coût relativement moindre par rapport aux autres, est l'attention et les soins apportés par les convoyeurs aux animaux tout au long du trajet (pâture, eau, repos,...). On peut également retrouver le convoiage à pied à partir des marchés de regroupement vers les marchés terminaux, trajets sur lesquels ce mode de transport est côtoyé par les camions et le train.

b.6. Le transport en camion

Ce mode de transport est assuré par les transporteurs qui sont des propriétaires de camions (remorques ou semi-remorques) normalement destinés au fret de marchandises. Ils transportent les marchandises généralement des capitales vers les villes secondaires et au retour, ils chargent des animaux pour les marchés terminaux. Les camions de transport ne sont pas adaptés aux longs trajets (confinement, hygiène, fatigue des animaux et dépréciation de la viande, bagarres entre animaux, mortalités,...). Mais pour le moment, à défaut de véritables bétailières, ils font l'affaire des uns et des autres. A certaines périodes de l'année (Tabaski surtout), la demande en moyens de transport est extrêmement forte, ce qui occasionne l'apparition d'une autre catégorie d'acteurs à savoir les "coxeurs". Ils se donnent pour rôle de trouver rapidement des camions pour charger les troupeaux des marchands afin de ne pas être en retard sur Ouagadougou ou directement sur les marchés terminaux extérieurs, notamment Abidjan (Côte d'Ivoire), Saki (Nigeria).

En ces périodes, ces services supplémentaires d'intermédiation sont très chèrement rémunérés, aussi bien par le marchand que par le transporteur, contribuant à renchérir davantage les prix à l'aval. Les coxeurs sont également présents au niveau du chemin de fer comme pourvoyeurs de wagons pour ceux qui préfèrent cette alternative aux camions.

b.7. Le transport par le train

Le train est l'autre alternative pour les exportateurs de bétail, mais essentiellement à partir de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso vers les destinations de Bouaké et Abidjan en Côte d'Ivoire. C'est un moyen sûr et de grande capacité, relativement rapide et qui se prête à relativement moins de tracasseries sur le trajet (il n'en manque cependant pas, notamment au niveau de la frontière). La situation actuelle en Côte d'Ivoire (deux zones administratives à franchir chacune avec ses conditionnalités) et le trafic très lucratif instauré autour de l'obtention des wagons sont les principales difficultés rapportées en ce qui concerne le rail. Les sommes à déboursier pour un wagon jusqu'à Abidjan varient de 750.000 à 1.000.000 FCFA et il faut parfois attendre durant 1 mois à 1,5 mois avant de pouvoir en disposer; un wagon pouvant transporter 40 bovins ou 200 petits ruminants.

2.2.3. Au niveau de la transformation

Pour la transformation du bétail en viandes le pays dispose de deux abattoirs frigorifiques à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso. Les structures d'abattage dans les petits centres urbains autres que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso se distinguent en deux types :

- **Les anciennes structures :** ce sont en fait des aires d'abattages couvertes et datant souvent de l'époque coloniale et qui ne sont pas conformes aux conditions sanitaires requises pour les différentes opérations de préparations des animaux et leur abattage.
- **Les autres abattoirs :** concernent une vingtaine de villes essentiellement, et ont été construits plus récemment par l'ONERA dans le cadre de son programme de construction des abattoirs séchoirs de brousse. Quant ils ont été bien entretenus, ils restent utilisables, bien qu'un programme vigoureux d'entretien et de reprise d'une partie du génie civil soit nécessaire à réaliser pour leur conférer le statut d'abattoirs conformes aux normes internationales.

Les actes d'abattages et de contrôle de salubrité sont assurés par ces structures sous la forme de prestation de services dont la rétribution dite taxe d'abattage varie selon les localités. A Ouagadougou, ces taxes étaient à 2 000 F pour les bovins et 500 F pour les petits ruminants.

Dans les autres localités ces taxes d'abattage sont fonction de l'animal et varient de 200 FCFA à 400 FCFA pour les bovins, de 100 à 200 pour les ovins et caprins.

Une fois prête, la carcasse est acheminée en ville, au marché/boucherie soit par les bouchers eux-mêmes au moyen d'engins personnels à deux roues ou au moyen de charrettes louées, moyennant des coûts allant de 100 à 200 FCFA pour les bovins et de 50 à 100 FCFA pour les ovins et caprins.

Tableau n° 8 : Identification des agents de la filière bétail-viande

Dans ce présent tableau, ne figurent que les agents exerçant une activité dans l'une des sous filières bovine, ovine ou caprine.

STADE DE LA FILIERE		FONCTION	AGENTS	PRODUITS
PRODUCTION		Elevage (nourriture, soin...) et décision de mettre une partie des animaux sur le marché	- Vendeur propriétaire (éleveur, emboucheur, agro pasteur, vendeur détaillant) ; - OPE	- Bovins, ovins et caprins sur pied - Fumier - Traction animale
COMMERCIALISATION		Achats d'animaux avec les producteurs aux marchés de collecte, puis aux marchés de regroupement et en fin aux terminaux pour l'exportation ou pour approvisionner les aires d'abattage, les abattoirs séchoirs, les abattoirs frigorifiques; Les animaux sont conduits soit à pied, soit en camion ou en train	- Vendeur collecteur ; - Acheteur (commerçant local, démarcheur) ; - Commerçant-exportateur/pied - Commerçant exportateur de carcasses.	Bovins, ovins et caprins sur pied
TRANSFORMATION	Boucherie de gros	Achat d'animaux sur pied, abattage dans les abattoirs séchoirs ou dans les abattoirs frigorifiques et cession de la viande en gros	- Chevillards ; - Bouchers abattants ; - Exportateurs.	- Viande chaude, réfrigérée ou congelée de bovins, ovins et caprins ; - sang, cornes, cuirs et peaux
	Boucherie de détail	- Achat d'animaux sur pied, abattage dans les aires d'abattage et les abattoirs séchoirs et cession de la viande au détail ; - Achat de la viande avec les grossistes et vente au détail	Bouchers détaillants	Viande chaude de bovins, ovins et caprins - sang, cornes, cuirs et peaux
	Grillade	Achète et fait cuire la viande pour la consommation	Grilleurs	Viande grillée de bovin, ovin et caprin

2.3. Identification de la nature et quantification des flux physiques inter-agents

La filière bétail-viande génère essentiellement deux produits : le bétail vif et la viande. A côté de ces deux principaux produits, on note des produits secondaires dont le lait, le sang, les cuirs et peaux, les cornes, la traction animale, le fumier, etc.

2.3.1. Principaux produits de la filière

a. Le bétail vif

La deuxième enquête nationale sur les effectifs du cheptel (ENEC II) a estimé la population des ruminants domestiques en 2003. En appliquant les taux de croît proposés par la DGPSE, ce cheptel peut être estimé en 2005 de la manière suivante :

Tableau n° 9 : Estimation des effectifs du cheptel en 2005

ESPECES	EFFECTIFS 2003	TAUX DE CROÎT	EFFECTIFS 2005
Bovins	7 311 544	2 %	7 607 000
Ovins	6 702 640	3 %	7 110 000
Caprins	10 035 687	3 %	10 647 000

Une bonne partie de ces exploitations est destinée aux exportations sur pieds ainsi qu'il ressort des statistiques du secteur de l'élevage de 1993 à 2005.

b. La viande

Le principal produit de transformation de la filière bétail-viande est la viande fraîche. Elle représente l'écrasante majorité des produits carnés achetés pour la consommation. On rencontre dans une moindre proportion d'autres produits tels que la viande grillée en morceaux, les brochettes, les steaks, les rôtis (restaurants) et la viande séchée (kilichi).

Les produits de charcuterie moderne préparés dans les supermarchés sont les pâtés, les boudins, les merguez, le chawarma. Ils gagnent progressivement du terrain dans les deux principales villes du pays et quelques villes secondaires (Ouahigouya, Koudougou), mais leur incidence reste encore très anecdotique dans le paysage des produits carnés du Burkina Faso.

Il y a donc très peu de transformation alimentaire proprement dite au-delà de la viande fraîche issue des abattoirs. Cela résulterait d'une part, de la maîtrise insuffisante des techniques par les professionnels, mais aussi d'autre part, des habitudes culturelles et culinaires locales et du faible pouvoir d'achat des consommateurs.

L'exportation concerne très peu la viande au Burkina Faso, l'essentiel des exportations se faisant sous la forme d'animaux vivants.

La viande commercialisée au Burkina Faso provient pour une très grande part sinon presque en totalité des abattages du cheptel national. On peut distinguer deux types d'abattages : les abattages contrôlés et les abattages non contrôlés. Les abattages contrôlés sont ceux enregistrés par les services d'élevage, après inspection des viandes et des abats dans les abattoirs.

Les abattages non contrôlés comprennent :

- les abattages non contrôlés par les services de l'élevage et qui rentrent dans le circuit de la commercialisation (abattages clandestins) ;
- les abattages domestiques non contrôlés par les services de l'élevage et qui sont réalisés dans le cadre des fêtes ordinaires (fêtes de fin d'années), des fêtes

coutumières (funérailles, intronisation etc.), des fêtes religieuses (Tabaski, ramadan, Pâques, Noël etc.) et des manifestations diverses constituées par les baptêmes, les mariages etc.

Les carcasses en gros sont gérées par des chevillards qui confient la vente au détail à des bouchers-détaillants ; lesquels revendent la viande au niveau des boucheries plus ou moins aménagées ou tout simplement au niveau d'étalages sommairement aménagés en bordure des marchés.

Les nombreuses études menées dans le domaine s'accordent à dire que seulement un tiers de la viande consommée au Burkina Faso provient des abattages contrôlés ; l'autre partie de la viande consommée provenant des abattages familiaux (filière directe).

Les exportations contrôlées de viande en 2005 sont estimées à 1 538 kg pour la viande bovine (l'équivalent de 14 bovins) et 25 260 kg pour la viande ovine (2 800 moutons) en direction notamment de la Côte-d'Ivoire, du Sénégal, du Togo et du Bénin.

2.3.2. Produits secondaires de la filière

À côté de la transformation alimentaire, la filière génère par ailleurs des sous produits non alimentaires tels que les cuirs, les peaux, les cornes et onglons, le sang, les excréta gastriques, etc..

c. Les cuirs et peaux

En ce qui concerne les cuirs et peaux, c'est le groupe Tan-Aliz qui en a (en principe) le monopole de la collecte et de la commercialisation sur l'ensemble du territoire national. Cette collecte des peaux et cuirs bruts s'effectue à travers un réseau dense de petits collecteurs jusque dans les hameaux les plus reculés, qui approvisionne les unités industrielles situées à Ouagadougou en vue des transformations successives jusqu'à la semi finition et la finition.

On notera cependant qu'une part substantielle des cuirs et peaux est transformée en produits d'artisanat traditionnel ou moderne local (artisans de Kaya et de Gorom-Gorom, produits pyrogravés, ...) ou exportée vers le Ghana et le Nigeria pour la consommation humaine. D'autres marchés potentiels comme l'Espagne et l'Italie bénéficient de ces produits secondaires de la filière bétail-viande.

d. Le sang

Le sang et les matières stercoraires constituent de très importants sous produits des abattoirs, disponibles quotidiennement en grandes quantités. Ils peuvent être entièrement valorisés respectivement dans l'alimentation des volailles ou dans la fertilisation des sols agricoles. Malgré cette importance quantitative et surtout utilitaire, on ne rencontre nulle part d'estimations fiables et complètes de la production nationale. L'AFO estime à plus de 2.500 litres la quantité de sang produite par jour dans ces installations, tandis que pour les excréta il en sort quotidiennement plus de 10 tonnes. Mais la structure ne trouve aucun preneur, si bien qu'à la longue, leur accumulation constitue en elle-même une contrainte majeure pour l'unité.

e. Les cornes

Au plan national, il n'existe aucun suivi de la production en cornes ou onglons des ruminants, tant par les grands abattoirs frigorifiques que par les aires d'abattage. On estime toutefois à près de 400 tonnes par an la production de cornes. Ce produit est essentiellement utilisé pour l'artisanat d'objets utilitaires (chasse-pieds, tables, cuillères, fourchettes, peignes, porte bougies, accoudoirs de fauteuils), d'objets de décoration (tableaux, boutons d'habits) et de bijoux (attrape cheveux, pique cheveux, bagues, bracelets, boucle d'oreilles).

Une expérience récente consistait à produire de l'engrais naturel à partir des cornes (riches en calcium). A ce niveau, deux paires de cornes équivalant à un kilogramme sont vendues à 25F aux collecteurs qui, après concassage revendent le sac de 50 kg à 10 000 F.

f. La traction animale

Lorsque l'on quantifie les produits de l'élevage, on aurait tort de négliger la traction attelée. Le travail de traction attelée d'une paire de bœufs a été évaluée à 5 ha par an en moyenne et le prix du labour avec traction attelée à 15 000 Fcfa par ha, soit un produit annuel moyen de 75 000 Fcfa par paire de bœufs. On a dénombré en 2005 environ 1 715 077 bœufs de trait.

g. Les déjections animales (fumier)

L'analyse financière ne tient compte que des déjections animales qui profitent directement à l'exploitant. La valorisation des déjections du bétail dépend donc des systèmes d'élevage. Ainsi, dans les systèmes transhumants, seule une partie des déjections animales produites profite à l'exploitation propriétaire du cheptel. Par contre, l'analyse économique tient compte de la valeur des déjections laissées sur les champs en jachère et profitant donc à l'activité agricole burkinabé, que les champs appartiennent ou non au propriétaire du cheptel. Ainsi, la proportion des déjections animales qui sont valorisées dépend du système d'élevage, de la saison et du type d'analyse réalisée.

Le prix auquel sont valorisées les déjections animales dépend : (i) de la forme sous laquelle celles-ci sont récupérées, ce qui influe directement sur leur qualité et leur potentiel de fertilisation ; (ii) du type de marché existant localement pour les déjections animales (dans les systèmes périurbains les déjections ont plus de valeur). Ainsi, le prix moyen auquel les déjections animales sont valorisées dépend du système d'élevage. Un prix de 2 Fcfa/kg a été retenu pour les systèmes d'élevage transhumants (à l'exception du système d'élevage bovin à transhumance de petite envergure) et les systèmes d'élevage extensifs sédentaires de petits ruminants. Un prix de 4 Fcfa / kg a été retenu pour les systèmes d'élevage bovin à transhumance de petite envergure, bovins sédentaires extensifs et bovin laitier. Un prix de 5 Fcfa / kg a été retenu pour les systèmes d'élevage bœufs de trait, embouche bovine et embouche ovine.

Enfin, le fumier constitue aussi un sous-produit important de l'élevage semi intensif. Dans les exploitations périurbaines, ce fumier est vendu aux agriculteurs voisins ou à des maraîchers à un prix oscillant entre 250 FCFA et 600 FCFA la charrette (entre 2 et 5 F/kg).

h. Le lait

Les vaches adultes représentent 40% des effectifs du cheptel, soit 3 042 800 vaches ; 50% de ces vaches sont des femelles allaitantes, soit au total 1 521 400 têtes ;

2.3.3. Quantification des flux physiques inter agents

L'IEPC a décrit huit systèmes d'élevage de bovins dans notre pays qui sont :

- ✓ Bovins transhumants de grande envergure (BOTRGE) ;
- ✓ Bovins transhumants de petite envergure (BOTRPE) ;
- ✓ Bovins sédentaires zébus peulh (BOSEZP) ;
- ✓ Bovins sédentaires Taurins (BOSETA) ;
- ✓ Bovins de traction (BOTRAC) ;
- ✓ Bovins laitiers semi-intensifs (métis) (BOLAISI-METIS) ;
- ✓ Bovins d'embouche familiale (BOEMBFA) ;
- ✓ Bovins d'embouche commerciale (BOEMBCO).

Le système BOLAIISI-ME représente 0,5% du cheptel bovin. Dans ce système d'élevage, l'objectif est de produire du lait. Aussi, son compte d'exploitation fait ressortir dans les produits, un apport important provenant du lait et des produits laitiers. L'analyse que nous menons, concerne la filière bétail viande. Faut-il prendre en compte la contribution de ce système qui produit accessoirement de la viande et principalement du lait ? La réponse est affirmative.

Les systèmes d'embouche bovine (BOEMBFA et BOEMBCO) : la comptabilisation des charges de ces systèmes fait intervenir « les animaux sur pied » c'est-à-dire des animaux achetés pour être embouchés et considérés de ce fait comme un intrant. Dans les 6 autres systèmes, les animaux sur pied sont des reproducteurs appelés à passer plusieurs années sur la ferme. C'est pourquoi, ils sont comptés dans les investissements et font l'objet d'amortissement au même titre que les bâtiments et autres.

Etant donné que notre analyse est basée sur des données pondérées, analyser ensemble les systèmes d'embouche et les 6 autres systèmes conduirait à des résultats biaisés au stade « production ».

C'est pourquoi, nous avons procédé ainsi qu'il suit :

- ✓ une analyse des 6 premiers systèmes sous le sigle « BOVEL » (Bovins d'élevage) regroupant les systèmes suivants : BOTRGE, BOTRPE, BOSEZP, BOSETA, BOVTRAC et BOLAIISI – ME ;
- ✓ une analyse des 2 autres systèmes d'embouche (BOEMBFA et BOEMBCO) sous le sigle BOVEMB ;
- ✓ une consolidation des 2 groupes de systèmes.

La même démarche analytique a été appliquée pour la quantification des flux au niveau des ovins; en ce qui concerne les caprins (l'embouche caprine étant très peu développée) seul le groupe "caprins d'élevage" a été retenu.

A. Sous-filière bovine

A.1. Démarche méthodologique et hypothèses de départ

- a. par hypothèse on admet que tous les bovins exportés en 2005 (sur pied ou sous forme de carcasse) sont des animaux embouchés et que tous les bovins embouchés sont destinés à l'exportation ; les statistiques de 2005 montrent que 212 660 bovins sur pied et seulement 14 carcasses ont été exportés, soit au total 212 674 têtes exportées ; les 212 674 bovins exportés constituent de fait les effectifs embouchés qui ont effectivement quitté la ferme (départ ferme) pour être commercialisés ;
- b. il ressort par ailleurs des statistiques de 2005 qu'un total de 281 369 bovins sont passés par les abattages contrôlés ; 14 d'entre eux provenant des animaux d'embouche, on en déduit que les 281 355 autres bovins ($281\,369 - 14$) sont issus des bovins d'élevage ; ces derniers sont vendus au détail pour la consommation locale ;
- c. les 281 355 bovins d'élevage ainsi abattus sont les mêmes qui ont été collectés puis commercialisés ; en considérant les 212 674 bovins d'embouche qui ont été collectés puis commercialisés, c'est au total 494 029 bovins qui ont suivi la filière longue ;
- d. l'examen du scénario de l'IEPC montre que 556 375 bovins sont destinés à la consommation nationale (nous admettons que ce nombre est invariable pour tous les scénarii) ; il ressort des calculs précédents que 281 355 de ces besoins proviennent des bovins vendus au détail ; la différence ($556\,375 - 281\,355 = 275\,020$) provient de la filière directe ;
- e. en considérant l'ensemble des deux filières longue et directe, c'est au total 769 049 bovins qui ont effectivement quitté la ferme en 2005, soit un taux d'exploitation de 10% ; ce qui, comparativement aux 13% de l'IEPC (ou aux 12% du MRA) dénote d'une sous exploitation des bovins ; les exportations de bétail sur pied étant l'une des principales formes d'exploitation du cheptel bovin, on remarquera que par rapport aux estimations de l'IEPC (432 534 bovins) le Burkina n'a exporté en 2005 que 212 660 têtes, soit 49% (presque la moitié) ; cette situation est incontestablement due aux difficultés d'exportation du bétail vers la Côte-d'Ivoire, principal débouché du bétail vif du Burkina ;
- f. d'un point de vue d'ensemble on retiendra que les bovins d'élevage en 2005 ont représenté 97,2% du cheptel national (contre 97,3% pour l'IEPC) et les bovins d'embouche 2,8% (contre 2,7% pour l'IEPC).

Les différentes étapes analytiques sont résumées dans le tableau suivant :

A.2. Tableau récapitulatif des flux

Tableau n° 10 : Flux physique dans la sous-filière bovine

NATURE DES FLUX	BOVINS TOUT SYSTEME	BOVINS D'ELEVAG	BOVINS D'EMBOU
. PROPORTIONS	100%	97,21%	2,79%
. PRODUCTION 2005	7 607 000	7 394 326	212 674
. EFFECTIF DEPART FERME	769 049	556 375	212 674
. % D EXPLOITATION (1)	10,11%	7,52%	100%
d. FILIERE DIRECTE	275 020	275 020	-
% (2)	35,76%	49,34%	-
c. EFFECTIF COLLECTE	494 029	281 355	212 674
%	64,24%	50,57%	100%
c. EFFECTIF COMMERCIALIS	494 029	281 355	212 674
%	64%	51%	100%
b. ABATTAGES CONTROLES	281 369	281 355	14
%	36%	51%	0,01%
b. VENTE DETAIL VIANDE	281 355	281 355	-
%	36,58%	51%	-
a. EXPORT VIANDE BOVINS	14	-	14
%	-	-	0,01%
a. EXPORT BOVINS SUR PIED	212 660	-	212 660
%	27,65%	-	99,99%
a. EXPORT TOTAL BOVINS	212 674	-	212 674
%	28%		100%

(1) taux d exploitation par rapport au cheptel national par type d'élevage

(2) Pourcentages par rapport au total des bovins exploites (départ ferme)

B. Sous-filière ovine

B.1. Démarche méthodologique et hypothèses de départ

- a. les statistiques animales indiquent que 2 806 carcasses d'ovins ont été exportées en 2005 ; on admet par hypothèse que ces ovins proviennent exclusivement des animaux d'embouche abattus ; les exportations d'ovins sur pied ont été de 304 224 têtes pour la même année ; on suppose toujours que ces ovins proviennent des animaux embouchés ; au total 307 030 ovins ont été exportés en 2005 ;
- b. ces 307 030 ovins sont ceux qui ont été effectivement embouchés et commercialisés;
- c. les abattages contrôlés de 2005, ainsi qu'il ressort des rapports statistiques, sont estimés à 270 569 ovins ; si l'on en déduit les 2 806 ovins provenant des animaux embouchés, la différence de 267 763 provient des ovins d'élevage ; 5% des ovins exploités sont vendus par les braiseurs (97 223 têtes) ; 173 346 têtes sont vendues au détail pour la consommation locale ;
- d. on suppose d'une part que les ovins absorbés par la filière directe (571 644) et d'autre part que le nombre d'ovins consommés par la population locale ne varient pas du scénario de l'IEPC (1 637 433) à la situation de 2005, et en tenant compte du fait que ce sont 267 763 ovins qui sont vendus au détail, on obtient pour les abattages non contrôlés des particuliers, 798 026 ovins ;
- e. la somme des abattages non contrôlés des particuliers, des abattages contrôlés et des exportations sur pied donne un total de 1 372 819 ovins effectivement collectés et commercialisés ;
- f. en maintenant constant le nombre d'ovins qui suivent la filière directe, c'est au total 1 944 463 ovins qui ont quitté la ferme, c'est-à-dire qui ont été effectivement exploités ; soit un taux d'exploitation de 27,3% (pour des moyennes de 26,8% pour l'IEPC et 26% pour le MRA);

Les différentes étapes analytiques sont résumées dans le tableau suivant :

B.2. Tableau récapitulatif des flux

Tableau n° 11 : Flux physique dans la sous-filière ovine

NATURE DES FLUX	OVINS TOUT SYSTEME	OVINS D'ELEVAG	OVINS D'EMBOU
PROPORTIONS (IEPC)	100%	93,5%	6,5%
PRODUCTION 2005	7 110 000	6 647 850	462 150
EFFECTIF DEPART FERME	1 944 463	1 637 433	307 030
%	27,35%	26,63%-	66,44%-
FILIERE DIRECTE	571 644	571 644	-
%	29,4%	34,91%	-
COLLECTE DES OVINS	1 372 819	1 065 789	307 030
%	70,6%	65%	100%
COMMERCE DES OVINS	1 372 819	1 065 789	307 030
%	71%	65,09%	100%
c. ABATTAGES CONTROLES	270 569	267 763	2 806
%	13,91%	16,35%	0,91%
c. VENTE DETAIL VIANDE	170 540	170 540	-
%	08,77%	10,42%	-
BRAISEURS	97 223	97 223	-
%	04,99%	05,94%	-
a. EXPORT VIANDE OVINS	2 806	-	2 806
%	0,14%-	-	01%
a. EXPORT OVINS SUR PIED	304 224	-	304 224
%	15,65%	-	99%
a. EXPORT TOTALES OVINS	307 030	-	307 030
%	16%	-	100%
ABATTAGES PARTICULIERS	798 026	798 026	-
%	41,04%	48,74%	-

C. Sous-filière caprine

C.1. Démarche méthodologique et hypothèses de départ

- a. il ressort des statistiques de 2005 que les abattages contrôlés de caprins ont été de 886 573 têtes ; ces caprins sont abattus et vendus en totalité aux détaillants et aux braiseurs qui les revendent aux consommateurs ;
- b. en supposant que le nombre de caprins consommés au plan national ne varie pas, et à partir des données de l'IEPC, c'est donc 3 154 067 caprins qui ont été consommés ;
- c. en admettant que les abattages non contrôlés sont demeurés constants par rapport au scénario de l'IEPC (1 337 050) et en déduisant de la consommation nationale ces abattages et les abattages contrôlés de 2005 (886 573 têtes), c'est 930 444 caprins qui ont suivi la filière directe ;
- d. en ajoutant à cette consommation nationale (3 154 067) les exportations sur pied de 2005 (254 642), c'est au total 3 408 709 caprins qui ont été effectivement exploités, soit un taux d'exploitation de 32,01% (contre respectivement 32,2% pour l'IEPC et 32% pour le MRA) ;
- e. l'IEPC estime que 5% des caprins exploités sont vendus par les braiseurs, soit 170 435 têtes ; en déduisant ce nombre de l'ensemble des abattages contrôlés, c'est donc 716 138 caprins qui sont vendus au détail ;
- f. en déduisant de l'ensemble des caprins exploités ceux qui suivent la filière directe, il reste 2 380 209 caprins qui sont donc collectés puis commercialisés ;

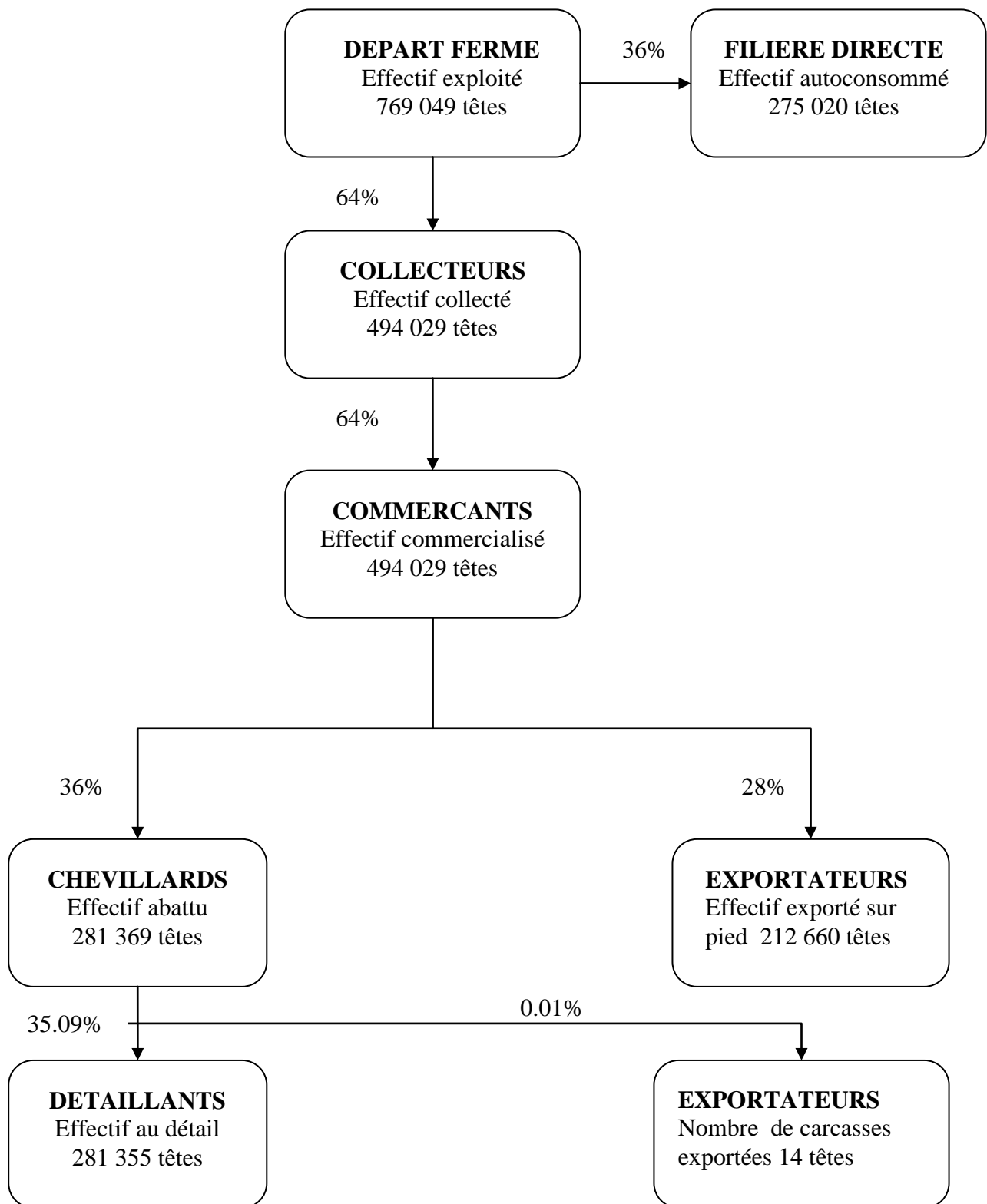
C.2. Tableau récapitulatif des flux

Tableau n° 12 : Flux physique dans la sous-filière caprine

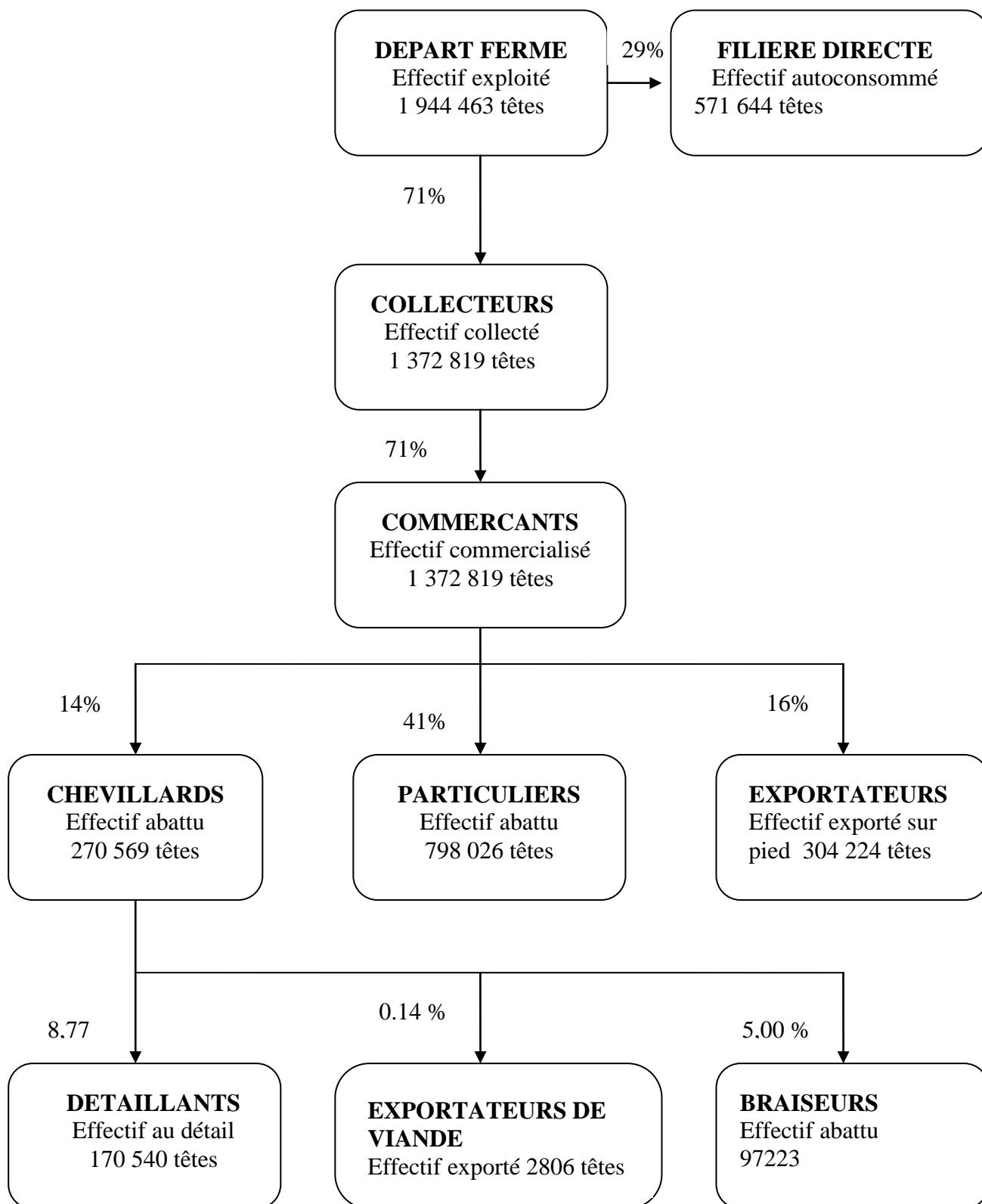
NATURE DES FLUX	CAPRINS TOUT SYSTEME	CAPRINS D'ELEVAG	CAPRINS D'EMBOU
PROPORTION	100%	100%	-
PRODUCTION 2005	10 647 000	10 647 000	
EFFECTIF DEPART FERME	3 408 709	3 408 709	-
%	32,01	32,01	-
FILIERE DIRECTE	1 028 500	1 028 500	-
%	30%	30%	-
COLLECTE DES CAPRINS	2 380 209	2 380 209	-
%	70%	70%	-
COMMERCE DES CAPRINS	2 380 209	2 380 209	-
%	70%	70%	-
ABATTAGES CONTROLES	886 573	886 573	-
%	26%	26%	-
VENTE AU DETAIL VIANDE	716 138	716 138	-
%	21%	21%	-
BRAISEURS	170 435	170 435	-
%	05%	05%	-
EXPORT CAPRINS SUR PIED	254 642	254 642	-
%	08%	08%	-
ABATTAGES PARTICULIERS	1 238 994	1 238 994	-
%	36%	36%	-

2.4. Graphe de la filière

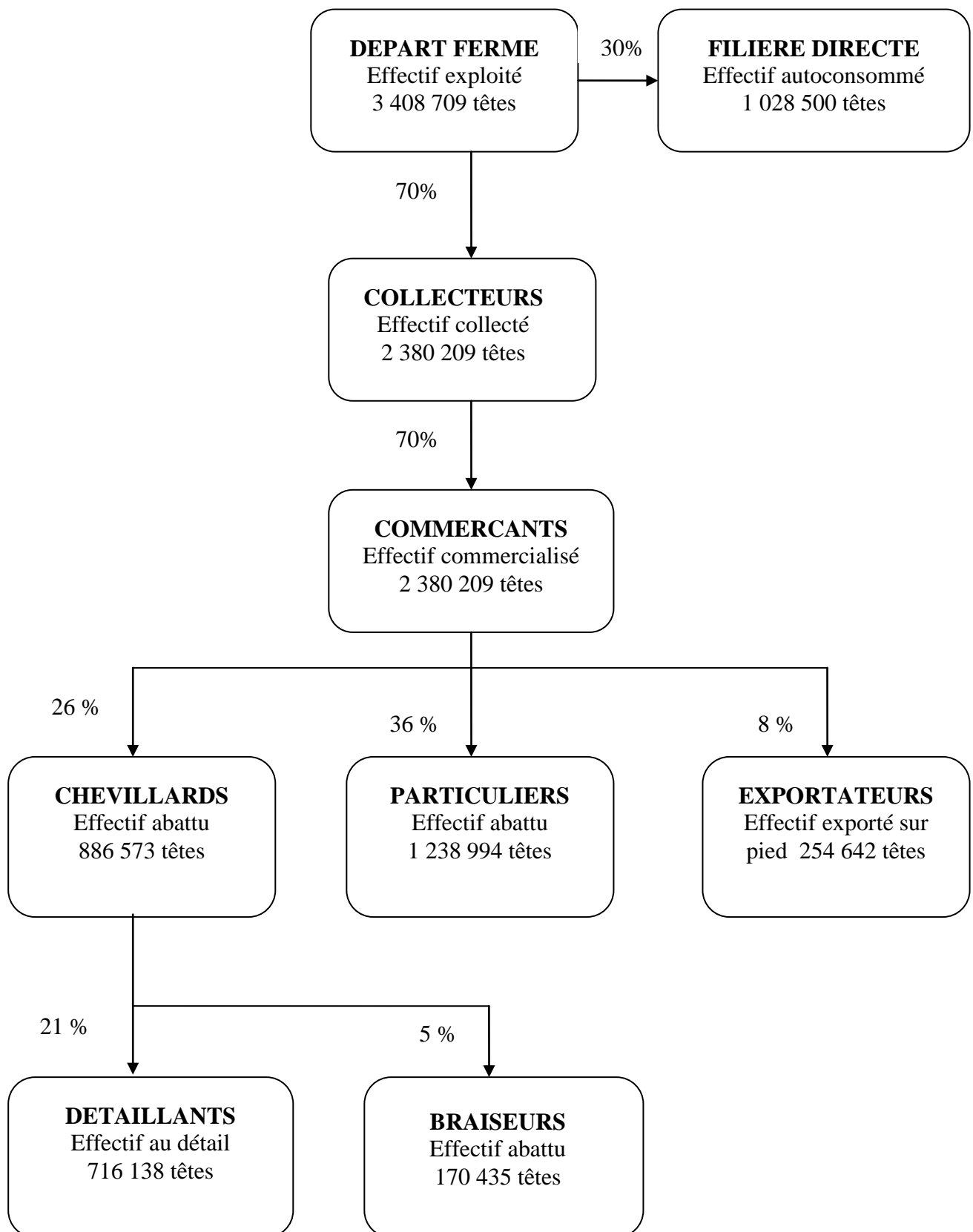
Graphique n° 10 : Graphe de la sous filière bovine (situation de référence, année 2005)



Graphique n° 11 : Graphe de la sous filière ovine (situation de référence, année 2005)



Graphique n° 12 : Graphe de la sous filière caprine (situation de référence, année 2005)



III. ANALYSE FINANCIERE DE LA FILIERE (SITUATION DE REFERENCE)

3.1. Comptes de production-exploitation et analyse des soldes essentiels (RBE, RNE, VA)

Les comptes de production et d'exploitation sont les composantes du tableau ressources emplois aussi appelé compte de production - exploitation, compte tenu du fait qu'il scinde en un tableau le compte de production et le compte d'exploitation. On réalisera ce compte pour chaque agent de la filière.

En consolidant le compte de production-exploitation des différents acteurs de la filière, on réalise le compte consolidé de la filière.

Au regard de l'importance de la filière bétail-viande, du nombre élevé de ses acteurs et la multitude d'activités dans la filière, le groupe s'est proposé de mener cette analyse financière au sein des sous-filières bovine, ovine et caprine. Par souci d'allégement du document et afin de faciliter son exploitation, le groupe a procédé à une synthèse de ces comptes (voir tableaux ci-dessous). Les comptes de production et d'exploitation sont conglomérés dans l'annexe 1 (voir tableaux 1 à 3)

3.1.1. Synthèse des comptes des agents de la sous-filière bovine au prix financier

a. Comptes individuels des agents

Tableau n° 13 : Synthèse des comptes d'exploitation des agents

Agent	Valeur ajoutée	Revenu perçu	Revenu mixte	Observations
Eleveur ELV	180 704	133 624	178 074	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création de la valeur ajoutée par chaque agent ❖ Activité rentable car génère des revenus pour l'agent. ❖ Revenu perçu par l'agent suffit pour rémunérer sa main d'œuvre. ❖ Il n'y a donc pas de coût d'opportunité
Eleveur EMB	239 012	159 734	211546	
Collecteur ELV	1 390 410	1 140 410	1 390 410	
Commerçant ELV	5 055 960	45 962 280	5 055 960	
Commerçant EMB	6 029 104	5 779 104	6 279 104	
Chevillard ELV	12 171 600	11 921 600	12 171 600	
Chevillard EMB	8 023 324	7 773 324	8 023 324	
Détaillant ELV	1 212 840	962 840	1 212 840	
Exportateur EMB	10 353 000	5 903 000	6 153 000	
Exportateur de carcasses	613 830	257 150	507 150	

b. Compte consolidé de la sous-filière bovine

Tableau n° 14 : synthèse du compte d'exploitation de la sous-filière bovine

	Scénario de base	1	2	3	Observations
Valeur ajoutée	102 636 700 000	140 036 400 000	140 104 600 000	140 649 100 000	La sous-filière bovine crée de la valeur ajoutée. elle génère également des revenus rétribués aux différents agents. Elle est créatrice d'emplois
Résultat avant impôt	77 599 628 140	110 624 456 111	110 837 396 811	112 539 822 811	
Variation VA	100%	36,44%	0,05%	0,44%	

3.1.2. Synthèse des comptes des agents de la sous-filière ovine au prix financier

a. Comptes individuels des agents

Tableau n° 15 : Synthèse des comptes d'exploitation des agents

Agent	Valeur ajoutée	Revenu perçu	Revenu mixte	Observations
Eleveur ELV	63 741	56 158	63 741	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création de la valeur ajoutée par chaque agent ❖ Activité rentable car génère des revenus pour les agents. ❖ Revenu perçu par l'agent suffit pour rémunérer sa main d'œuvre. ❖ Il n'y a donc pas de coût d'opportunité
Eleveur EMB	49 096	20 088	44 123	
Collecteur ELV	973 440	735 940	1 210 940	
Commerçant ELV	2 847 360	2 609 860	3 084 860	
Commerçant EMB	4 494 768	4 257 268	4 732 268	
Chevillard ELV	5 540 400	5 302 900	5 777 900	
Chevillard EMB	3 510 000	3 272 500	3 747 500	
Détaillant ELV	3 573 715	3 336 215	3 811 215	
Braiseur ELV	3 353 985	3 116 485	3 591 485	
Particulier ELV	4 497 415	4 259 915	4 259 915	
Exportateur EMB	15 978 240	15 740 740	9 534 140	
Exportateur de carcasses	11 116 800	10 879 300	8 435 900	

b. Compte consolidé de la sous-filière ovine

Tableau n° 16 : Synthèse du compte d'exploitation de la sous-filière ovine

	Scénario de base	1	2	3	Observations
Valeur ajoutée	110 319 900 000	113 704 700 000	113 020 600 000	113 426 400 000	La sous-filière ovine crée de la valeur ajoutée. Elle génère également des revenus rétribués aux différents agents.
Résultat avant impôt	102 757 072 181	104 173 986 330	103 532 384 889	104 278 091 164	
Variation VA	100%	3,07%	-0,60%	-0,24%	

3.1.3. Synthèse des comptes des agents de la sous-filière caprine au prix financier

a. Comptes individuels des agents

Tableau n° 17 : Synthèse des comptes des agents de la sous-filière caprine

Agent	Valeur ajoutée	Revenu perçu	Revenu mixte	Observations
Eleveur ELV	75 094	69 383	75 094	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Création de la valeur ajoutée par chaque agent ❖ Activité rentable car génère des revenus pour les agents. ❖ Revenu perçu par l'agent suffit pour rémunérer sa main d'œuvre. ❖ Il n'y a donc pas de coût d'opportunité
Collecteur ELV	811 200	573 700	811 200	
Commerçant ELV	1 910 400	1 672 900	1 910 400	
Chevillard ELV	6 307 200	6 069 700	6 307 200	
Détaillant ELV	1 790 690	1 553 190	1 790 690	
Braiseur ELV	1 492 485	1 254 985	1 492 485	
Particulier ELV	3 717 890	3 480 390	3 717 890	
Exportateur/pied	19 699 680	19 462 180	19 699 680	

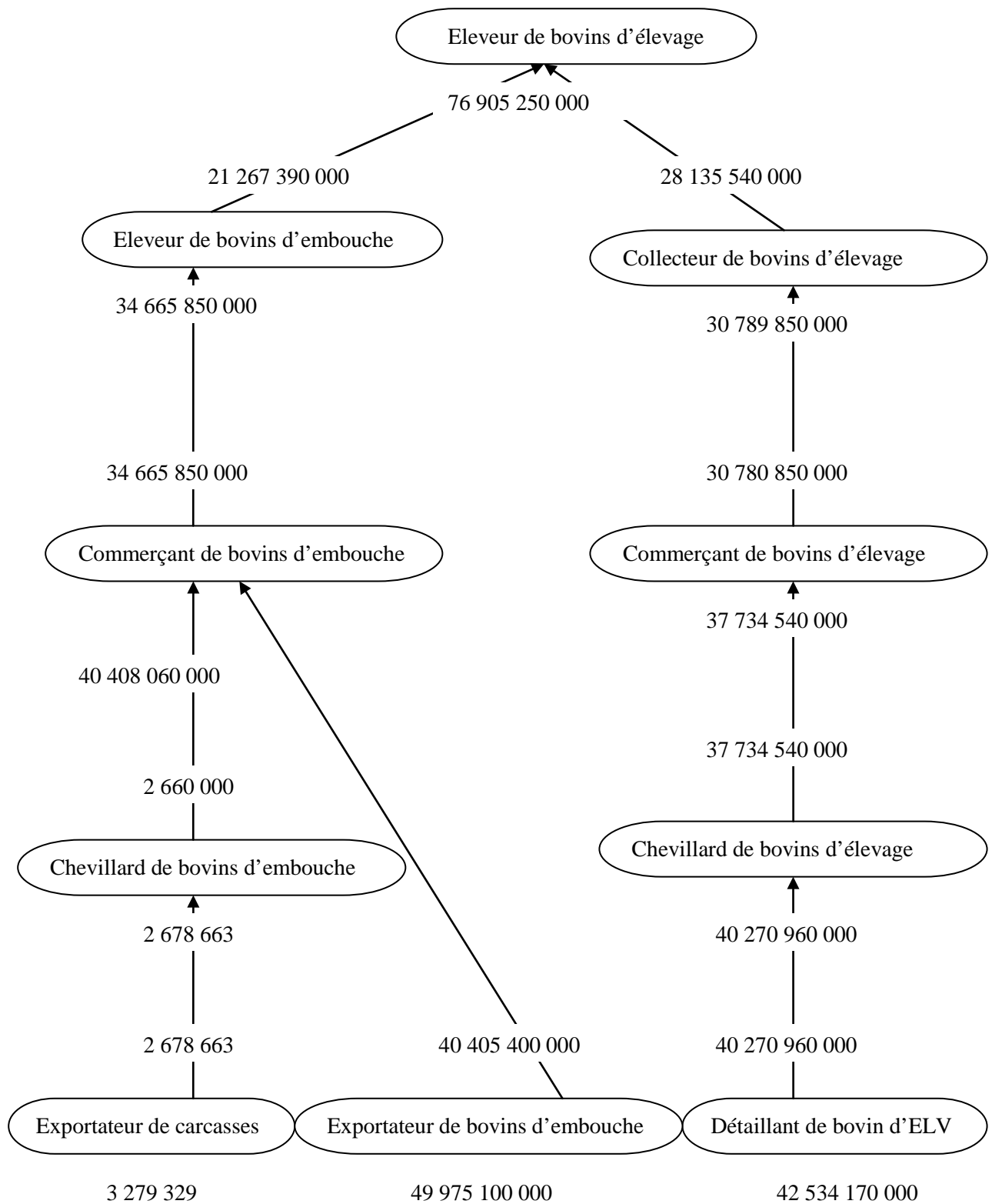
b. Compte consolidé de la sous-filière caprine

Tableau n° 18 : Synthèse du compte d'exploitation de la sous-filière caprine

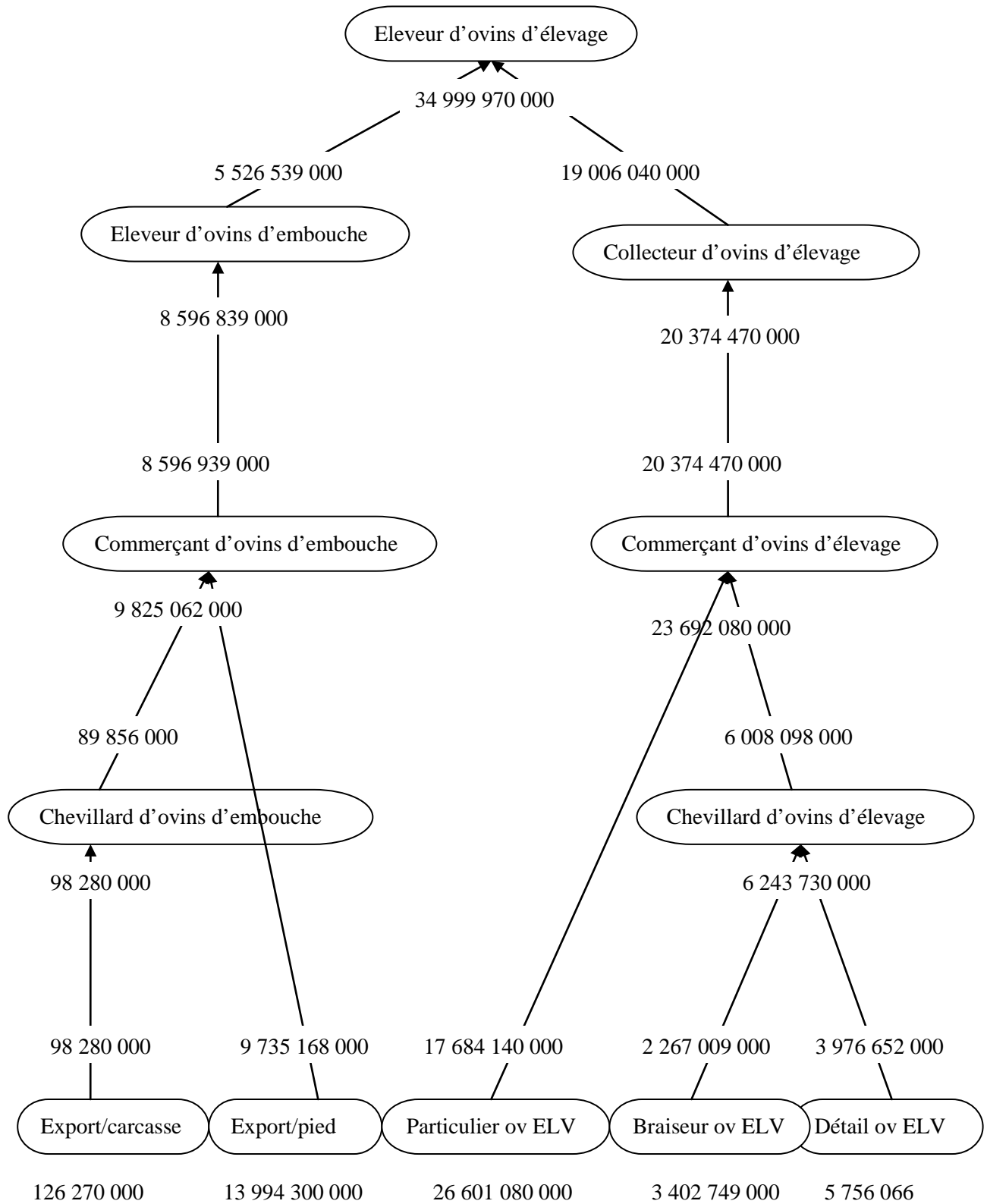
	Scénario de base	1	Observations
Valeur ajoutée	100 556 700 000	101 754 200 000	La sous-filière ovine crée de la valeur ajoutée. Elle génère également des revenus rétribués aux différents agents.
Résultat avant impôt	93 605 883 260	94 110 873 640	
Variation VA	100%	1,19%	

3.2. Identification des flux monétaires et leur représentation graphique

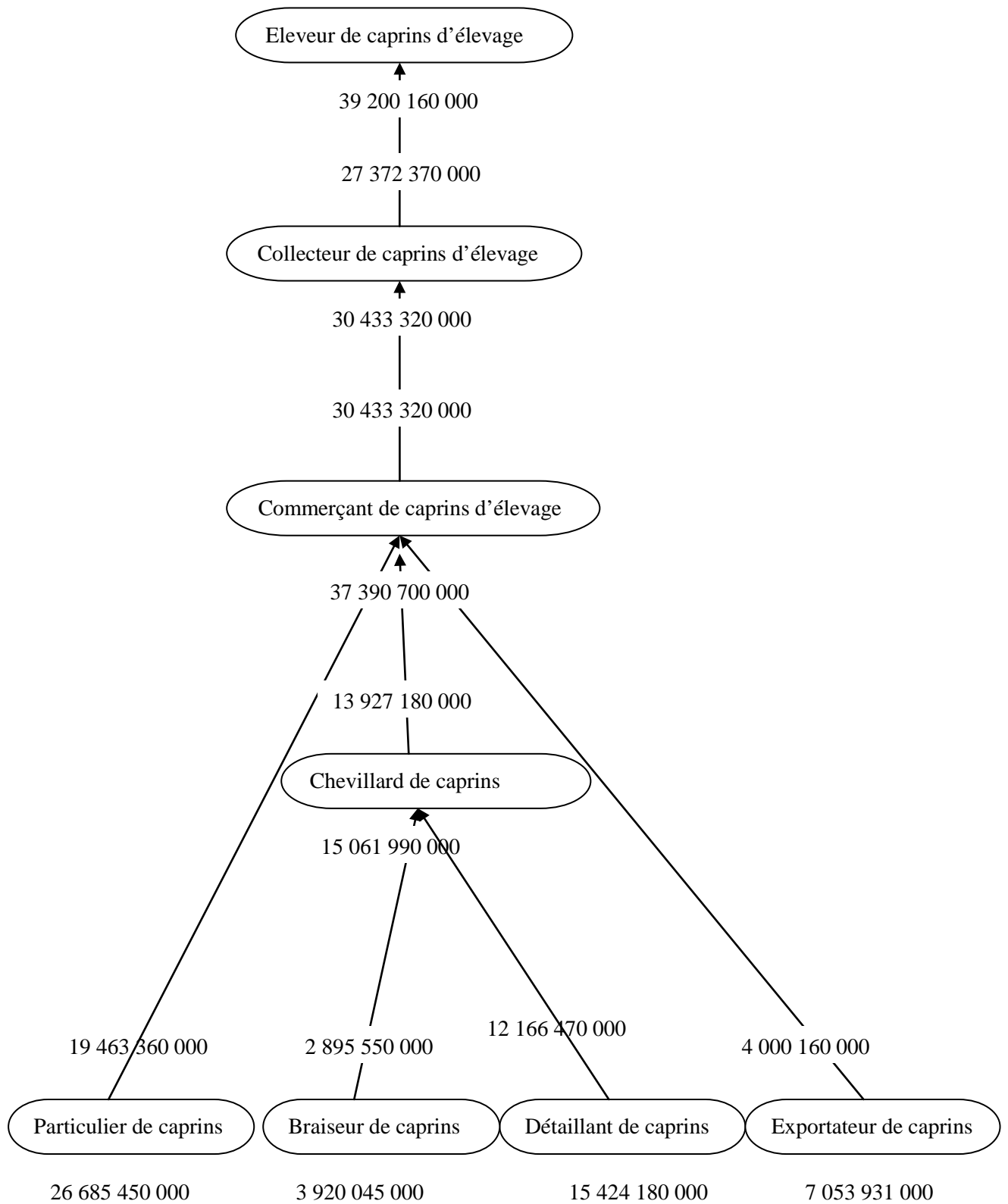
Graphique n° 13 : Flux monétaires dans la sous-filière bovine



Graphique n° 14 : Flux monétaires dans la sous-filière ovine



Graphique n° 15 : Flux monétaires dans la sous-filière caprine



3.3. Compte consolidé de la filière

La filière bétail-viande étant composée de trois sous-filières et dans le souci d'une meilleure appréciation de l'impact de la mesure, le groupe se propose de présenter des comptes consolidés propres à chaque sous-filière.

Après avoir sommé les charges et les produits de chaque sous-filière, le groupe présente ici une synthèse des soldes essentiels. Les tableaux complets sont indexés dans l'annexe 4 (Tableau 1 à 3)

✓ *Tableau de synthèse de la filière*

Tableau n° 19 : Récapitulation des principaux agrégats de la sous-filière bovine

	Bovins	Ovins	Caprins	Total
CI	755 351 800 000	61 681 500 000	74 726 540 000	891 759 840 000
VA	102 636 700 000	110 319 900 000	100 556 700 000	313 513 300 000
RBE	84 046 878 340	104 777 291 181	95 873 694 260	284 697 863 781
RNE	79 240 552 040	102 904 446 581	93 605 883 260	275 750 881 881
Résultat avant impôt	77 599 628 140	102 757 072 181	93 605 883 260	273 962 583 581

3.4. Analyse de la création de la valeur ajoutée dans la filière

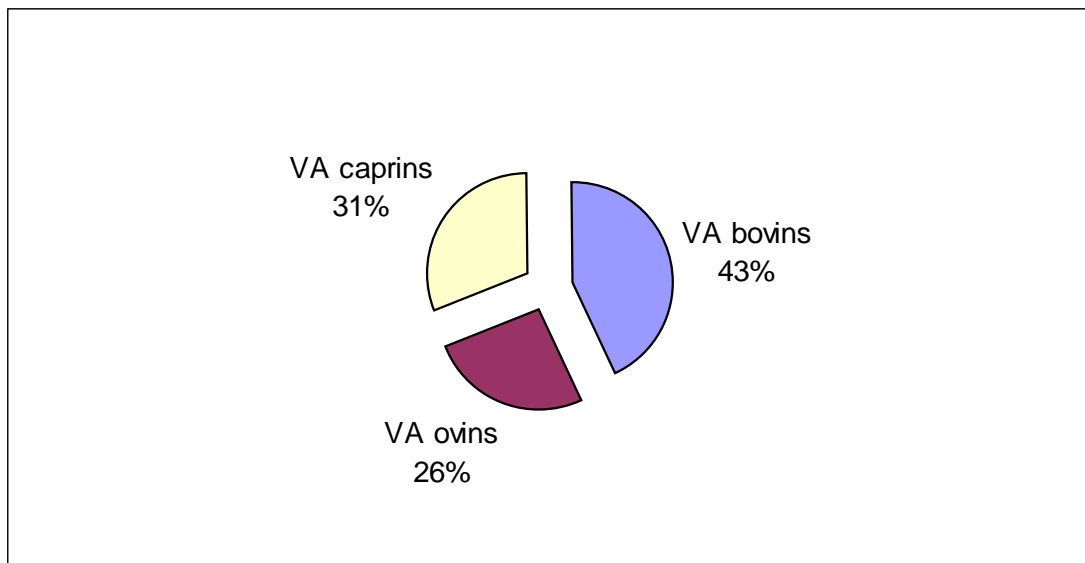
Dans cette partie, il sera question d'une part de la présentation de la création de la valeur ajoutée par sous-filière, suivie de leur analyse, et d'autre part, un exposé du tableau synthétisant la répartition de la valeur ajoutée de la filière bétail-viande (consolidation des trois sous-filières) sera proposé.

Tableau n° 20 : Répartition de la valeur ajoutée par agent

Agents	VA bovins	VA ovins	VA caprins	total	% par agent
Éleveur ELV	73 540 393 780	37 829 819 745	44 517 236 925	155 887 450 449	65,27%
Éleveur EMB	7 328 610 474	1 455 009 056	0	8 783 619 530	3,68%
Collecteur ELV	1 861 758 990	988 041 600	1 856 025 600	4 705 826 190	1,97%
Commerçants ELV	3 382 437 240	1 563 200 640	4 735 881 600	9 681 519 480	4,05%
Commerçant EMB	3 050 726 624	714 668 112	0	3 765 394 736	1,57%
Chevillard ELV	6 341 403 600	1 368 478 800	5 171 904 000	12 881 786 400	5,39%
Chevillard EMB	200 583	7 020 000	0	7 220 583	0,003%
Détaillant ELV	1 895 668 920	1 668 924 905	3 513 333 780	7 077 927 605	2,96%
Export sur pied	5 238 618 000	2 524 561 920	1 595 674 080	9 358 854 000	3,92%
Export carcasses	202 564	16 230 528	0	16 433 092	0,007%
Braiseur ELV	0	989 248 680	695 498 010	1 684 746 690	0,70%
Particulier ELV	0	12 349 296 485	12 618 518 660	24 967 815 145	10,45%
Total	102 640 020 774	61 474 500 471	74 704 072 655	238 818 593 900	100%
% par sous-filière	42,98%	25,74%	31,28%	100%	

NB: L'activité des chevillards EMB crée aussi une importante valeur ajoutée mais le manque de bêtes à traiter à ce niveau de la chaîne fait que la part de leur valeur ajoutée paraît faible.

Graphique n° 16 : Répartition de la valeur ajoutée par sous-filière

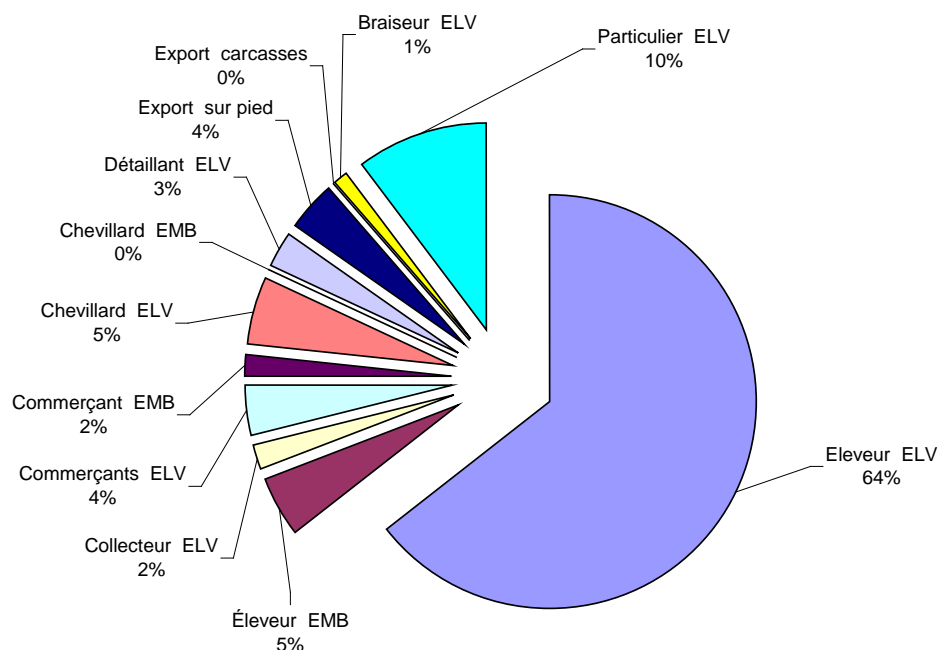


L'analyse de la formation de la valeur ajoutée montre que celle-ci provient principalement des bovins avec 43% en situation de référence, puis viennent les caprins (31%) et enfin les ovins (26%).

Rapporté au PIB agricole de 2005, soit 945 932 000 000 FCFA, la part de la filière bétail-viande dans la formation de ce PIB est d'environ 25,25%.

Si l'on considère le PIB national de la même année (2 555 488 100 000 FCFA), la part contributive de la filière bétail-viande a été de 9,35% ; en considérant que la même année la contribution de tout le secteur a été de 12,2% on en déduit que la filière bétail-viande représente 75% des richesses créées par le secteur de l'élevage en 2005 (soit 238 818 593 900 FCFA).

Graphique 17 : Répartition de la valeur ajoutée par agents de la filière bétail viande



Une lecture du graphique permet d'apprécier la création de la valeur ajoutée de la filière. Les éleveurs sont les agents qui créent le plus de valeur ajoutée dans la filière.

Tableau n° 21 : Répartition de la valeur ajoutée de la sous filière bovine par agent

Agents de sous filière	VA par agent			Part dans la sous-filière
	VA. 1 agent	Nbre agents	VA. Ens.	
Eleveur de bovins d'élevage	180 705,8	406 962	73 540 393 780	72%
Eleveur de bovins d'embouche	239 012,8	30 662	7 328 610 474	7%
Collecteur de bovins d'élevage	1 390 410	1 339	1 861 758 990	2%
Commerçants de bovins d'élevage	5 055 960	669	3 382 437 240	3%
Commerçant de bovins d'embouche	6 029 104	506	3 050 726 624	3%
Chevillard de bovins d'élevage	12 171 600	521	6 341 403 600	6%
Chevillard de bovins d'embouche	8 023 324	0,025	200 583	0%
Détaillant de bovins d'élevage	1 212 840	1 563	1 895 668 920	2%
Exportateur de bovins d'embouche	10 353 000	506	5 238 618 000	5%
Exportateur de carcasses bovin d'embouche	613 830	0,33	202 564	0%
Total			102 640 020 774	100%

La consolidation des comptes permet de faire ressortir la valeur ajoutée de l'ensemble de la sous filière bovine. Cette valeur est de 102 640 020 774 FCFA. Les éleveurs de bovins sont les agents qui créent le plus de valeur ajoutée (plus de 70% de la valeur ajoutée de l'ensemble de la sous filière bovine); viennent ensuite les commerçants, les chevillards les exportateurs, les détaillants et les collecteurs.

NB : la valeur ajoutée créée par les éleveurs d'animaux embouchés sont évalués trimestriellement conformément à la durée nécessaire pour l'embouche et la cession des animaux embouchés.

Tableau n° 22 : Répartition de la valeur ajoutée de la sous filière ovine par agent

Agents de sous filière	VA par agent	Nbre agents	VA. Ens.	Part dans la sous-filière
Eleveur d'ovins d'élevage	63 741	593 489	37 829 819 745	61,53%
Eleveur d'ovins d'embouche	49 096	29 636	1 455 009 056	2,36%
Collecteur d'ovins d'élevage	973 440	1 015	988 041 600	1,60%
Commerçants d'ovins d'élevage	2 847 360	549	1 563 200 640	2,54%
Commerçant d'ovins d'embouche	4 494 768	159	714 668 112	1,16%
Chevillard d'ovins d'élevage.	5 540 400	247	1 368 478 800	2,22%
Chevillard d'ovins d'embouche	3 510 000	2	7 020 000	0,01%
Détaillant d'ovins d'élevage	3 573 715	467	1 668 924 905	2,71%
Braiseur d'ovins d'élevage	3 718 980	266	989 248 680	1,61%
Exportateur d'ovins d'embouche	15 978 240	158	2 524 561 920	4,10%
Exportateur carcasses d'ovins d'embouche	11 116 800	1,46	16 230 528	0,02%
Particulier d'ovins d'élevage.	5 719 915	2 159	12 349 296 485	20,09%
Total			61 474 500 471	100%

La consolidation des comptes, permet de faire ressortir la valeur ajoutée de l'ensemble de la sous filière ovine. Cette valeur est de 61 474 500 471 FCFA. Les éleveurs d'ovins sont les agents qui créent le plus de valeur ajoutée (plus de 60% de la valeur ajoutée de l'ensemble de la sous filière), ensuite viennent les particuliers, les commerçants, les détaillants, les exportateurs, les chevillards, les braiseurs, les collecteurs.

Tableau n° 23 : Répartition de la valeur ajoutée de la sous filière caprine par agent

Agents de la sous filière	VA par agent	Nbre agents	VA. Ens.	part dans la sous-filière
Eleveur caprin	75 094	592 817	44 517 236 925	60%
Collecteur caprin	811200	2 288	1 856 025 600	2%
Commerçant caprins	1 910 400	2 479	4 735 881 600	6%
Chevillard caprin	6 307 200	820	5 171 904 000	7%
Détaillant caprins	1 790 690	1 962	3 513 333 780	5%
Braiseur caprin	1 492 485	466	695 498 010	1%
Exportateur caprin	19 699 680	81	1 595 674 080	2%
Particulier caprin	3 717 890	3 394	12 618 518 660	17%
Total			74 704 072 655	100%

La consolidation des comptes permet de faire ressortir la valeur ajoutée de l'ensemble de la sous filière caprine. Cette valeur est de 74 704 072 655 FCFA. Les éleveurs de caprins sont les agents qui créent le plus de valeur ajoutée (environ 60% de la valeur ajoutée de l'ensemble de la sous filière), ensuite viennent les particuliers, les commerçants, les chevillards, les détaillants, les braiseurs et les exportateurs de caprins.

3.5. Analyse de la distribution des revenus dans la filière

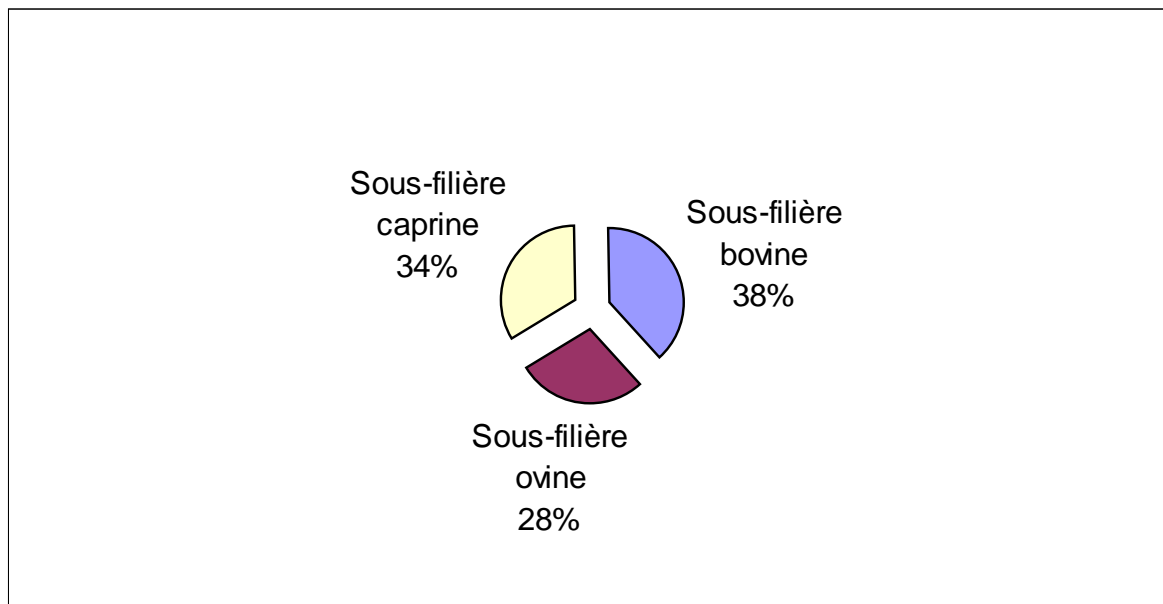
Tableau n° 24 : Distribution des revenus par agents

	Bovins	Ovins	Caprins	Total	% par agent
Éleveur ELV	54 380 053 073	33 329 155 262	41 131 481 193	128 840 689 528	63,82%
Éleveur EMB	4 897 791 504	2 381 311 872	0	7 279 103 376	3,60%
Collecteur ELV	1 527 008 990	746 979 100	1 312 625 600	3 586 613 690	1,77%
Commerçants ELV	3 215 187 240	1 432 813 140	4 147 119 100	8 795 119 480	4,35%
Commerçant EMB	2 924 226 624	676 905 612	0	3 601 132 236	1,78%
Chevillard ELV	6 211 153 600	1 309 816 300	4 977 154 000	12 498 123 900	6,19%
Chevillard EMB	194 333	6 545 000	0	6 739 333	0,003%
Détaillant ELV	1 504 918 920	1 558 012 405	3 047 358 780	6 110 290 105	3,02%
Exportateur sur pied	2 986 918 000	926 073 680	1 576 436 580	5 489 428 260	2,72%
Exportateur carcasse	84 860	1 431 344 120,00	0	1 431 428 980	0,71%
Braiseur ELV	0	11 622 914	584 823 010	596 445 924	0,29%
Particulier ELV	0	11 836 533 985	11 812 443 660,00	23 648 977 645	11,71%
Total	77 647 537 143	55 647 113 390	68 589 441 923	201 884 092 456	100%
% par sous-filière	38%	28%	34%	100%	

Tableau n° 25 : Distribution des revenus par sous-filière

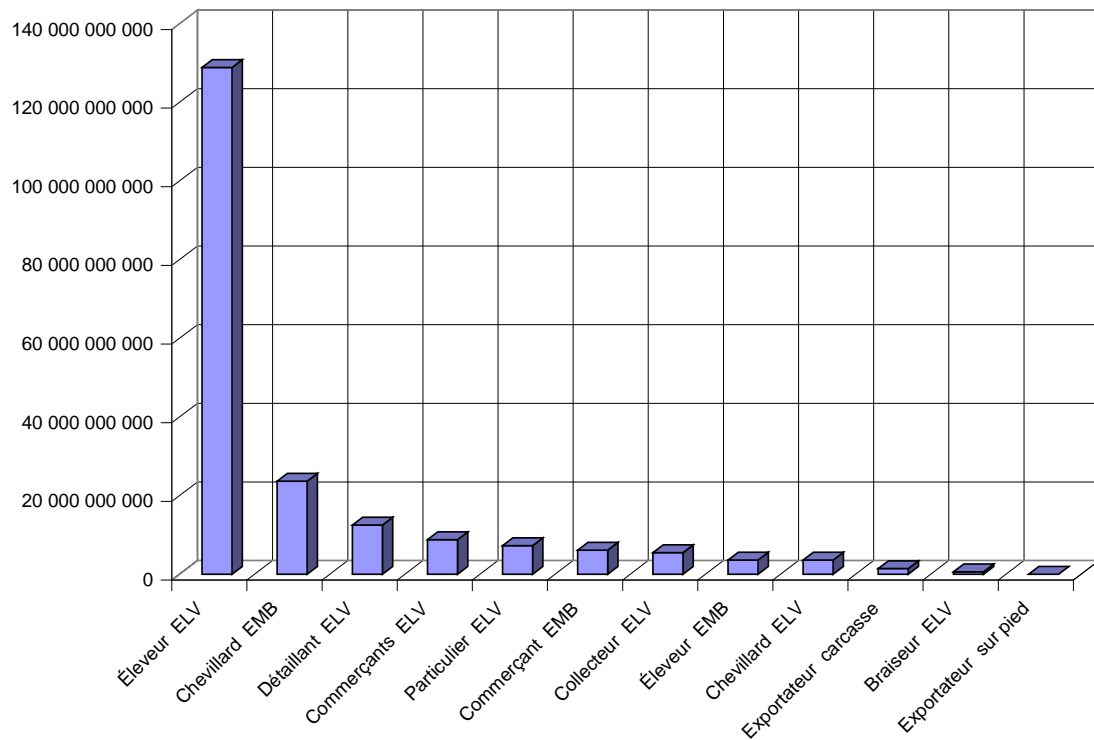
Création du revenu	Revenu	pourcentage
Sous-filière bovine	77 647 537 143	38%
Sous-filière ovine	55 647 113 390	28%
Sous-filière caprine	68 589 441 923	34%
Total	201 884 092 456	100%

Graphique n° 18 : Distribution des revenus par sous-filière



L'analyse de la structure des revenus de la filière montre une analogie entre la création de la valeur ajoutée et la répartition des revenus. En effet, la sous-filière bovine, tout en créant la plus forte valeur ajoutée de la filière, perçoit le plus de revenu (38%), puis vient la sous-filière caprine (34%) et enfin des ovins (28%).

Graphique n° 19 : Distribution des revenus entre les agents de la filière



Le graphique ci-dessus montre que c'est l'ensemble des éleveurs d'animaux d'élevage qui perçoit le plus de revenus dans la filière (63,8%). Ils sont également ceux qui créent le plus de valeur ajoutée. Les chevillards d'animaux embouchés, les braiseurs et les exportateurs de carcasses sont les plus défavorisés dans la filière. Les particuliers qui sont les deuxièmes gros créateurs de valeur ajoutée sont également les deuxièmes bénéficiaires des revenus de la filière. La création de valeur ajoutée et la distribution de revenus semblent donc évoluer dans le même sens. Ces activités ne sont donc pas pénalisées par des taxes ou un accès difficile aux ressources financières.

IV. SIMULATION DE LA MESURE DE POLITIQUE

4.1. Cadre juridique et politique de la mesure simulée

Le Gouvernement burkinabé a pris la décision d'élaborer le programme triennal d'actions prioritaires (PAP) 2006-2008 comme instrument d'opérationnalisation du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté CSLP). C'est justement dans ce cadre que se situe la mesure de politique étudiée et simulée dans ce présent rapport. L'évaluation de la mise en œuvre du PAP pour 2005 montre que des résultats significatifs ont été atteints au niveau des quatre axes stratégiques. En dépit de la conjoncture sous-régionale et internationale difficile, caractérisée notamment par la hausse du prix du baril du pétrole et la baisse du cours du coton, l'économie burkinabé est restée toujours dans le sentier de la croissance. Les effets positifs cumulés de la croissance économique observée en 2003 (8%), 2004 (4,6%) et en 2005 (7,1%) ont contribué à une réduction de l'incidence de la pauvreté qui passerait de 46,4% en 2003 à 42,4% en 2005.

Au regard des expériences antérieures, le gouvernement entend prendre les mesures nécessaires pour lever les contraintes identifiées. C'est pourquoi, le PAP 2006-2008 qui s'inspire des résultats et enseignements de la revue de l'année 2005, met l'accent sur la gestion axée sur les résultats. Il a donc pour ambition de traduire davantage les mesures ci-dessous en actions opérationnelles à même de garantir un taux de croissance soutenu et plus robuste capable de réduire l'incidence de la pauvreté. Il s'agit de:

1. Poursuivre les réformes pour réduire les coûts des facteurs de production, améliorer le climat des affaires et la compétitivité de l'économie ;
2. Poursuivre la stratégie de diversification agricole et élargir la base d'exportation du pays ;
3. Accélérer le développement du capital humain notamment par la mise en œuvre du PDDEB et du PNDS ;
4. Accélérer la mise en œuvre des principales réformes nécessaires à la décentralisation ;
5. Poursuivre l'application des principes de bonne gouvernance ;
6. Poursuivre le processus d'intégration régionale pour devenir une plaque tournante pour la prestation de services économiques.

4.1.1. Rappel de la vision de développement à long terme du Burkina Faso

La lutte contre la pauvreté est considérée comme un objectif stratégique de long terme et nécessite par conséquent une posture prospective. En 1995, le Gouvernement du Burkina Faso traçait sa vision de développement à long terme à travers la *Lettre d'intention de politique de développement humain durable* (LPDHD) dont la finalité est de centrer la stratégie de développement du pays sur le concept de sécurité humaine qui inclut la sécurité économique, sanitaire, alimentaire, environnementale, individuelle et politique.

La stratégie de réduction de la pauvreté formulée en 2000 et révisée en 2003 tire ses fondements non seulement de cette lettre, mais aussi des résultats d'étapes de l'étude nationale prospective « Burkina 2025 » qui confirment l'urgence de s'attaquer à la pauvreté dans une perspective structurelle.

Pour réaliser cet objectif, la dynamique de l'intégration régionale doit être considérée comme une variable d'action qui permettra au Burkina Faso de mieux s'insérer dans le processus de mondialisation. En outre, le pays devra : (i) poursuivre des politiques macro-économiques de qualité en vue de réaliser une croissance forte, durable et mieux répartie ; (ii) accroître et améliorer la qualité des dépenses publiques pour accélérer le développement du capital humain ;

(iii) renforcer le processus de décentralisation et les actions de modernisation de l'administration publique.

4.1.2. Définition de la mesure (objectifs et actions)

L'axe 3 du PAP porte sur l'élargissement des opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres dans l'équité.

La priorité essentielle de cette troisième composante porte sur le renforcement des capacités des pauvres à générer des revenus par la promotion de leur participation au processus de production à travers la mise en œuvre des programmes sectoriels suivants : (i) la diminution de la vulnérabilité de l'activité agricole, (ii) l'amélioration et la sécurisation de l'accès à la terre (iii) l'intensification et la diversification des productions végétales, animales, halieutiques, forestières et fauniques (iv) l'accroissement et la diversification des revenus ruraux, (v) le désenclavement des zones rurales, (vi) le soutien aux organisations de producteurs et le développement des infrastructures collectives, (vii) l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes rurales, (viii) la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle.

Deux programmes interpellent particulièrement le Département des Ressources Animales ; il s'agit de :

- (iii) *l'intensification et la diversification des productions animales et*
- (iv) *l'accroissement et la diversification des revenus des ruraux*

a. L'intensification et la diversification des productions animales

Les actions prioritaires au cours de la période 2006-2008 vont se développer autour des domaines suivants :

Domaine 1 : Sécurisation des activités pastorales par : i) l'amélioration du cadre législatif et réglementaire d'accès aux ressources, ii) la diffusion de la loi d'orientation relative au pastoralisme (LORP), iii) le renforcement des infrastructures pastorales, iv) l'appui à l'aménagement des zones pastorales, v) l'élaboration d'une politique d'hydraulique pastorale.

Domaine 2 : Amélioration de la productivité des animaux par : i) l'intensification des productions animales par une meilleure alimentation, une bonne couverture sanitaire et une amélioration des performances des races élevées, ii) l'appui au développement de l'aviculture villageoise, iii) la lutte contre les trypanosomiasés animales iv) la lutte contre les épizooties et la surveillance sanitaire.

Domaine 3 : Amélioration de la compétitivité et l'accès aux marchés par : i) l'appui à l'amélioration de l'accès au marché intérieur, ii) l'amélioration de la compétitivité et l'accès aux marchés extérieurs, iii) l'appui au développement des filières porteuses.

Les principaux résultats attendus sont :

- Les infrastructures d'abattage, de transformation et de commercialisation sont réalisées et/ou renforcées (05 infrastructures d'abattage par an, 02 mini-laiteries par an, 04 marchés à bétail dont 01 en 2006, 01 en 2007 et 02 en 2008 ;
- 04 abattoirs modernes construits dont 01 en 2006, 01 en 2007 et 02 en 2008 ;
- 6 postes vétérinaires aux frontières construits et équipés par an ;
- une norme de qualité élaborée ;
- 05 foires et journées promotionnelles sont appuyées par an ;
- Une société de promotion de la filière bétail/viande est créée en 2006 ;
- 05 plans d'actions de filière élaborés dont 4 en 2006 et 01 en 2007.

NB : *L'abattoir frigorifique de Ouagadougou a été renover en 2006.*

Domaine 4 : Professionnalisation des acteurs par : i) l'appui à l'exercice privé des professions vétérinaire et zootechnicien, ii) l'appui à la professionnalisation des acteurs et au secteur privé.

Domaine 5 : Renforcement du cadre institutionnel par : i) la formation de nouveaux agents, ii) le renforcement du dispositif de suivi- contrôle , ii) la régionalisation de la politique de développement du secteur de l'élevage.

b. L'accroissement et la diversification des revenus des ruraux

Cinq sous-programmes soutiennent sa mise en œuvre:

- Le sous-programme « promotion et facilitation de la commercialisation des produits de l'agriculture »,
- Le sous-programme « promotion et facilitation de la commercialisation des produits halieutiques »,
- Le sous-programme « promotion et facilitation de la commercialisation des produits forestiers et fauniques »,
- Le sous-programme « soutien à la promotion de la transformation et de la conservation des produits »,
- Le sous-programme « promotion et facilitation de la commercialisation des produits de l'élevage » vise à améliorer les conditions de commercialisation des animaux sur pied au Burkina Faso et dans les pays voisins et créer un environnement fiscal favorable à l'exportation du bétail sur pied et des cuirs. L'objectif est d'accroître les exportations d'au moins 7% par an.

Ce dernier sous-programme est retenu par le groupe comme mesure de politique. De manière opérationnelle cette mesure sera traduite par la création d'une *société de promotion de la filière bétail/viande*".

4.1.3. Objectifs de la mesure

L'objet de la société est la promotion de la filière bétail viande. Elle interviendra au niveau de la production, de la transformation et de la commercialisation.

Elle devra de manière spécifique accroître l'offre des produits de la filière (animaux sur pied et viande), les valoriser et améliorer leur accès au marché. Ces objectifs seront visés à travers la mise en œuvre des actions suivantes :

- ✓ Au niveau de la production, la société cherchera à:
 - appuyer l'organisation et l'encadrement des producteurs (éleveurs et emboucheurs),
 - faciliter l'accès au crédit,
 - faciliter l'accès aux facteurs de production (SPAI notamment)

- ✓ Au niveau de la transformation :
 - sensibiliser, soutenir la réorganisation et la formation des acteurs sur la qualité des produits,
 - appuyer les unités de transformation existantes,
 - contribuer à la définition et à l'application des normes de qualité ;

- ✓ Au niveau de la commercialisation :
 - collecter les animaux embouchés auprès des producteurs,
 - rechercher les débouchés extérieurs,
 - améliorer les conditions de transport des produits,

La société devra donc favoriser un accroissement de la production en amont de la filière qui devra parallèlement s'accompagner d'un accès aux marchés extérieurs plus important et stable, ceci afin d'écouler la production supplémentaire et de créer des revenus supplémentaires pour les agents à plusieurs niveaux de la chaîne.

4.2. Simulation de la mesure (avantages et coûts)

Globalement, la mise en œuvre de cette mesure permettra de doubler les exportations de bétail sur pied et d'améliorer de manière substantielle la quantité de viande exportée; Le coût de la mesure est celui imputable à la création d'une "*société de promotion de la filière bétail/viande*".

4.2.1. Coût de la mesure

Les études préliminaires à la création de la société de promotion de la filière bétail viande⁴ (1) indiquent un coût prévisionnel de 656 200 000 F au titre des dépenses d'investissement; le plan d'amortissement indique un coût annuel de 69 940 000 F; le compte d'exploitation prévisionnel de la société fait ressortir des charges de fonctionnement (sans matières premières) de 210 870 615 F par an destinées essentiellement aux :

- matières consommables : 40 400 000 F,
- services extérieurs : 14 860 615 F,
- frais de personnel : 114 200 000 F,
- Impôts et taxes : 16 160 000 F,
- transport et déplacement : 20 200 000 F,
- frais financiers : 5 050 000 F.

La société chargée de la promotion de la filière bétail viande sera une société d'économie mixte à participation minoritaire de l'Etat ; les producteurs, les commerçants, les chevillards et les exportateurs en seront les principaux actionnaires.

La mesure de politique consiste à la création d'une société de promotion des exportations de la filière bétail-viande. La simulation de la mesure a consisté à la création de cette société comme un agent à part entier et son injection dans le système, puis l'appréciation de son évolution et des mutations éventuelles qu'elle pourrait entraîner. Elle visait une hausse du taux d'exploitation de 7% et du taux d'exportation des carcasses de 10%.

⁴ Ministère des Ressources Animales / Ministère du commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat / Ministère des Finances et du Budget : Projet de création d'une Société de Promotion de la Filière Bétail-Viande (Rapport provisoire), juillet 2006

L'année de référence étant celle de 2005 pendant la crise ivoirienne (la Côte d'Ivoire est le premier destinataire des exportations d'animaux du Burkina Faso), le groupe s'est proposé de ramener cette situation à un contexte normal conduisant à une hausse de la production de 200 000 têtes pour les bovins et pour les caprins et de 300 000 têtes pour les ovins. Ces différentes variations devraient ramener le taux d'exploitation à son niveau d'avant la crise ivoirienne. Ces productions supplémentaires constitueront les exportations de la société.

4.2.2. Analyse de la simulation de la mesure de politique

La simulation de la mesure de politique a considéré trois hypothèses :

- hypothèse 1 (scénario 1) : La société exporte tous ses animaux sur pied ;
- hypothèse 2 (scénario 2) : La société exporte 90% des animaux sur pied et 10% sous forme de viande (à l'exception des caprins qui sont totalement exportés sur pied);
- hypothèse 3 (scénario 3) : La société exporte 10% des animaux sur pied et 90% sous forme de viande (à l'exception des caprins qui sont totalement exportés sur pied);

Par souci de facilitation de la lecture du document, les différents comptes sont été assignés en annexe.

a. Au niveau de la sous-filière bovine

a.1. La société

Tableau n° 26 : Synthèse du compte d'exploitation de la société

	Scénario de base	1	2	3
Consommation Intermediaire filière	0	36 467 395 771	37 372 855 771	44 616 535 771
Valeur ajoutée	0	10 532 604 229	10 012 404 229	5 850 804 229
Revenu avant impôt	0	8 443 730 000	8 077 530 000	5 147 930 000
IBIC	0	2 955 305 500	2 827 135 500	1 801 775 500
Revenu d'exercice	0	5 488 424 500	5 250 394 500	3 346 154 500
Variation de résultat	0%	100%	-4,34%	-39,03%
Variation de VA	0%	100%	-4,94%	-44,45%

Avec une consommation intermédiaire de 36 467 395 771 FCFA, la SPFBV crée une valeur ajoutée de 10 532 604 229 FCFA en scénario de mesure (scénario 1). En exportant 10% des animaux sous forme de carcasses, la consommation intermédiaire passe à 37 372 855 771 FCFA (scénario 2) puis à 44 616 535 771 FCFA lorsqu'on exporte 90% des animaux sous forme de carcasses (scénario 3); tout en créant une valeur ajoutée respective de 10 012 404 229 FCFA et de 5 850 804 229 FCFA. Le profit net s'élève alors à 5 488 424 500 FCFA puis à 5 250 394 500 FCFA et enfin 3 346 154 500 FCFA.

a.2. Sous-filière bovine**Tableau n° 27 : Synthèse du compte d'exploitation de la sous-filière bovine**

Agents	Valeur ajoutée			Revenu perçu			Revenu mixte		
	Base	Mesure	Δ	Base	Mesure	Δ	Base	Mesure	Δ
Eleveur ELV	180 705	229 849	27%	133 624	182 768	37%	178 074	227 218	28%
Eleveur EMB	239 012	464 760	94%	159 734	310 929	95%	1 153 726	2 238 697	94%
Collecteur ELV	1 390 410	1 390 410	0%	1 140 410	1 140 410	0%	1 640 410	1 640 410	0%
Commerçant ELV	5 055 960	5 055 960	0%	4 805 960	4 805 960	0%	5 305 960	5 305 960	0%
Commerçant EMB	6 029 104	6 029 104	0%	5 779 104	5 779 104	0%	6 279 104	6 279 104	0%
Chevillard ELV	12 171 600	12 171 600	0%	11 921 600	11 921 600	0%	12 171 600	12 171 600	0%
Chevillard EMB	8 023 324	8 023 324	0%	7 773 324	7 773 324	0%	8 273 324	8 273 324	0%
Détaillant ELV	1 212 840	1 212 840	0%	962 840	962 840	0%	1 212 840	1 212 840	0%
Exportateur EMB	10 353 000	10 353 000	0%	5 903 000	5 903 000	0%	6 153 000	6 153 000	0%
Exportateur viande	613830	613830	0%	257150	257150	0%	507 150	507 150	0%

❖ Les bénéficiaires de la mesure de politique

Les éleveurs de bovins d'élevage et d'embouche qui gagnaient chacun respectivement un revenu mixte d'exploitation de 178 074,30 FCFA par an et de 1 153 726 FCFA par an, voient leurs ressources augmenter respectivement de 28% et de 94% avec la mesure de politique, pour atteindre 227 218 FCFA pour l'éleveur des bovins d'élevage et 2 238 697 FCFA pour l'éleveur des bovins d'embouche.

La valeur ajoutée créée par l'éleveur des bovins d'élevage sans la mesure était de 180 705,8 FCFA par an contre de 239 012,8 FCFA par an pour l'éleveur des bovins d'embouche. Elle augmente respectivement de 27% et de 94% avec l'intervention de la SPFBV dans la sous-filière bovine.

❖ Les agents non influencés par la mesure de politique

Les collecteurs de bovins d'élevage, les commerçants de bovins d'élevage et bovins d'embouche, les chevillards de bovins d'élevage et bovins d'embouche, les détaillants de bovins d'élevage, les exportateurs de bovins d'embouche et de carcasses de bovins d'embouche présentent des revenus mixtes d'exploitation constants : la mesure de politique n'a pas d'impact sur leur activité. Il convient cependant de noter une création d'emplois au niveau de certaines activités liées à l'embouche.

b. Au niveau de la sous-filière ovine

b.1. La société

Tableau n° 28 : Synthèse du compte d'exploitation de la société

	Scénario de base	1	2	3
CI	0	10 150 590 435	10 339 050 435	11 846 730 435
Valeur ajoutée	0	3 649 409 565	3 580 949 565	3 033 269 565
Revenu avant impôt	0	2 576 790 000	2 561 130 000	2 435 850 000
IBIC	0	901 876 500	896 395 500	852 547 500
Revenu d'exercice	0	1 674 913 500	1 664 734 500	1 583 302 500
Variation de résultat	0	100%	-0,608%	-4,892%
Variation de VA	0	100%	-1,876%	-15,294%

Avec une consommation intermédiaire de 10 150 590 435 FCFA, la SPFBV crée une valeur ajoutée de 3 649 409 565 FCFA en scénario 1. En exportant 10% de ces animaux sous forme de carcasses, la consommation intermédiaire passe à 10 339 050 435 FCFA en scénario 2 puis à 11 846 730 435 FCFA en scénario 3 lorsqu'elle exporte 90% de ces animaux sous forme de carcasses; tout en créant une valeur ajoutée respective de 3 580 949 565 FCFA et de 3 033 269 565 FCFA. Le profit net s'élève alors à 1 674 913 500 FCFA puis à 1 664 734 500 FCFA et enfin à 1 583 302 500 FCFA.

b.2. Sous-filière ovine

Tableau n° 29 : Synthèse du compte d'exploitation des agents de la sous-filière

Agents	Valeur ajoutée			Revenu perçu			Revenu mixte		
	Base	Mesure	Δ	Base	Mesure	Δ	Base	Mesure	Δ
Éleveur ELV	63 741	72 838	14%	56 158	65 255	16%	63 741	72 838	14,27%
Éleveur EMB	49 096	97 068	98%	20 088	39 716	98%	44 123	87 236	98%
Collecteur ELV	973 440	973 440	0%	735 940	735 940	0%	973 440	97 3440	0%
Commerçant ELV	2 847 360	2 847 360	0%	2 609 860	2 609 860	0%	2 847 360	2 847 360	0%
Commerçant EMB	4 494 768	4 494 768	0%	984 768	984 768	0%	4 494 768	4 494 768	0%
Chevillard ELV	5 540 400	5 540 400	0%	1 045 632	1 045 632	0%	5 540 400	5 540 400	0%
Chevillard EMB	3 510 000	3 510 000	0%	3 272 500	3 272 500	0%	3 510 000	3 510 000	0%
Détaillant ELV	3 573 715	3 573 715	0%	3 336 215	3 336 215	0%	3 573 715	3 573 715	0%
Braiseur ELV	3 718 980	3 718 980	0%	3 481 480	3 481 480	0%	3 718 980	3 718 980	0%
Pariculier ELV	5 719 915	5 719 915	0%	5 482 415	5 482 415	0%	5 719 915	5 719 915	0%
Exportateur/pied	15 978 240	15 978 240	0%	9 059 140	9 059 140	0%	9 296 640	9 296 640	0%
Exportateur viande	11 116 800	11 116 800	0%	7 960 900	7 960 900	0%	8 198 400	8 198 400	0%

❖ Les bénéficiaires de la mesure de politique

Les éleveurs des ovins d'élevage et d'embouche qui gagnaient respectivement, sans la mesure de politique, un revenu mixte d'exploitation de 63 741 FCFA par an et de 44 123 FCFA par trimestre voient leurs ressources augmenter respectivement de 14,27% et de 98% avec la mesure de politique, pour atteindre 72 838 FCFA pour l'éleveur des ovins d'élevage et 87 236 FCFA pour l'éleveur des ovins d'embouche.

La valeur ajoutée créée par l'éleveur des ovins d'élevage sans la mesure était de 63 741 FCFA par an contre 49 096 FCFA par trimestre pour l'éleveur des ovins d'embouche. Elle

augmente respectivement de 14% et de 98% avec l'introduction de la SPFBV dans la sous-filière ovine.

❖ Les agents non influencés par la mesure de politique

De même que dans la sous-filière bovine, les agents de la sous-filière ovine (collecteur d'ovins d'élevage, commerçant d'ovins d'élevage, commerçant d'ovins d'embouche, chevillard d'ovins d'élevage, chevillard d'ovins d'embouche, détaillant d'ovins d'élevage, exportateur d'ovins d'embouche, exportateur carcasses d'ovins d'embouche, particuliers d'ovins d'élevage, braiseurs d'ovins d'élevage) présentent un revenu mixte d'exploitation constant : la mesure de politique n'a pas d'impact sur leur activité. Il convient cependant de noter une création d'emplois au niveau de certaines activités liées à l'embouche.

c. Au niveau de la sous-filière caprine

c.1. La société

Tableau n° 30 : Synthèse du compte d'exploitation de la société

	Scénario de base	1
CI	0	3 495 800 940
Valeur ajoutée	0	2 044 399 060
Revenu avant impôt	0	13 57 454 504
IBIC	0	475 109 076,4
Revenu d'exercice	0	882 345 427,6

Avec une consommation intermédiaire de 3 495 800 940 FCFA, la SPFBV, à travers la sous-filière caprine crée une valeur ajoutée de 2 044 399 060 FCFA, contribue au budget national à hauteur de 475 109 076 FCFA au titre d'impôt et dégage un profit net de 882 345 427 FCFA.

c.2. Sous-filière caprine

Tableau n° 31 : Synthèse du compte d'exploitation des agents de la sous-filière

Agents	Valeur ajoutée			Revenu perçu			Revenu mixte		
	Base	Mesure	Δ	Base	Mesure	Δ	Base	Mesure	Δ
Eleveur ELV	75 094	78 974	5%	69 383	73 263	6%	75 094	78 974	5,17%
Collecteur ELV	811 200	811 200	0%	573 700	573 700	0%	811 200	811 200	0%
Commerçant ELV	1 910 400	1 910 400	0%	1 672 900	1 672 900	0%	1 910 400	1 910 400	0%
Chevillard ELV	6 307 200	6 307 200	0%	6 069 700	6 069 700	0%	6 307 200	6 307 200	0%
Détaillant ELV	1 790 690	1 790 690	0%	1 553 190	1 553 190	0%	1 790 690	1 790 690	0%
Braiseur ELV	1 492 485	1 492 485	0%	1 254 985	1 254 985	0%	1 492 485	1 492 485	0%
Particulier ELV	3 717 890	3 717 890	0%	3 480 390	3 480 390	0%	3 717 890	3 717 890	0%
Exportateur/pied	19 699 680	19 699 680	0%	19 462 180	19 462 180	0%	19 699 680	19 699 680	0%

❖ Les bénéficiaires de la mesure de politique

L'éleveur des caprins qui gagnait un revenu mixte d'exploitation de 75 094 FCFA par an voit ses ressources augmenter de 5,17% pour atteindre 78 974 FCFA avec la mesure de politique. La valeur ajoutée créée par l'agent sans la mesure était de 75 094 FCFA par an. Elle augmente de 5% avec l'intervention de la SPFBV dans la sous-filière caprine.

❖ Les agents non influencés par la mesure de politique

De même que dans la sous-filière ovine, les agents de la sous-filière (collecteur de caprins, commerçant de caprins, chevillard de caprins, détaillant de caprins, exportateur de caprins sur pied, particulier de caprins, le braiseur de caprins) présentent un revenu mixte d'exploitation constant : la mesure de politique n'a pas d'impact sur leur activité.

d. Comptes consolidés de la filière bétail-viande

Tableau n° 32 : Compte consolidé de la sous-filière bovine

	Scénario de base	1	2	3
Valeur ajoutée bovine	102 636 700 000	140 036 400 000	140 104 600 000	140 649 100 000
Résultat avant impôt	77 599 628 140	110 624 456 111	110 837 396 811	112 539 822 811
Variation VA	0%	36,44%	0,05%	0,44%
Variation revenue avant impôt	0%	42,56%	0,19%	1,73%

Tableau n° 33 : Compte consolidé de la sous-filière ovine

	Scénario de base	1	2	3
Valeur ajoutée ovine	61 534 119 419	71 860 339 370	72 803 930 810	74 476 460 536
Résultat avant impôt	54 063 400 000	62 625 362 698	63 621 762 698	65 716 662 698
variation de la VA	0%	16,78%	1,31%	3,64%
Variation revenue avant impôt	0%	15,83%	1,59%	4,93%

Tableau n° 34 : Compte consolidé de la sous-filière caprine

	Scénario de base	1
Valeur ajoutée caprine	74 726 516 740	79 070 926 360
Résultat avant impôt	67 775 700 000	71 427 600 000
Variation VA	0%	5,81%
Variation revenue avant impôt	0%	5,39%

Une lecture des comptes consolidés des trois sous-filières (bovine, ovine caprine) révèle que sans la mesure de politique, la sous-filière bovine dégagait une valeur ajoutée de 102 636 700 000 FCFA contre 61 534 119 419 FCFA pour les ovins et 74 726 516 740 FCFA pour les caprins.

Les résultats avant impôts étaient de l'ordre 77 599 628 140 FCFA pour les bovins, 54 063 400 000 FCFA pour les ovins et 67 775 700 000 FCFA pour les caprins. La mesure de politique fait croître cette valeur ajoutée pour les sous-filières bovine, ovine et caprine, respectivement de 36,44%, 16,78% et 5,81% soit une progression globale d'environ 13,4% pour la filière.

La mesure de politique améliore également le revenu avant impôt de 42,56% pour les bovins, 15,83% pour les ovins et 5,39% pour les caprins. Ce qui situe les valeurs à 110 624 456 111 FCFA pour les ovins et 62 625 362 698 FCFA pour les caprins et 71 427 600 000 FCFA pour les bovins dans l'hypothèse d'une exportation sur pied de tout le bétail traité par la société.

Si la SPFBV exporte 10% des animaux qu'elle traite sous forme de carcasses, l'on s'aperçoit d'une amélioration de la valeur ajoutée de 0,05% pour les bovins et de 1,31% pour les ovins. Les revenus avant impôts résultant de ce scénario progressent également de 0,19% pour les bovins et de 1,59% pour les ovins.

De même, dans l'hypothèse d'une exportation de 90% de ces animaux sous forme de carcasses, la valeur ajoutée progresse de 0,44% pour les bovins, générant ainsi un revenu avant impôts de 112 539 822 811 FCFA soit une hausse de 1,73%. Ces variations sont également observables chez les ovins à hauteur de 3,64% pour la valeur ajoutée et de 4,93% pour le résultat avant impôts.

4.3.3. Les avantages de la mesure de politique

L'analyse de la valeur ajoutée et du revenu avant impôt de la filière consolidée révèle la nécessité de la création de cette société. En effet, la SPFBV possède d'importants avantages liés notamment à :

- ✓ La mesure de politique constitue en elle-même une réponse qui vient combler le déficit commercial en bétail et viande mais aussi, un facteur d'intensification du système d'élevage et d'exploitation rationnelle des ressources locales,
- ✓ La lutte contre la pauvreté de manière ciblée sur l'amélioration des conditions des producteurs de bétail,
- ✓ Le réajustement à la hausse de la valeur ajoutée de la filière,
- ✓ L'amélioration et la redistribution des revenus au sein de la filière
- ✓ La création de nouveaux emplois,
- ✓ La valorisation et l'utilisation rationnelle et efficaces des ressources naturelles (au regard de l'amélioration des DRC),
- ✓ La mise en place d'abattoirs de qualité répondant aux normes internationales et la relance des activités liées aux produits résultant de l'abattage des animaux (cinquième quartier, cuir, cornes...),
- ✓ La réorganisation des acteurs de la filière avec les mutations, et les encadrements/formations.
- ✓ La valeur ajoutée créée ainsi que le revenu dégagé par la filière s'améliorent avec la mesure de politique et ils sont meilleurs avec une politique d'exportation des carcasses.

4.4. Analyse des impacts socio-économiques au niveau des agents

Une analyse du comportement de la filière avec la SPFBV, permet de déduire que la mesure de politique aurait des impacts socio-économiques dans l'ensemble des domaines de la filière bétail viande (production, transformation et commercialisation) mais aussi au niveau de la collectivité (et de l'Etat).

4.4.1. Au niveau de la production

La production est assurée par les éleveurs pratiquant l'élevage extensif et ceux pratiquant l'élevage intensif.

La mise en œuvre de la mesure de politique (création de la SPFBV) passe nécessairement par l'existence d'une offre des animaux de bonne qualité répondant aux normes internationales en général, mais surtout aux exigences des demandeurs de la sous-région ouest africaine en particulier. Cette mesure serait sans doute un accélérateur dans l'intensification et la modernisation des productions animales (choix des animaux, rationalisation de l'alimentation ; adaptation des soins sanitaires ; etc.).

La mesure de politique pourrait faciliter l'évolution de l'élevage extensif vers l'élevage intensif. Ceci devrait être possible avec le renforcement des compétences des producteurs et la mise à disposition de ces derniers d'intrants nécessaires à leurs activités sous l'initiative de la SPFBV. Ces producteurs moderniseraient leurs exploitations. Cette couche vulnérable et dépendant en partie des caprices des saisons de production (sèches et pluvieuses au cours d'une

année et d'une année à l'autre) verrait une amélioration significative de son revenu ; donc la satisfaction de ses besoins essentiels d'alimentation, de soin, d'éducation mais aussi dégagerait un surplus à épargner.

4.4.2. Au niveau de la transformation et la commercialisation

Les agents de ces domaines de la filière sont les collecteurs, les commerçants, les chevillards, les détaillants, les particuliers, les braiseurs et les exportateurs.

L'efficacité et la rentabilité de cette mesure de politique exigent non seulement le dynamisme de ces agents, mais aussi et surtout des produits transformés, sains et compétitifs. C'est justement ce souffle et cet agencement que la mesure de politique apporterait à la filière. En effet la SPFBV, en négociant directement avec les producteurs veut s'assurer de la qualité du traitement des animaux ; et il en est de même avec les chevillards des abattoirs qui devraient répondre aux normes exigées dans l'abattage et la conservation des carcasses. Il convient de faire remarquer que la présente mesure contribue à une valorisation du cinquième quartier au niveau national mais aussi le renforcement des activités liées aux cuirs, peaux et aux cornes selon la politique d'exportation de la société.

Les différents agents de ce maillon de la filière, ont des revenus qui ne s'améliorent pas avec la mesure de politique. Cependant, tout en demeurant génératrice d'emplois (par sa mise en œuvre) la mesure de politique permettrait la création de nouveaux emplois au niveau des activités liées à l'embouche (Cf. tableau de variation des emplois ci-dessous).

4.4.3. Au niveau de l'Etat et de la collectivité

La SPFBV permettra à l'Etat de percevoir chaque année environ 4 332 291 076 FCFA au titre d'impôts sur le bénéfice industriel et commercial.

La mise en œuvre de la SPFBV conduira à une hausse de l'exploitation des animaux et une accentuation de leur exportation. Dans l'optique d'une exportation sur pied de l'ensemble du bétail traité par la société, la CSE augmente considérablement et passe de 1 339 621 340 FCFA à 2 589 621 300 FCFA soit une progression de 93,31%. Cependant, si la société envisage d'exporter une partie de ses animaux sous forme de carcasses, la CSE diminue du pourcentage d'animaux abattus.

La lecture des résultats économiques de la filière révèle que la mesure de politique est rentable pour la collectivité puisqu'elle conduit à une gestion rationnelle des ressources locales qui se traduit d'une part, par une réduction de la perte sociale résultant de certaines activités et d'autre part, par une amélioration des revenus de la collectivité.

Tableau n° 35 : Variation des emplois dans la filière

	scénario de base	scénario 1	scénario 2	scénario 3
Sous-filière bovine	442 728	442 728	442 765	443 062
Sous-filière ovine	628 150	628 150	628 193	628 541
Sous-filière caprine	604 307	604 307	604 307	604 307
Total	1 675 185	1 675 185	1 675 265	1 675 910
Variation	-	0	+ 0,005%	+ 0,039%

Ce tableau montre que la mise en œuvre de la mesure se traduit à terme par une création d'emplois. La mesure de politique contribuerait alors à lutter contre le chômage et donc contre la pauvreté.

4.5. Analyse institutionnelle de la mesure de politique (analyse des rapports entre agents, conflits potentiellement générés par la mesure, négociations nécessaires pour sa mise en œuvre etc.)

A priori, la mesure de politique étant une réponse aux préoccupations des agents éleveurs et commerçants, il ne devrait pas y exister de conflits. Cependant, des conflits potentiels peuvent être générés entre les agents par cette mesure. Sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, le groupe a identifié certains conflits potentiels tout en proposant des voies, moyens et des négociations nécessaires à la réalisation de la mesure de politique.

4.5.1. Les conflits potentiels

- ❖ Le conflit entre la SPFBV et les marchés à bétail du fait de la baisse de la fréquentation des animaux sur ces marchés.
- ❖ L'exacerbation des conflits entre les éleveurs et les unités agro-industrielles pour la gestion des sous-produits agro-industriels (graine de coton, tourteau de coton, son cubé...). En effet les industriels ont tendance à vendre leurs sous produits aux plus offrants et au niveau international (car rentabilité exige) alors que les éleveurs en auront besoin pour intensifier leurs activités.
- ❖ Le conflit d'intérêt entre la SPFBV et les exportateurs d'une part ; entre les commerçants d'animaux embouchés et les collecteurs d'autre part. En effet les exportateurs d'animaux sur pied, tout comme la société ont leur activité tournée vers l'extérieur. la société exportant des animaux de qualité conduira probablement à une régression du marché des exportateurs sur les marchés étrangers mais aussi elle sera préférée aux exportateurs traditionnels par les producteurs au regard de son organisation, de l'assurance elle offre et de son mode de paiement fiable et rapide. Les commerçants quant à eux perdront une part de leur marché avec la mutation probable des collecteurs en commerçants d'animaux embouchés.
- ❖ Les conflits entre la SPFBV et les éleveurs sur les prix de cessions des animaux. En effet l'activité de la société étant essentiellement tournée vers l'extérieur, ses recettes seront liées aux fluctuations des prix internationaux. Elle serait donc amenée à réajuster les prix d'acquisition des animaux au niveau local pour maintenir sa compétitivité.
- ❖ Les conflits entre la SPFBV et les consommateurs nationaux qui se verraient contraints de consommer des animaux de moindre qualité et qui devront payer indirectement (impôts, pâturage...) pour la production des animaux compétitifs destinés à l'exportation.

4.5.2. Négociations nécessaires pour la mise en œuvre de la mesure de politique

- ❖ Sensibilisation des commerçants sur le type d'animaux traités par la société. Ce sont des animaux embouchés, compétitifs et répondant aux normes internationales. Les commerçants des marchés à bétail seront toujours ravitailler en animaux d'élevage et des animaux embouchés ne répondant pas aux normes exigées de la société ;
- ❖ Mise en œuvre d'un partenariat entre les unités agro-industrielles et la SPFBV qui mettra à la disposition des producteurs les SPAI nécessaires à l'intensification de leurs activités. Ces producteurs devraient en retour rendre les animaux embouchés à la SPFBV conformément à un calendrier défini en avance car la société devra répondre à une

demande acquise. Une autre alternative pour la société serait, toujours dans le développement d'un partenariat avec les agro-industriels, de jouer le rôle de facilitateur entre les agro-industriels et les éleveurs pour la mise à disposition de ces derniers des sous-produits nécessaires à l'intensification de leur activité qu'ils devraient acquérir d'eux même. Dans ce contexte, le producteur n'a pas obligation de céder ses animaux à la société même si c'est elle qui a permis l'intensification de son élevage.

- ❖ Le conflit entre la société et les exportateurs paraît certain. La société devrait donc envisager une démarche d'intégration progressive de ces exportateurs à la gestion de ses affaires. Pour ce qui est du conflit entre les commerçants d'animaux embouchés et les collecteurs, il va de soit qu'au début le collecteur sera fragilisé dans son statut de collecteur jusqu'à ce qu'il y ait une défonctionnalisation. Cette mutation sociale conduira à une dégression du coût de revient des animaux d'où une sensibilisation et un accompagnement sur les bienfaits de cette réorganisation de la filière. La perte probable de marché par les commerçants résultera d'une réorganisation du marché du bétail ;
- ❖ La société ayant pour mission entre autre la modernisation du système d'élevage et la lutte contre la pauvreté des producteurs, elle est amenée à anticiper les fluctuations des prix internationaux et à se prémunir contre ce risque par la création d'un fonds d'appui et l'adoption d'une gestion administrative et financière souple et dynamique;
- ❖ Le conflit entre la SPFBV et les consommateurs nationaux ne peut être négocié que par la vérité des prix. Si les consommateurs nationaux manifestent leur intérêt pour ces animaux destinés à l'exportation et que la société accepte de céder au niveau local une partie de ses produits, les consommateurs devront payer les prix qui leur sont appliqués. Dans ce dernier cas, la société devrait justifier ses prix par la qualité de ses animaux.

V. ANALYSE ECONOMIQUE DE LA FILIERE

5.1. Calcul des prix économiques de la filière

Si le prix financier reflète le prix réel et effectivement payé par chaque agent pour l'obtention d'un bien, le prix économique est celui payé par l'ensemble de la société pour que l'agent économique paie le prix financier. Son calcul consiste à déduire les taxes et impôts des différentes charges comme si le bien était acheté au niveau international. Il a un caractère social. L'objectif recherché est l'amélioration des conditions de vie d'une grande partie de la population.

Les prix économiques de cette présente analyse proviennent d'une démarche méthodologique qui utilise une grille de calcul du projet FAO/FENOP/INT/109/NOR. Les données de base provenant des rapports statistiques du Ministère des ressources animales, et l'Initiative élevage, pauvreté et croissance (IEPC).

Le prix frontière d'un bien ou d'un service est le prix de ce bien au point d'entrée (CAF pour les importations, ex. consommations intermédiaires ou produits de substitution d'importation) ou de sortie (FOB pour exportation) du pays, exprimé en monnaie locale par le biais du taux de change.

Le prix de parité à l'importation d'un produit est égal à son prix frontière auquel on ajoute les coûts d'acheminement (y compris les transformations éventuelles) correspondant à toutes les dépenses (hors taxes et subventions) intervenant entre le point d'entrée et le marché sur lequel le produit est traité.

Le prix de parité à l'exportation d'un produit est égal à son prix frontière auquel on soustrait les coûts d'acheminement (y compris les transformations éventuelles) correspondant à toutes les dépenses (hors taxes et subventions) intervenant entre le lieu de production et le point de sortie.

Les biens échangeables correspondent à toutes les consommations intermédiaires qu'il est possible de valoriser aux prix internationaux (directement ou par décomposition en «remontée de chaîne»). Les facteurs domestiques recouvrent, eux, les facteurs créateurs de valeur ajoutée (qui se partagent la valeur ajoutée : capital, salaires,...) ainsi que les éventuelles consommations intermédiaires qu'il est impossible de valoriser aux prix de parité.

Les biens et services non échangeables: ce sont les biens et services qui ne peuvent faire l'objet d'échanges internationaux (tels que la terre). Ils sont évalués selon leur valeur marginale de production s'il s'agit de facteurs de production, et selon le critère de la «disposition à payer» des consommateurs s'il s'agit de biens et services finaux.

Cet ensemble de prix a permis d'établir les comptes à prix économique des principaux agents de la filière (annexes) et d'analyser les différents comptes.

5.2. Analyse des comptes individuels avec prix économiques

5.2.1. Analyse des comptes individuels de la sous-filière bovine avec prix économiques

a. La société

Tableau n° 36 : Synthèse du compte d'exploitation de la société

	Situation de référence	1	2	3
Consommation intermédiaire	0	29 216 770 000	29 977 880 000	36 066 840 000
Valeur ajoutée	0	8 383 236 000	7 930 321 000	4 306 955 000
RNE	0	7 754 322 279	7 361 407 279	4 218 041 279
Résultat avant impôt	0	7 748 592 524	7 355 677 524	4 212 311 524
Variation de résultat avant impôt	0	1	-5,07%	-45,63%
Variation de VA	0	1	-5,40%	-48,62%

Pour une consommation intermédiaire de 29 216 770 000 FCFA, la SPFBV crée une valeur ajoutée en terme économique de 8 383 236 000 FCFA en scénario de mesure. En exportant 10% de ses animaux sous forme de carcasses, la consommation intermédiaire augmente de 2,61% (puis de 23,45% lorsqu'elle exporte 90% de ces animaux sous forme de carcasses); tout en créant une valeur ajoutée qui régresse respectivement de 5,40% et de 48,62%. Le résultat avant impôt est de 7 748 592 524 FCFA puis de 7 355 677 524 FCFA (pour une exportation de 10% des animaux sous forme de carcasses) et enfin 4 212 311 524 FCFA (pour une exportation de 90% des animaux sous forme de carcasses).

b. La sous-filière bovine

Tableau n° 37 : Synthèse du compte d'exploitation des agents de la sous-filière

Agent	Valeur ajoutée			Revenu mixte		
	Base	Mesure	Δ	Base	Mesure	Δ
Eleveur de bovins d'élevage	-280 467	-231 324	-17,52%	-281 136	-231 992	-17,48%
Eleveur de bovins d'embouche	215 042	4 182 47	94,49%	215 042	418 247	94,49%
Collecteur de bovins d'élevage	6 104 868	6 104 868	0%	6 104 868	6 104 868	0%
Commerçant de bovins d'élevage	8 191 512	8 191 512	0%	8 191 512	8 191 512	0%
Commerçant de bovins d'embouche	23 051 280	23 051 280	0%	23 051 280	23 051 280	0%
Chevillard de bovins d'élevage	14 389 920	14 389 920	0%	14 389 920	14 389 920	0%
Chevillard de bovins d'embouche	-11 251 980	-11 251 980	0%	-11 251 980	-11 251 980	0%
Détaillant de bovins d'élevage	1 295 820	1 295 820	0%	1 295 820	1 295 820	0%
Exportateur de bovins d'embouche	15 741 600	15 741 600	0%	14 481 600	14 481 600	0%
Exportateur viande	4 332 283	4 332 830	0%	4 332 283	4 332 283	0%

❖ Les agents influencés par la mesure

L'éleveur des bovins d'élevage génère une perte pour la collectivité. En effet, il détruit de la valeur à hauteur de 280 467 FCFA par an et dégage un déficit de 281 136 FCFA pour la collectivité.

La SPFBV réduit cette perte sociale de 17,52 %. En matière de revenu, la collectivité qui enregistrait un manque à gagner de 281 136 FCFA par an en scénario de référence, passe à -231 992 FCFA avec la mesure de politique, soit une amélioration collective de 17,48%.

Avec la mesure de politique, l'éleveur des bovins d'embouche génère une valeur ajoutée de 418 247 FCFA pour la collectivité par an et dégage un gain social de 418 247 FCFA en terme de revenu pour cette même collectivité soit une hausse 94,49%.

❖ Les agents non influencés par la mesure de politique

Les autres agents de la sous-filière (collecteur de bovins d'élevage, commerçant de bovins d'élevage, chevillard de bovins d'élevage, commerçant de bovins d'embouche, chevillard de bovins d'embouche, exportateur de bovins d'embouche sur pied, et exportateur de carcasses) créent chacun de la valeur ajoutée pour la collectivité. Cette valeur ajoutée créée est constante même avec l'existence de la SPFBV. En effet cette dernière n'améliore pas directement leurs activités mais contribue à la création de nouveaux emplois dans le segment de l'embouche.

5.2.2. Analyse des comptes individuels de la sous-filière ovine aux prix économiques

a. La société

Tableau n° 38 : Synthèse du compte d'exploitation de la société

	Situation de référence	1	2	3
CI	0	11 527 313 133	11 767 083 133	13 685 163 133
Valeur ajoutée	0	5 032 686 867	4 912 916 867	3 954 836 867
RNE	0	4 937 441 904	4 825 171 904	3 927 091 904
Résultat avant impôt	0	4 933 430 000	4 821 160 000	3 923 080 000
Variation de résultat avant impôt	0	0%	-2,38%	-2,38%
Variation de VA	0	0%	-2,27%	-20,48%

Avec une consommation intermédiaire de 11 527 313 133 FCFA dans la sous-filière ovine, la SPFBV crée une valeur ajoutée de 5 032 686 867 FCFA en scénario de mesure. En exportant 10% de ces animaux sous forme de carcasses, la valeur ajoutée régresse de 2,27% puis de 20,48% si les exportations portent sur 90% des animaux traitées par la société. Toujours dans la même logique, le revenu avant impôt régresse respectivement de puis 2,38% et de 2,38%. Il est donc rentable pour la société d'exporter ses animaux sur pied.

b. La sous-filière ovine

Tableau n° 39 : Synthèse du compte d'exploitation des agents de la sous-filière

Agent	Valeur ajoutée			Revenu mixte		
	Base	Mesure	Δ	Base	Mesure	Δ
Eleveur d'ovins d'élevage	4 315	13 412	210,83%	4 315	13 412	210,83%
Eleveur d'ovins d'embouche	103 341	204 315	97,71%	103 341	204 315	97,71%
Collecteur d'ovins d'élevage	5 061 888	5 061 888	0%	5 061 888	5 061 888	0%
Commerçant d'ovins d'élevage	4 691 328	4 691 328	0%	4 691 328	4 691 328	0%
Commerçant d'ovins d'embouche	6 668 228	6 668 228	0%	6 668 228	6 668 228	0%
Chevillard d'ovins d'élevage	6 108 480	6 108 480	0%	6 108 480	6 108 480	0%
Chevillard d'ovins d'embouche	4 536 000	4 536 000	0%	4 536 000	4 536 000	0%
Détaillant d'ovins d'élevage	1 918 586	1 918 586	0%	1 918 586	1 918 586	0%
Braiseur d'ovins d'élevage	2198910	2 198 910	0%	2 198 910	2 198 910	0%
Particulier d'ovins d'élevage	4202030	4 202 030	0%	4 202 030	4 202 030	0%
Exportateur/pied	23 274 240	23 274 240	0%	22 794 240	22 794 240	0%
Exportateur viande	15 993 600	15 993 600	0%	15 993 600	15 993 600	0%

❖ Les agents influencés par la mesure

L'éleveur d'ovins d'élevage génère un gain pour la collectivité. En effet, il crée de la valeur à hauteur de 4 315 FCFA par an et dégage un revenu de 4 315 FCFA pour la collectivité.

La SPFBV renforce ce gain social de 210,83%. En matière de revenu, la collectivité voit son gain amélioré 210,83% de avec la mesure de politique.

L'éleveur d'ovins d'embouche génère un gain social de 103 341 FCFA pour la collectivité par an et dégage un excédent de 103 341 FCFA en terme de revenu pour cette même collectivité soit une hausse du revenu et de la valeur de 97,71% avec la mesure de politique.

❖ Les agents hors influence de la mesure de politique

Les autres agents de la sous-filière (collecteur d'ovins d'élevage, commerçant d'ovins d'élevage, chevillard d'ovins d'élevage, commerçant d'ovins d'embouche, chevillard d'ovins d'embouche, exportateur d'ovins d'embouche sur pied, et exportateur de carcasses, particuliers et braiseur) créent chacun de la valeur ajoutée pour la collectivité. Cette valeur ajoutée créée est constante même avec l'existence de la SPFBV. En effet cette dernière n'améliore pas directement leurs activités mais contribue à la création de nouveaux emplois dans le segment de l'embouche.

5.2.3. Analyse des comptes individuels de la sous-filière caprine avec prix économiques

a. La société

Tableau n°40 : Synthèse du compte d'exploitation de la société

	Situation de référence	1
CI	0	3 291 626 444
Valeur ajoutée	0	3 356 613 556
RNE	0	3 280 786 996
Résultat avant impôt	0	3 275 669 000

La SPFBV, à travers la sous-filière caprine crée une valeur ajoutée de 3 356 613 556 FCFA pour une consommation intermédiaire de 3 291 626 444 FCFA, pour l'ensemble de la collectivité. Elle dégage à cet effet un Résultat avant impôt de 327 5669 000 FCFA.

b. La Sous-filière caprine

Tableau n°41 : Synthèse du compte d'exploitation des agents de la sous-filière

Agents	Valeur ajoutée			Revenu mixte		
	Base	Mesure	Δ	Base	Mesure	Δ
Eleveur de caprins	75 094	78 974	5%	75 094	78 974	5,17%
Collecteur de caprins	811 200	811 200	0%	811 200	811 200	0%
Commerçant de caprins	1 910 400	1 910 400	0%	1 910 400	1 910 400	0%
Chevillard de caprins	6 307 200	6 307 200	0%	6 307 200	6 307 200	0%
Détaillant de caprins	1 790 690	1 790 690	0%	1 790 690	1 790 690	0%
Braiseur de caprins	1 492 485	1 492 485	0%	1 492 485	1 492 485	0%
Particulier de caprins	3 717 890	3 717 890	0%	3 717 890	3 717 890	0%
Exportateur/pied de caprins	19 699 680	19 699 680	0%	19 699 680	19 699 680	0%

❖ Les agents influencés par la mesure

L'éleveur de caprins fait gagner à la collectivité un revenu d'une valeur de 75 094 FCFA/an. La SPFBV améliore les revenus qu'il dégage pour la collectivité qui passe à 78 974 FCFA soit une augmentation de 5,17% par rapport au scénario de référence. Si la valeur ajoutée était de 75 094 FCFA sans la mesure de politique, elle devient 78 974 FCFA avec la création de la SPFBV soit une hausse de 5,17 %/an.

❖ Les agents hors influence de la mesure de politique

Les autres agents de la sous-filière (collecteur de caprins, commerçant de caprins, chevillard de caprins, exportateur de caprins sur pied, particuliers de caprins et braiseur de caprins) créent chacun de la valeur ajoutée pour la collectivité. Cette valeur ajoutée créée est constante même avec l'existence de la SPFBV. En effet cette dernière n'améliore pas directement leurs activités mais contribue à la création de nouveaux emplois dans le segment de l'embouche.

5.3. Analyse du compte consolidé de la filière avec prix économiques

Tableau n° 42 : Compte consolidé de la sous-filière bovine

	Scénario de base	1	2	3
Valeur ajoutée	- 112 174 000 000	- 82 583 580 000	- 82 569 080 000	-82 453 280 000
Résultat avant impôt	-94 372 091 900	-49 664 654 076	-49 395 834 076	-47 245 504 076
Variation VA	0%	-26,38%	-0,02%	-0,16%
Variation du revenu avant impôt	0%	-47,37%	-0,54%	-4,87%

Tableau n° 43 : Compte consolidé de la sous-filière ovine

	Scénario de base	1	2	3
Valeur ajoutée	30 383 710 000	43 811 030 000	44 776 050 000	46 620 350 000
Résultat avant impôt	23 900 460 400	36 532 523 833	37 494 733 833	39 316 569 833
Variation VA	0%	44,19%	2,20%	6,41%
Variation du revenu avant impôt	0%	52,85%	2,63%	7,62%

Tableau n° 44 : Compte consolidé de la sous-filière caprine

	Scénario de base	1
Valeur ajoutée	78 138 020 000	83 792 890 000
Résultat avant impôt	73 076 713 660	78 652 378 364
Variation VA	0%	7,24%
Variation du revenu avant impôt	0%	7,63%

Une lecture des comptes consolidés des trois sous-filières révèle que sans la mesure de politique, la sous-filière bovine détruisait de la valeur à hauteur de 112 174 000 000 FCFA alors que la sous-filière ovine dégageait une valeur ajoutée de 30 383 710 000 FCFA contre 78 138 020 000 FCFA pour les caprins.

Les résultats avant impôt étaient de l'ordre -94 372 091 900 FCFA pour les bovins, 23 900 460 400 FCFA pour les ovins et 73 076 713 660 FCFA pour les caprins.

La mesure de politique réduit le déficit de la sous-filière bovine de 26,38% et fait croître la valeur ajoutée pour les sous-filières ovine et caprine, respectivement de 44,19% et 7,24% pour

la situer à - 82 583 580 000 FCFA pour les bovins, 43 811 030 000 FCFA pour les ovins et 83 792 890 000 FCFA pour les caprins. La mesure de politique réduit également le manque à gagner du revenu avant impôt de 47,37% pour les bovins, tout en améliorant le gain des ovins de 52,85% et celui des caprins de 7,63% dans l'hypothèse d'une exportation sur pied de tout le bétail traité par la société.

Si la SPFBV, exporte 10% des animaux qu'elle traite sous forme de carcasses, l'on s'aperçoit d'une réduction supplémentaire de la destruction de valeur ajoutée de 0,02% pour les bovins. Dans cette optique d'exportation, la valeur ajoutée créée par la sous-filière ovine est améliorée de 2,20%. Les revenus avant impôt résultant de cette décision progressent également de 2,63% pour les ovins alors que le déficit est réduit de 0,54% pour les bovins.

De même, dans l'hypothèse d'une exportation de 90% de ces animaux sous forme de carcasses, la valeur ajoutée progresse de 6,41% pour les ovins générant ainsi un revenu avant impôt de 39 316 569 833 FCFA. Ces variations sont observables chez les bovins et se traduisent par une baisse du manque à gagner de 0,16% pour la valeur ajoutée et de 4,87% pour le résultat avant impôt.

5.4. Réalisation de la MAP, calcul et analyse des indicateurs de la MAP

Les Matrices d'Analyse des Politiques (MAP) sont des tableaux synthétiques de présentation des calculs aux prix de référence. Pour les construire, on y reporte les montants totaux des principales catégories de biens et services étudiés: produits, biens internationalement échangeables et facteurs domestiques (et bien non échangeables). Les MAP comportent une ligne «aux prix de marché» qui reprend les chiffres de l'analyse financière, une autre ligne «au prix de référence».

Les matrices d'analyse des politiques, par souci de clarté seront présentées par sous-filière comme cela a été le cas dans l'analyse des différents comptes des agents.

Le groupe thématique "Filière bétail-viande", après avoir procédé à la consolidation des comptes des sous-filières, a réalisé une Matrice d'Analyse des Politiques (MAP) des différentes filières. Une analyse de ces différentes réalisations fut menée aboutissant à des recommandations.

Le modèle utilisé pour l'analyse des données est une Matrice d'Analyse des Politiques (MAP). Le scénario de base est la situation des sous-filières en 2005. Les scénarii représentent la situation des sous-filières avec la mesure de politique, celle de la création d'une Société de Promotion de la Filière Bétail-Viande (SPFBV). Le scénario 1 repose sur l'hypothèse d'une exportation sur pied de tout le bétail traité par la société. En scénario 2, la société exporte 10% de son bétail sous forme de viande et les 90% sur pied alors qu'en scénario 3, c'est 90% qui seront exportés sous forme de carcasses et les 10% sur pied. Les variations dégagées dans nos analyses permettent d'apprécier la situation de la mesure avec la situation initiale d'une part, et d'autre part à comprendre les évolutions des sous-filières en fonction de la politique d'exportation de la SPFBV et par rapport au scénario 1. Les observations suivantes peuvent être faites :

5.4.1. L'Analyse du compte consolidé de la sous-filière bovine

a. L'analyse de l'indicateur de l'avantage comparatif : le DRC.

Les formules de calcul des différents indicateurs peuvent être résumées comme suit :

Tableau n° 45 :

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Valeurs à :				
Prix financiers	** A **	** B **	** C **	** D **
Prix économiques	** E **	** F **	** G **	** H **
DRC	$G / (E-F)$			
NPC	(A / E)			
EPC	$(A-B)/(E-F)$			

Tableau n° 46 :

	Situation de référence	Scénario de mesure	Scénario 2	Scénario 3
DRC	1,13	0,69	1	1
NPC	0,99	0,98	0,98	0,98
EPC	0,99	-238,05	1,26	1,27

Le DRC est le coût des ressources domestiques et traduit ce que coûterait à un Etat ou une structure donnée d'utiliser les ressources locales pour une activité donnée.

Il s'obtient par le rapport entre les intrants non échangeables à prix économiques et la différence entre les revenus et la valeur monétaire des intrants échangeables (tous deux à prix économique). La sous filière bovine a un DRC = 1,13 en situation de référence. Il s'améliore avec la mesure de politique pour devenir 1,18 Le DRC étant > 1, la sous-filière bovine ne possède pas un avantage comparatif par rapport au reste du monde. Il n'est donc pas rentable de produire, de transformer et de commercialiser localement les bovins. Le pays gagnerait mieux à importer les bovins. Economiquement, ce résultat nous révèle que les ressources domestiques sont exploitées de manière inefficace par l'ensemble des acteurs de la sous-filière bovine. La sous-filière n'est donc pas compétitive. Cependant au regard de son aspect social, elle présente un intérêt au point d'envisager des mesures d'amélioration de sa compétitivité.

Tableau n° 47 :

Profits	situation de référence	scénario 1	scénario 2	scénario 3
prix financier	77 642 000 000	110 706 900 000	110 903 900 000	112 479 000 000
prix économique	- 94 644 400 000	- 49 936 900 000	- 49 689 300 000	- 47 708 300 000

De la MAP, nous pouvons relever les profits dégagés par la sous-filière.

La rentabilité privée (ou de la sous-filière) est de l'ordre de 77 642 000 000 FCFA. la sous-filière bovine est donc financièrement rentable pour les agents de la sous filière.

La rentabilité sociale est de l'ordre de - 94 644 400 000 FCFA. La sous-filière bovine n'est donc pas économiquement rentable pour la collectivité qui enregistre une perte sociale.

En introduisant la mesure de politique, celle de la création de la SPFBV, nous constatons alors une amélioration du DRC de la sous-filière bovine, qui passe de 1,3 à 0,69. La filière devient compétitive avec la mesure de politique et les ressources locales sont utilisées avec une efficacité économique de 31%.

Les profits suivent la même tendance : en effet, le profit financier augmente de 43%/an. La sous-filière augmente son revenu de 0,18% en exportant 10% de ses animaux sous forme de carcasses et de 1,60 %/an avec une exportation de 90% des animaux traités sous forme de carcasses.

La profitabilité sociale qui était déficitaire s'améliore. La mesure de politique réduit ce déficit de 47 % avec la mesure de politique, de 0,50 % en scénario 2, et de 4,46 % en scénario 3.

b. L'analyse des principaux indicateurs des effets des politique CPN et CPE

Le Coefficient de Protection Nominale (CPN) ou « Nominal Protection Coefficient » est le rapport du prix financier du bien considéré à son prix économique. Pour la sous-filière bovine, ce ratio est de 0,99.

Le CPN étant environ égal 1, on en déduit que la sous-filière bovine bénéficie d'une protection positive par rapport à l'importation ou à l'exportation des bovins. L'ensemble des acteurs de la sous-filière profiterait donc d'une subvention indirecte due à l'intervention de l'Etat à travers la mise à disposition d'infrastructures de base, de facteurs de production ainsi que des services d'appui conseil. Cependant, ces subventions demeurent faible et semblent ne pas être effectifs au regard de la valeur du CPN. Les agents de la sous-filière gagnent donc plus de revenus en produisant, en transformant et en commercialisant au niveau local que s'ils devraient échanger leurs biens avec l'extérieur. La mesure de politique réduit la protection (on passe de 0,99 à 0,98) de la sous-filière bovine. Elle pourrait être une raison du retrait de l'Etat vu que la sous-filière devient compétitive.

Le Coefficient de Protection Effective (CPE) indique l'effet combiné des politiques de prix des produits et des intrants échangeables sur les incitations à la production.

Il s'obtient par le rapport entre la différence des revenus à prix financiers et les intrants échangeables (prix financier) et la différence entre les revenus et la valeur monétaire des intrants échangeables (tous deux à prix économique).

La sous-filière bovine a un $CPE = 0,99$ soit égal à 1, les agents de la sous-filière bovine gagnent donc plus de revenus qu'ils ne gagneraient sans distorsion des prix. Ils bénéficient d'une subvention implicite sur les intrants et/ou d'une protection du prix des animaux et produits animaux. Les agents de la filière gagnerait plus que ce qu'ils devraient percevoir dans la réalité (vérité des prix). Avec la mesure de politique, le CPE devient -238,08 traduisant le rééquilibrage général du niveau de la distorsion des prix. La création de la société entraînera une transparence dans la sous-filière et instaurera une vérité des prix. Cependant, en fonction de la politique d'exportation de la société, des distorsions de prix pourraient affecter le marché.

5.4.2. L'analyse des MAP des agents de sous-filière bovine

Tableau n° 48 :

Agent	Indicateurs		
	DRC	NPC	EPC
Eleveur de bovins d'élevage	1,2	1	1
Eleveur de bovins d'embouche	0,82	1	1,02
Collecteur de bovins d'élevage	0,75	0,83	0,8
Commerçant de bovins d'élevage	0,86	0,83	0,83
Commerçant de bovins d'embouche	0,72	0,83	0,8
Chevillard de bovins d'élevage	1,02	0,99	1,03
Chevillard de bovins d'embouche	1,13	1	1,03
Détaillant de bovins d'élevage	0,96	1	1
Exportateur/pied	0,85	0,83	0,81
Exportateur/viande	0,74	0,83	0,78

Les agents de la sous-filière bovine qui ont un coefficient de Protection Nominale supérieur ou égal 1, bénéficient effectivement d'une protection et semble évolué dans le sens contraire de la logique générale de la sous-filière bovine consolidée.

Cependant, certains agents possèdent un NTC inférieur à 1. Ces derniers ne sont donc pas couverts par une mesure ou ne bénéficient pas d'une protection positive. Ils traduisent la réalité de la sous-filière.

D'une manière général, le Coefficient de Protection Effective (EPC) est inférieur à 1. cela exprime le fait que les agents de la filière ne gagne pas plus que ce qu'il devraient gagner en réalité. C'est la tendance qui semble dominer dans la filière puisque le EPC de la filière est supérieur à 1. Les agents pour lesquels ce coefficient est supérieur ou égal à 1 gagnent plus de revenus qu'il ne devrait gagner, gain occasionné par la distorsion des prix.

Tableau n° 49 :

Agents	Profits	situation de référence	scénario 1	Variation du profit
Eleveur ELV	prix financier	133 624	182 768	36,78%
	prix économique	-325 586	-276 442	-15,09%
Eleveur EMB	prix financier	159 235	309 960	94,66%
	prix économique	162 828	316 931	94,64%
Collecteur ELV	prix financier	1 140 410	1 140 410	0,00%
	prix économique	5 854 868	5 854 868	0,00%
Commerçant ELV	prix financier	4 805 960	4 805 960	0,00%
	prix économique	7 941 512	7 941 512	0,00%
Commerçant EMB	prix financier	5 779 100	5 779 100	0,00%
	prix économique	22 801 280	22 801 280	0,00%
Chevillard ELV	prix financier	11 921 596	11 921 596	0,00%
	prix économique	-1 318 336	-1 318 336	0,00%
Chevillard EMB	prix financier	7 773 324	7 773 324	0,00%
	prix économique	-11 501 976	-11 501 976	0,00%
Détaillant ELV	prix financier	962 840	962 840	0,00%
	prix économique	1 045 820	1 045 820	0,00%
Exportateur/pied	prix financier	5 903 000	5 903 000	0,00%
	prix économique	14 231 600	14 231 600	0,00%
Exportateur/viande	prix financier	257 150	257 150	0,00%
	prix économique	2 475 069	2 475 069	0,00%

a. Le producteur de bovins d'élevage

Le producteur de bovins d'élevage a un $DRC = 1,2$ ($DRC > 1$) : le producteur de bovins qui utilise la technologie actuelle n'a pas un avantage comparatif dans la production des bovins d'élevage. Il n'est donc pas rentable pour lui de produire localement les bovins d'élevage et il gagnerait mieux en les important. Ce DRC peut vouloir également signifier que les ressources domestiques ne sont pas utilisées de manière efficace et rationnelle pour produire les bovins d'élevage. Il y a donc une sous exploitation des ressources locales dans l'activité de production des bovins d'élevage.

En analysant les profits nous constatons que :

- Le profit financier est de l'ordre de 133 624 FCFA par an pour un éleveur de bovins d'élevage. La production des bovins d'élevage est financièrement rentable pour l'agent ;
- Le profit économique est de l'ordre de -325 586 FCFA par an. L'activité de production des bovins d'élevage n'est pas économiquement rentable pour la collectivité. Autrement dit, l'ensemble de la population ne profite pas de cette activité.

La création de la SPFBV entraîne une hausse du taux d'exploitation des bovins. La conséquence est une amélioration du DRC de l'éleveur de bovins d'élevage, qui passe à 1,16. Il s'en suit une variation des profits observés:

- Le profit financier augmente de 36,78%.
- Le profit économique c'est-à-dire la perte générale de la collectivité est revu à la baisse à hauteur de 15,09%.

b. Le producteur de bovins d'embouche

Le producteur de bovins d'embouche a un $DRC = 0,82$ ($DRC < 1$). Il possède un avantage comparatif dans la production de bovins embouchés. Il est donc rentable de produire localement un troupeau de bovins embouchés plutôt que de l'importer. Autrement dit, l'activité d'embouche des bovins utilise les ressources domestiques avec une efficacité économique de 18%. Dans ce cas, nous pouvons solliciter une amélioration des techniques et des technologies d'embouche pour un affermissement de sa compétitivité.

L'analyse des profits nous révèle que :

- Le profit financier est de l'ordre de 159 235 FCFA par semestre et par éleveur. L'élevage des bovins embouchés est donc financièrement rentable pour le producteur ;
- Le profit économique est de l'ordre de 162 828 FCFA par semestre. L'activité de production des ovins embouchés est économiquement rentable pour la collectivité.

Avec la SPFBV qui appuiera et fera des transactions directement avec ces éleveurs de bovins embouchés, nous constatons que même sans une évolution positive du DRC du producteur de bovins embouchés, les profits observés avec la mesure connaissent une progression. En effet,

- Le profit financier augmente de 94,66%.
- Le profit économique progresse de 94,64% ;

En somme, l'activité de production des bovins d'embouche, génère des profits non négligeables pour l'éleveur et pour la collectivité. Quand on applique la mesure de politique l'agent se trouve conforté dans son activité. La mesure de politique double pratiquement les profits financiers et économiques.

Des mesures plus incitatives doivent être envisagées pour moderniser cette activité. Une politique des prix des intrants serait également un atout dans l'amélioration de la production de bovins embouchés.

Les agents suivants génèrent également des profits pour eux-mêmes et pour la collectivité. Les profits sont appréciables. Les agents contribuent à rentabiliser la sous filière bovine.

c. Le collecteur de bovins d'élevage

Le collecteur de bovins d'élevage a un $DRC = 0,75$. Il est donc bénéfique pour le collecteur de bovins d'élevage de mener localement son activité de collecte. Ce dernier utilise les ressources domestiques pour son activité avec une efficacité économique de 25%. L'activité de collecte de bovins d'élevage même si elle est rentable doit être réajustée pour l'orienter vers une utilisation plus accentuée des ressources locales.

En analysant les profits nous constatons que :

- La rentabilité financière du collecteur (son gain) est de l'ordre de 1 140 410 FCFA par an. L'activité de collecte de bovins d'élevage est financièrement rentable pour l'agent.
- Le gain social est de l'ordre de 5 854 868 FCFA par an. L'activité de collecte des bovins d'élevage est économiquement rentable pour la collectivité.

d. Le commerçant de bovins d'élevage

Le commerçant de bovins d'élevage a un $DRC = 0,86$. Il est donc avantageux pour un commerçant de bovins d'élevage de commercialiser localement les bovins.

En analysant les profits nous constatons que :

- Le profit financier étant de l'ordre de 4 805 960 FCFA par an, la commercialisation des ovins d'élevage est financièrement rentable pour l'agent ;
- Le profit économique vaut 7 941 512 FCFA. L'activité de commercialisation des ovins d'élevage est économiquement rentable pour la collectivité ;

e. Le commerçant de bovins d'embouche

Le commerçant de bovins d'embouche a un $DRC = 0,72$. Il possède donc un avantage comparatif par rapport au reste au monde. Il est rentable pour le commerçant de bovins d'embouche de commercialiser localement les bovins.

En examinant les profits nous constatons que :

- Le profit financier est de l'ordre de 5 779 100 FCFA par an. La commercialisation des bovins d'embouche est financièrement rentable pour l'agent ;
- Le profit économique est de l'ordre de 22 801 280 FCFA. Cela veut dire que la collectivité gagne avec l'activité de commercialisation des bovins d'embouche.

f. Les chevillards de bovins d'élevage et de bovins d'embouche

Le chevillard de bovins d'élevage a un $DRC = 1,02$ et celui de bovins embouchés 1,13. Ces agents ne possèdent donc pas d'avantage comparatif dans l'exercice de leurs activités. Il n'est pas rentable pour le chevillard d'abattre et de vendre localement les bovins. L'activité d'abattage et de vente de bovins d'élevage et d'embouche n'est pas compétitive.

Cependant une étude de leurs rentabilités révèle également des divergences même si chaque agent tire profit de cette activité d'abattage contrôlé des bovins alors que la collectivité enregistre

une perte sociale. En effet, pour un chevillard de bovins d'élevage, le profit financier est de l'ordre de 11 921 596 FCFA par an contre 7 773 324 FCFA par an pour un chevillard de bovins embouchés. Cette différence s'expliquerait par le nombre d'animaux embouchés destinés à l'abattage qui demeure largement inférieur à celui des animaux d'élevage. L'abattage contrôlé et la vente de bovins d'élevage et d'embouche sont financièrement rentables pour l'agent.

De même, sur le plan économique, la perte de la collectivité est de l'ordre de -1 318 336 FCFA par an pour l'abattage contrôlé des bovins d'élevage contre 7 773 324 FCFA pour l'abattage contrôlé des bovins embouchés. L'activité d'abattage de bovins d'élevage et embouchés n'est donc pas rentable économiquement pour la collectivité.

g. Les exportateurs de bovins d'embouche sur pied

L'exportateur de bovins embouchés sur pied a un DRC = 0,85. Ce dernier possède donc un avantage comparatif dans son activité vis-à-vis de l'extérieur. Il lui est donc bénéfique pour l'agent d'exporter des bovins embouchés plutôt que de les vendre localement. L'activité d'exportation des bovins d'embouche est économiquement efficace à 15%. L'activité d'exportation des bovins d'embouche est donc rentable.

En analysant les profits il ressort que :

- Le profit financier est de l'ordre de 5 903 000 FCFA par an et par exportateur. exporter des bovins d'embouche est financièrement rentable pour l'agent.
- Le profit économique est de l'ordre de 14 231 600 FCFA pour la collectivité et par an. L'activité d'exportation des bovins embouchés est économiquement rentable pour la collectivité ;

NB : on peut s'apercevoir que l'agent génère plus de revenus pour la collectivité que pour lui-même.

h. Les exportateurs de viande de bovins embouchés

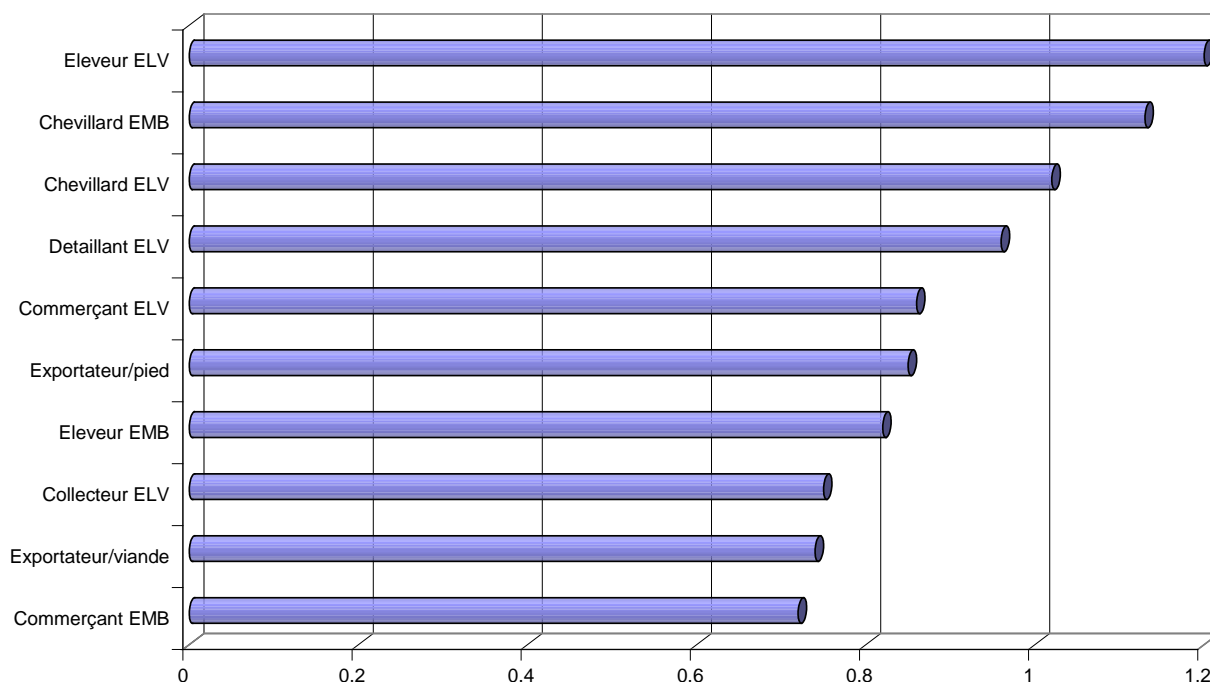
L'exportateur de viande de bovins embouché a un avantage comparatif dans son activité dans la mesure où son DRC = 0,74. Il est intéressant pour l'agent d'exporter les carcasses de bovins embouchés.

En s'intéressant aux profits générés par l'exportateur de carcasses de bovins embouchés, nous constatons que le profit financier est de l'ordre de 257 150 FCFA et le profit économique de 2 475 069 FCFA. L'agent exportateur de carcasses de bovins embouchés et l'ensemble de la collectivité réalisent des gains appréciables.

i. Les détaillants de carcasses de bovins d'élevage

Le détaillant de bovins d'élevage a un DRC = 0,96. Il est avantageux pour un détaillant de vendre au détail les carcasses de bovins d'élevage localement. Cette activité utilise les ressources domestiques avec une efficacité économique de 4%.

Un examen des profits générés par cette activité de vente au détail de la viande de bovins d'élevage permet d'observer un profit financier est de l'ordre de 962 840 FCFA par an pour le détaillant et un profit économique de 1 045 820 FCFA. Les deux acteurs (détaillant et collectivité) tirent profit de cette activité de vente au détail des carcasses de bovins d'élevage au niveau local.

Graphique 20 : DRC par agent de la sous-filière bovine

La sous-filière bovine avec un $DRC = 0,905$ possède un avantage comparatif du fait des techniques et technologies utilisées dans la sous-filière. Bien qu'elle soit confrontée à un problème d'organisation de ses acteurs, ce qui pourrait expliquer sa faible efficacité dans l'exploitation des ressources domestiques. La création de la Société de Promotion de la Filière Bétail-Viande améliore la rentabilité de la sous-filière bovine et renforce sa compétitivité. La SPFBV reste un atout pour favoriser l'intensification de la production dans la sous-filière bovine.

Sur le plan de la rentabilité nous constatons que :

- ✚ Les éleveurs de bovins d'embouche, les exportateurs de bovins d'embouche et les commerçants de bovins d'élevage, les commerçants de bovins d'embouche, les collecteurs de bovins d'élevage, les exportateurs de carcasses de bovins d'embouche, ont respectivement des taux de rentabilité de 18%, 15%, 14%, 28%, 25% et de 16%. Les activités de ces agents sont les plus rentables pour la sous-filière. Ce sont ces agents qui rentabilisent la sous-filière ;
- ✚ Les détaillants de carcasses de bovins d'élevage ont un taux de rentabilité de 4%). Les activités de ces agents sont relativement rentables pour la sous-filière ;
- ✚ Les producteurs de bovins d'élevage ont quant à eux un taux de rentabilité de 0,2%, de même que les chevillards de bovins d'élevage contre 0,13% pour les chevillards de bovins d'embouche. Ces agents devraient être le moteur de la sous-filière bovine. Au vu de leurs taux de rentabilité nous admettons qu'il reste les maillons faibles de la sous-filière bovine. Pour ces agents qui sont à la base de toute impulsion, dynamisme modernisation de la sous-filière bovine, des mesures appropriées pour leurs promotions et le renforcement de leurs capacités de productions et de transformations doivent être envisagées. Il pourrait s'agir d'intensifier la production afin d'exploiter au mieux les ressources ; exemple de l'embouche bovine.

Sur le plan du profit, nous constatons que :

- ✚ Tous les agents de la sous-filière bovine ont un gain appréciable en menant leur activité ;
- ✚ La collectivité est perdante lorsque l'activité de production et d'abattage des bovins d'élevage sont menées. Par contre elle gagne beaucoup plus de profits que l'exportateur de bovins d'embouche. Elle tire également profit des autres activités.

5.4.3. L'Analyse du compte consolidé de la sous filière ovine

a. L'analyse de l'indicateur de l'avantage comparatif : le DRC

Tableau n° 50 :

Indicateurs	Situation de référence	Scénario de mesure
DRC	0,84	0,99
NPC	0,98	0,97
EPC	0,99	1,23

Le DRC (« Domestic Resource Cost » ou Coûts des Ressources Domestiques) est le coût d'opportunité des ressources domestiques. Pour la sous filière ovine il est de 0,84.

Le DRC étant < 1, la sous-filière ovine possède un avantage comparatif par rapport au reste du monde. Il est donc rentable de produire, de transformer et de commercialiser localement les ovins plutôt que de les importer. Economiquement, ce résultat nous révèle que les ressources domestiques sont exploitées avec une efficacité de 16% par l'ensemble des acteurs de la sous-filière ovine. La sous-filière ovine est donc compétitive.

Une meilleure dotation des ressources et d'organisation des acteurs sont donc nécessaires pour réduire le gaspillage des ressources et améliorer la compétitivité de la sous filière ovine.

Avec la mesure de politique, la sous-filière perd un peu de sa compétitivité au profit de la sous-filière bovine.

Tableau n° 51 :

Profits	situation de référence	scénario 1	scénario 2	scénario 3
prix financier	54 063 416 724	62 621 052 224	63 617 668 879	65 711 777 103
prix économique	23 900 473 493	36 529 542 677	37 492 013 240	39 313 052 002

De la MAP, nous pouvons relever les profits dégagés par la sous-filière :

- La profitabilité privée est de l'ordre de 54 063 416 724 FCFA ; la sous-filière ovine est donc financièrement rentable.
- La profitabilité sociale est de l'ordre de 23 900 473 493 FCFA. La sous-filière ovine est donc économiquement rentable pour la collectivité.

En introduisant la mesure de politique (celle de la création de la SPFBV), nous constatons alors une amélioration du DRC de la sous-filière ovine, qui passe à 86% de même que les profits. En effet,

- Le profit financier augmente et passe de 54 063 416 724 FCFA en situation de référence à 62 621 052 224 FCFA en scénario de mesure, soit une augmentation de 15,83%. La sous filière augmente son revenu de 1,59% si la société exporte 10% de ses animaux sous forme de carcasses (scénario 2) et de 4,94%, si les exportations concernent 90% des animaux (scénario 3).

- Les profits économiques suivent la même tendance. Ils augmentent de 52,84% en scénario de mesure, de 2,63% en scénario 2, et de 7,62% en scénario 3.

b. L'analyse des principaux indicateurs des effets des politique : CPN et CPE

Pour la sous-filière ovine, le coefficient de protection nominal est 0,98.

Le CPN étant < 1 , on en conclut que la sous filière ovine ne bénéficie pas d'une protection positive par rapport à l'importation ou à l'exportation des ovins. Les agents de la sous-filière ne profitent donc pas d'une subvention indirecte due à l'intervention de l'état et/ou de ses partenaires. Ces agents gagnent moins de revenus en produisant, en transformant et en commercialisant au niveau local que s'ils devraient échanger leurs biens avec l'extérieur.

Le Coefficient de Protection Effective (CPE) qui indique l'effet combiné des politiques de prix des produits et des intrants échangeables sur les incitations à la production est de 0,99 pour la sous-filière ovine.

Le CPE < 1 , les agents de la sous filière ovine gagnent donc moins de revenus qu'ils ne gagneraient avec une distorsion des prix. Ils ne bénéficient pas d'une subvention implicite sur les intrants et/ou d'une protection du prix des animaux et produits animaux.

Dans une perspective d'amélioration de l'utilisation des ressources locales, le groupe s'est intéressé à la matrice d'analyse des politiques des différents agents pour mieux saisir leur comportement au sein de la sous filière ovine afin de dégager des mesures ciblées pour renforcer leur revenu et soutenir, voir promouvoir leur compétitivité.

5.4.4. L'analyse des MAP des agents de la sous-filière ovine

Tableau n° 52 :

Agents	DRC	CPN	EPC
Particulier ELV	0,68	0,99	1,02
Exportateur/pied	0,73	0,83	0,8
Eleveur EMB	0,76	0,83	0,82
Collecteur ELV	0,76	0,83	0,8
Chevillard ELV	0,8	0,85	0,85
Chevillard EMB	0,8	0,85	0,85
Exportateur/viande	0,81	0,83	0,82
Détaillant ELV	0,83	1	1,03
Braiseur ELV	0,84	1	1,03
Commerçant ELV	0,89	0,83	0,83
Commerçant EMB	0,83	0,83	0,83
Eleveur ELV	1,02	1	1,01

Tableau n° 53 :

Agents	Profits	situation de référence	scénario 1
Eleveur ELV	prix financier	56 158	65 255
	prix économique	-3 268	5 829
Eleveur EMB	prix financier	20 088	39 716
	prix économique	79 305	156 795
Collecteur ELV	prix financier	735 940	735 940
	prix économique	4 824 388	4 824 388
Commerçant ELV	prix financier	2 609 860	2 609 860
	prix économique	4 453 828	4 453 828
Commerçant EMB	prix financier	4 257 266	4 257 266
	prix économique	6 430 729	6 430 729
Chevillard ELV	prix financier	5 302 900	5 302 900
	prix économique	5 870 980	5 870 980
Chevillard EMB	prix financier	7 592 500	7 592 500
	prix économique	8 618 500	8 618 500
Détaillant ELV	prix financier	3 701 215	3 701 215
	prix économique	2 046 086	2 046 086
Exportateur/pied	prix financier	9 059 140	9 059 140
	prix économique	22 556 740	22 556 740
Exportateur/viande	prix financier	7 576 900	7 576 900
	prix économique	15 756 100	15 756 100
Particulier ELV	prix financier	5 482 415	5 482 415
	prix économique	3 964 526	3 964 526
Braiseur ELV	prix financier	3 481 485	3 481 485
	prix économique	1 961 406	1 961 406

Hors mis les éleveurs d'ovins d'élevage, les braiseurs d'ovins d'élevage et les détaillants d'ovins d'élevage qui ont un CPN= 1 ; les autres agents de la sous-filière possèdent un CPN< 1. Pour les premiers qui font exception à la tendance générale de la sous-filière en matière de protection contre les importations et les exportations, les autres agents viennent confirmer les observations déjà évaluées au niveau de la sous-filière ovine consolidée.

Cependant, avec un DRC de 84%, la sous-filière est compétitive mais n'utilise pas avec assez d'efficacité économique les ressources domestiques. Analysons le DRC des différents agents de la sous-filière pour comprendre ce résultat par une analyse de leur degré de compétitivité.

a. Les producteurs d'ovins d'élevage

Le producteur d'ovin d'élevage a un DRC = 1,02 (DRC >1) : le producteur d'ovins qui utilise la technologie actuelle n'a pas un avantage comparatif dans la production des ovins d'élevage. Il n'est donc pas rentable pour lui de produire localement les ovins d'élevage et il gagnerait mieux en les important. Ce DRC peut vouloir également signifier que les ressources domestiques ne sont pas utilisées de manière efficace pour produire les ovins d'élevage.

En analysant les profits nous constatons que :

- Le profit financier est de l'ordre de 56 158 FCFA par an pour un éleveur d'ovins d'élevage. La production des ovins d'élevage est financièrement rentable pour l'agent ;
- Le profit économique est de l'ordre de -3 268 FCFA par an. L'activité de production des ovins d'élevage n'est pas économiquement rentable pour la collectivité. Autrement dit, l'ensemble de la population ne profite pas de cette activité.

La création de la SPFBV se traduit par une hausse du taux d'exploitation des ovins. La conséquence est une amélioration du DRC de l'éleveur d'ovins d'élevage, qui passe à 1. Il s'en suit une variation des profits observés:

- Le profit financier augmente de 16,20% avec la mesure de politique.
- Le profit économique, la perte générale de la collectivité est complétement absorbée et l'agent crée même de la valeur. On passe de -3 268 FCFA à 5 829 FCFA soit une amélioration de 278,35% FCFA

b. Les producteurs d'ovins d'embouche

Le producteur d'ovins d'embouche a un $DRC = 0,76$ ($DRC < 1$). L'éleveur d'ovins d'embouche possède un avantage comparatif dans la production d'ovins embouchés. Il lui est donc rentable de produire localement un troupeau d'ovins plutôt que de l'importer. Autrement dit, l'activité de production des ovins embouchés utilise les ressources domestiques avec une efficacité économique de 24%. Là aussi, nous pouvons solliciter une meilleure allocation des ressources et de nouvelles techniques et technologies dans la production des ovins embouchés pour une amélioration de leur compétitivité.

L'analyse des profits nous révèle que :

- Le profit financier est de l'ordre de 20 088 FCFA par trimestre (soit 80 352 FCFA/an) et par éleveur. L'élevage des ovins embouchés est donc financièrement rentable pour le producteur ;
- Le profit économique est de l'ordre de 79 306 FCFA par trimestre et par éleveur. L'activité de produire des ovins embouchés est économiquement rentable pour la collectivité.

Avec la SPFBV qui constitue un soutien et un partenaire à la production d'animaux embouchés, nous constatons que le DRC du producteur d'ovins embouchés n'évolue pas. La SPFBV contribue tout de même à améliorer la compétitivité des producteurs d'ovins embouchés par leur organisation et donc de la sous-filière ovine. Cependant, les profits observés avec la mesure de politique évoluent de manière très significative puisque le profit financier et le profit économique augmentent proportionnellement de 97,71%.

c. Les collecteurs d'ovins d'élevage

Le collecteur d'ovins d'élevage a un $DRC = 0,76$. Il est donc bénéfique pour le collecteur d'ovins d'élevage de mener localement son activité de collecte. Ce dernier utilise les ressources domestiques pour son activité avec une efficacité économique de 24%. Il dépend donc de l'extérieur à 94%. L'activité de collecte des ovins d'élevage même si elle est rentable doit être réajustée pour s'orienter vers une utilisation plus accentuée des ressources locales.

En analysant les profits nous constatons que :

- La rentabilité financière du collecteur (son gain) est de l'ordre de 735 940 FCFA par an. L'activité de collecte des ovins d'élevage est financièrement rentable pour l'agent.
- Le gain social est de l'ordre de 4 824 388 FCFA par an. Cela veut dire que la collectivité gagne du profit. L'activité de collecte des ovins d'élevage est économiquement rentable pour la collectivité.

d. Les commerçants d'ovins d'élevage

Le commerçant d'ovins d'élevage a un $DRC = 0,89$. Il est donc avantageux pour un commerçant d'ovins d'élevage de les commercialiser localement.

En analysant les profits nous constatons que :

- Le profit financier qui est de l'ordre de 2 609 860 FCFA par an révèle que la commercialisation des ovins d'élevage est financièrement rentable pour l'agent ;
- Le profit économique, 4 453 828 FCFA traduit que la collectivité gagne du profit. L'activité de commercialisation des ovins d'élevage est économiquement rentable pour la collectivité ;

e. Les commerçants d'ovins d'embouche

Le commerçant d'ovins d'embouche a un $DRC = 0,83$. Il a donc un avantage comparatif par rapport au reste au monde. Il est rentable pour le commerçant d'ovins d'embouche de les commercialiser localement.

En examinant les profits nous en déduisons que :

- La commercialisation des ovins d'embouche est financièrement rentable pour l'agent car le profit financier est de l'ordre de 4 257 267 FCFA par an.;
- la collectivité gagne avec l'activité de commercialisation des ovins d'embouche dans la mesure où le profit économique est de l'ordre de 6 430 729 FCFA par an.

f. Les chevillards d'ovins d'élevage et d'ovins d'embouche

Ces deux catégories d'agents ont chacune un $DRC = 0,8$. Il est rentable pour le chevillard d'abattre et de vendre localement les ovins. Autrement dit, l'activité d'abattage et de vente des ovins est économiquement efficace à 20%. L'activité d'abattage et de vente des ovins d'élevage et embouchés est rentable.

Cependant une étude de leurs profitabilités révèle des divergences même si chaque agent ainsi que la collectivité tire profit de cette activité d'abattage contrôlé des ovins. En effet, pour un chevillard d'ovins d'élevage, nous avons un profit financier de l'ordre de 5 302 900 FCFA par an contre 7 592 500 FCFA par an pour un chevillard d'ovins embouchés. L'abattage contrôlé et la vente des ovins d'élevage sont financièrement rentables pour les agents qui mènent cette activité.

De même, sur le plan économique, la collectivité tire un profit de l'ordre de 5 870 980 FCFA par an pour l'abattage contrôlé d'ovins d'élevage contre 8 618 500 FCFA pour l'abattage contrôlé d'ovins embouchés. L'activité d'abattage des ovins d'élevage et embouchés est économiquement rentable pour la collectivité ;

g. Les exportateurs des ovins embouchés sur pied

L'exportateur des ovins embouchés sur pied a un $DRC = 0,73$. Ce dernier possède donc un avantage comparatif dans son activité vis-à-vis de l'extérieur. Il lui est donc bénéfique d'exporter des ovins embouchés plutôt que de les vendre localement. L'activité d'exportation des ovins embouchés est économiquement efficace à 27%. L'activité est donc rentable.

En analysant les profits nous pouvons conclure que :

- Le profit financier est de 9 059 140 FCFA par an et par exportateur avec ou sans la mesure de politique. Exporter les ovins d'embouche est financièrement rémunératrice pour l'agent.
- Le profit économique est de l'ordre de 22 556 740 FCFA pour la collectivité et par an. L'activité d'exporter les ovins d'embouche est économiquement rentable pour la collectivité ;

h. Les exportateurs de viande d'ovins embouchés

L'exportateur de viande d'ovins embouchés a un avantage comparatif dans son activité dans la mesure où son DRC = 0,81. Il est intéressant pour l'agent d'exporter les carcasses d'ovins embouchés.

En s'intéressant aux profits générés par l'exportateur de carcasses d'ovins embouchés, nous constatons que le profit financier est de l'ordre de 7 576 900 FCFA et le profit économique de 15 756 100 FCFA avec ou sans mesure de politique. L'agent exportateur de carcasses d'ovins embouchés et l'ensemble de la collectivité réalisent des gains appréciables.

i. Les “particuliers” d'ovins d'élevage

Le particulier d'ovins d'élevage a un DRC = 0,68. L'agent qui réalise son activité en dehors de tout contrôle et réglementation utilise les ressources locales avec une efficacité de 32%. Ce DRC nous enseigne que le particulier possède un avantage comparatif vis-à-vis du reste du monde. Il est donc rentable pour un particulier d'abattre et de vendre des carcasses d'ovin d'élevage de manière particulière.

En analysant les profits du particulier qui mène une activité d'abattage non contrôlé d'ovins d'élevage, nous pouvons remarquer que :

- Le particulier réalise un profit financier très important (5 482 415 FCFA par an). Abattre et vendre de façon particulière la viande d'ovins d'élevage est financièrement rémunératrice pour l'agent. Ce résultat pourrait s'expliquer par une charge moindre par rapport à un abattage contrôlé.
- Malgré cette absence de contrôle, la collectivité tire profit de cette activité à hauteur de 3 964 526 FCFA avec ou sans la mesure de politique.

j. Les “détaillants” d'ovins d'élevage

Le détaillant d'ovins d'élevage a un DRC = 0,83. Il est avantageux pour un détaillant de vendre au détail des carcasses d'ovins d'élevage localement. Cette activité utilise les ressources domestiques avec une efficacité économique de 17%.

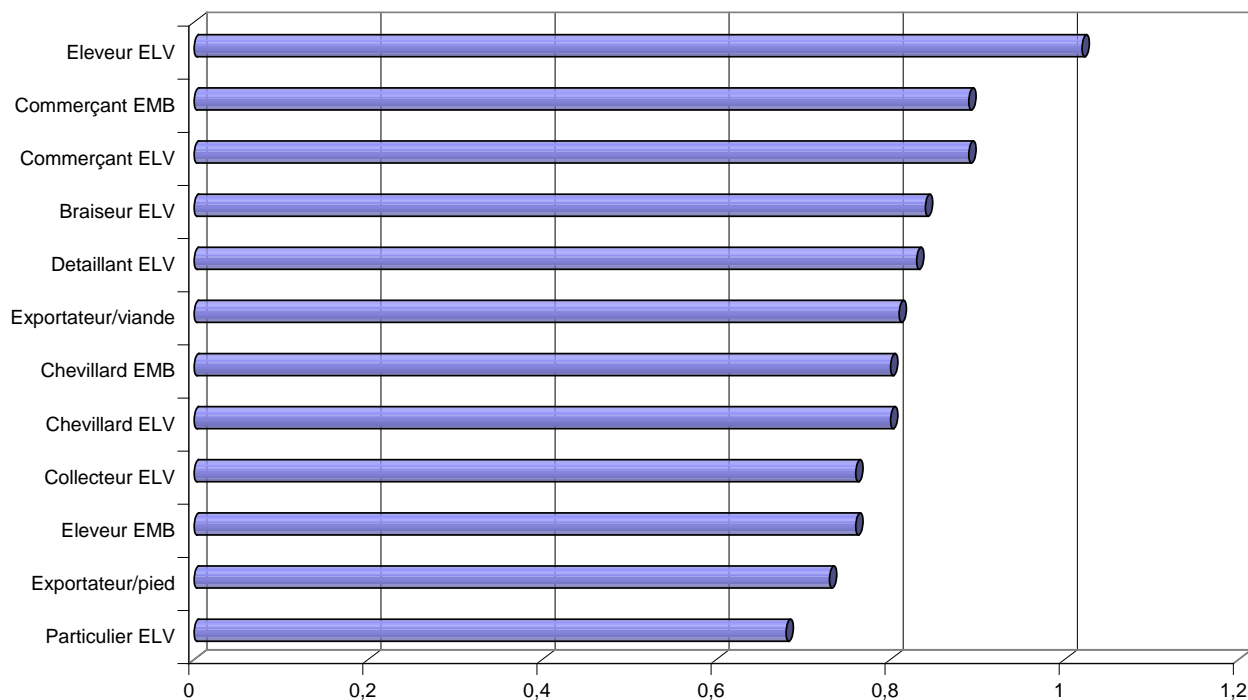
Un examen des profits générés par cette activité de vente au détail d'ovins d'élevage permet d'observer un profit financier de l'ordre de 3 701 215 FCFA par an pour le détaillant et un profit économique de 2 046 086 FCFA par an. Les deux acteurs (détaillant et collectivité) tirent profit de cette activité de vente au détail des carcasses d'ovins d'élevage au niveau local.

k. Les “braiseurs” d'ovins d'élevage

Le braiseur d'ovins d'élevage a un DRC = 0,84. Il est bénéfique pour un braiseur de griller et de vendre localement des carcasses d'ovins d'élevage. Les ressources domestiques mobilisées à cet effet sont exploitées avec une efficacité économique de 16%.

Le profit financier est de l'ordre de 3 481 485 FCFA par an pour le braiseur alors que la collectivité gagne 1 961 406 FCFA par an. L'activité qui consiste à griller de la viande d'ovins d'élevage est financièrement et économiquement rémunératrice pour l'agent et pour la collectivité.

Graphique 21 : DRC par agent de la sous-filière ovine



Après l'analyse en détail des agents de la sous-filière à l'aide des résultats de la MAP nous avons observé que tous les agents bénéficient d'une protection positive. Leurs profits varient entre 20 088 FCFA et 9 059 140 FCFA sur le plan financier. Le profit que la collectivité gagne varie entre -3 268 FCFA et 22 556 740 FCFA..

Sur le plan de la rentabilité nous constatons que :

- Le particulier d'ovins d'élevage, l'exportateur/pied d'ovins d'embouche, l'éleveur d'ovins d'embouche, le collecteur d'ovins d'élevage, le chevillard d'ovins d'élevage, le chevillard d'ovins d'embouche, l'exportateur/viande, le détaillant d'ovins d'élevage, le braiseur d'ovins d'élevage, le commerçant d'ovins d'élevage et le commerçant d'ovins d'embouche ont respectivement des taux de rentabilité de 32% ; 27% ; 24% ; 24% ; 20% ; 20% ; 19% ; 17% ; 16% ; 11% et 17%. Les activités de ces agents sont les plus rentables pour la sous-filière ovine
- Les producteurs d'ovins d'élevage ont un taux de rentabilité de -2%. Ces agents devraient être les moteurs de la sous-filière ovine. Au vu de leur taux de rentabilité nous admettons qu'ils restent les maillons faibles de la sous-filière ovine. Ainsi des mesures visant à améliorer et à renforcer leurs activités s'avèrent nécessaires. De nouvelles techniques, et technologies de production sans oublier une politique des prix des intrants doivent être envisagées pour inverser la tendance de production. L'intensification de la production pour exploiter au mieux les ressources pourrait être une alternative.

Sur le plan du profit, nous constatons que :

- Tous les agents de la sous-filière ovine gagnent un profit appréciable en menant leur activité ;
- La collectivité est déficitaire dans la pratique de l'activité de production des ovins d'élevage. Par contre elle gagne beaucoup plus de profits que l'exportateur d'ovin d'embouche et l'exportateur de viande d'ovin d'embouche. Pour les autres agents, le profit privé et le profit social sont sensiblement identiques.

La sous-filière ovine possède un avantage comparatif vis-à-vis du reste du monde. Elle est rémunératrice aussi bien pour les différents agents de la sous-filière que pour l'ensemble de la collectivité. La compétitivité de la sous-filière est par contre en deçà de celle de certains agents. Une politique ciblée pour soutenir et moderniser la base de la sous-filière conduirait à un renforcement de la compétitivité de la sous-filière. La création de la Société de Promotion de la Filière Bétail-Viande améliore la rentabilité de la sous-filière ovine. Elle reste même un atout pour favoriser l'intensification de la production dans la sous-filière ovine.

5.4.5. L'analyse du compte consolidé de la sous filière caprine

a. L'analyse de l'indicateur de l'avantage comparatif : le DRC

Tableau n° 54 :

Indicateur	Situation de référence	Scénario de mesure
DRC	0,54	0,53
NPC	0,99	0,98
EPC	0,98	0,98

La sous filière caprine a un DRC = 0,54.

Le DRC étant < 1, la sous-filière caprine possède un avantage comparatif par rapport au reste du monde. La sous-filière caprine est donc compétitive. Il est donc rentable de produire, de transformer et de commercialiser localement les caprins plutôt que de les importer. Economiquement, ce résultat nous révèle que les ressources domestiques sont exploitées avec une efficacité de 46% par l'ensemble des acteurs de la sous-filière caprine.

Tableau n° 55 :

Profits	Situation de référence	Scénario de mesure
prix financier	67 775 720 770	71 427 601 334
prix économique	71 958 782 980	77 534 442 797

De la MAP, nous pouvons relever les profits dégagés par la sous-filière.

- La profitabilité privée de la sous-filière caprine est de l'ordre de 67 775 720 770 FCFA. la sous-filière caprine est donc financièrement rémunératrice pour les agents de la sous filière.
- La profitabilité sociale est de l'ordre de 71 958 782 980 FCFA. La sous-filière caprine est donc économiquement rentable pour la collectivité.

Avec la SPFBV, nous constatons alors une amélioration du DRC et des profits de la sous filière caprine. Le DRC passe à 53% et les profits évoluent comme suit :

- Le profit financier augmente et atteint 71 427 601 334 FCFA avec la mesure de politique, soit une augmentation de 5,39%.
- Les profits économiques suivent la même tendance. Ils augmentent de 7,75% pour chacun des 3 scénarios de mesure de politique.

b. L'analyse des principaux indicateurs des effets des politique CPN et CPE

La sous filière caprine a un CPN = 0,99

Le CPN étant < 1, on en conclut que la sous filière caprine ne bénéficie pas d'une protection positive par rapport à l'importation ou à l'exportation des caprins. Les agents de la sous-filière caprine ne profitent donc pas d'une quelconque subvention indirecte. Ces agents gagnent donc moins de revenus en produisant, en transformant et en commercialisant au niveau local que s'ils devraient échanger leurs biens avec l'extérieur.

Le Coefficient de Protection Effective (CPE) de la sous filière caprine est = 0,98. Le CPE étant < 1, les agents de la sous-filière caprine gagnent donc moins de revenus qu'ils n'en gagneraient avec la distorsion des prix. Ils ne bénéficient pas d'une subvention implicite sur les intrants et/ou d'une protection du prix des animaux et produits animaux.

5.4.6. L'analyse des MAP des agents de sous-filière caprine

Tableau n° 56 :

	DRC	CPN	EPC
Exportateur/pied	0,64	0,83	0,78
Eleveur ELV	0,66 puis 0,64	1	1
Chevillard ELV	0,71	0,86	0,86
Particulier ELV	0,71	0,99	1,03
Collecteur ELV	0,75	0,83	0,8
Commerçant ELV	0,84	0,83	0,83
Détaillant ELV	0,95	1	1,03
Braiseur ELV	0,97	1	1,03

Tableau n° 57 :

Agents	Profits	situation de référence	scénario 1
Eleveur ELV	prix financier	69 383	73 263
	prix économique	69 730	73 610
Collecteur ELV	prix financier	573 700	573 700
	prix économique	3 338 228	3 338 228
Commerçant ELV	prix financier	1 672 900	1 672 900
	prix économique	2 413 636	2 413 636
Chevillard ELV	prix financier	6 069 700	6 069 700
	prix économique	6 657 220	6 657 220
Détaillant ELV	prix financier	1 553 190	1 553 190
	prix économique	360 077	360 077
Exportateur/pied	prix financier	9 228 580	9 228 580
	prix économique	29 285 184	29 285 184
Particulier ELV	prix financier	3 480 390	3 480 390
	prix économique	2 453 717	2 453 717
Braiseur ELV	prix financier	1 254 985	1 254 985
	prix économique	227 947	227 947

Hors mis les éleveurs de caprins, les braiseurs et les détaillants qui ont un CPN= 1 ; les autres agents de la sous-filière possèdent un CPN< 1. Pour les premiers qui font exception à la tendance générale de la sous-filière en matière de protection contre les importations et les exportations, les autres agents viennent confirmer les observations déjà évaluées au niveau de la sous-filière caprine consolidée.

Cependant, avec un DRC de 54%, la sous-filière est compétitive mais n'utilise pas avec assez d'efficacité économique les ressources domestiques. Analysons le DRC des différents agents de la sous-filière pour comprendre ce résultat par une analyse de leur degré de compétitivité.

a. Les producteurs de caprins d'élevage

L'éleveur de caprins a un DRC = 0,66 (DRC< 1) : ce dernier, tout en utilisant la technologie actuelle, a un avantage comparatif dans la production des caprins. Il est donc rentable pour lui de produire localement les caprins ; il gagnerait moins en les important. Ce DRC peut vouloir également signifier que les ressources domestiques sont utilisées de manière efficace à 34% pour produire les caprins. L'activité de production des caprins est lucrative.

En analysant les profits nous constatons que :

- L'agent éleveur de caprin a un profit financier de 69 383 FCFA par an. La production de caprins est financièrement rentable pour l'agent.
- Le profit économique est de l'ordre de 69 730 FCFA par an. L'activité de production des caprins est économiquement fructueuse pour la collectivité. Autrement dit, l'ensemble de la population profite de cette activité.

La création de la SPFBV entraîne une hausse du taux d'exploitation des caprins. La conséquence est une amélioration du DRC de l'éleveur de caprins, qui passe à 0,64. Il s'en suit une variation des profits observés:

- Le profit financier augmente et atteint la somme de 73 263 FCFA, soit une augmentation de 5,59%.
- Le profit économique, le gain général de la collectivité est revue à la hausse et atteint 73 610 FCFA, soit une progression de 5,56% ;

b. Les collecteurs

Le collecteur de caprins d'élevage a un DRC = 0,75. Il est donc bénéfique pour le collecteur de caprins de mener localement son activité de collecte. Ce dernier utilise les ressources domestiques pour son activité avec une efficacité économique de 25%.

En analysant les profits nous constatons que :

- La rentabilité financière du collecteur (son gain) est de l'ordre de 573 700 FCFA par an. L'activité de collecte de caprins est financièrement rémunératrice pour l'agent.
- Le gain social est de l'ordre de 3 338 228 FCFA par an. L'activité de collecte de caprins d'élevage est économiquement rentable pour la collectivité.

c. Les commerçants

Le commerçant de caprins a un DRC = 0,88. Il est donc avantageux pour un commerçant de caprins de commercialiser localement les caprins.

Un examen des profits nous révèle que :

- Le profit financier de 1 672 900 FCFA par an. La commercialisation des caprins est financièrement rémunératrice pour l'agent ;

- Le profit économique est de l'ordre de 2 413 636 FCFA. L'activité de commercialisation de caprins est économiquement rentable pour la collectivité ;

d. Les “chevillards”

Le chevillard de caprins d'élevage a un $DRC = 0,71$. Il est donc profitable pour le chevillard d'abattre et de vendre localement les caprins. Autrement dit, l'activité d'abattage et de vente des caprins est économiquement efficace à 29%. L'activité d'abattage et de vente des caprins d'élevage est rentable.

L'étude de leurs profitabilités révèle que l'agent « chevillard » ainsi que la collectivité tirent profit de cette activité d'abattage contrôlé des caprins. En effet, pour un chevillard de caprins, nous avons un profit financier qui est de l'ordre de 6 069 700 FCFA par an. L'abattage contrôlé et la vente de caprins sont financièrement rentables pour l'agent.

De même, sur le plan économique, la collectivité tire un profit de l'ordre de 6 657 220 FCFA par an pour l'abattage contrôlé de caprins. L'activité d'abattage de caprins est économiquement rentable pour la collectivité ;

e. Les exportateurs de caprins

L'exportateur de caprins sur pied a un $DRC = 0,64$. Ce dernier possède donc un avantage comparatif dans son activité vis-à-vis de l'extérieur. Il lui est donc bénéfique d'exporter des caprins plutôt que de les vendre localement. L'activité d'exportation des caprins sur pied est économiquement efficace à 36 % et donc rentable.

En nous intéressant aux profits dégagés par cette activité, il convient de faire remarquer que :

- Le profit financier est de l'ordre de 9 228 580 FCFA par an et par exportateur ; exporter des caprins sur pied est financièrement rentable pour l'agent.
- Le profit économique est de l'ordre de 29 285 184 FCFA pour la collectivité.

f. Les “particuliers”

Le particulier de caprins a un $DRC = 0,71$. L'agent qui réalise son activité en dehors de tout contrôle et réglementation utilise les ressources locales avec une efficacité de 29%. Ce DRC nous enseigne que le particulier possède un avantage comparatif vis-à-vis du reste du monde. Il est donc rentable pour un particulier d'abattre et de vendre des carcasses de caprins d'élevage localement.

En analysant les profits du particulier qui mène une activité d'abattage non contrôlé de caprins, nous pouvons remarquer que :

- Le profit financier est de l'ordre de 3 480 390 FCFA par an. L'activité d'abattage et de vente de façon particulière la viande de caprins est financièrement rentable pour l'agent. Ce fort revenu pourrait s'expliquer par une charge moindre par rapport à un abattage contrôlé.
- Malgré cette absence de contrôle, la collectivité tire profit de cette activité à hauteur de 2 453 717 FCFA par an.

g. Les détaillants de caprins

Le détaillant de caprins a un DRC = 0,95. Il est donc avantageux pour un détaillant de vendre au détail des carcasses de caprins localement. Cette activité utilise les ressources domestiques avec une efficacité économique de 05%.

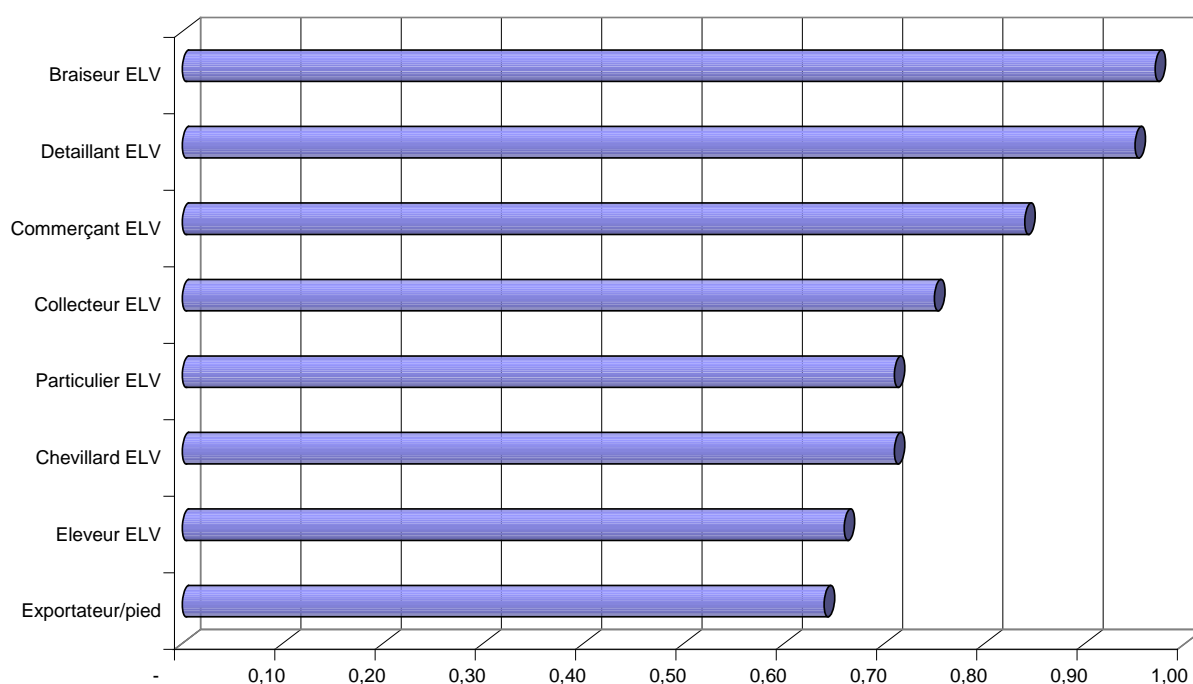
Un examen des profits générés par cette activité de vente au détail de caprins d'élevage permet d'observer un profit financier qui est de l'ordre de 1 553 190 FCFA par an pour le détaillant et un profit économique de 360 077 FCFA. Les deux acteurs (détaillant et collectivité) tirent profit de cette activité de vente au détail des carcasses de caprins d'élevage au niveau local.

h. Les "braiseurs" de caprins

Le braiseur de caprins d'élevage a un DRC = 0,97. Il est bénéfique pour un braiseur de griller et de vendre localement des carcasses de caprins. Les ressources domestiques mobilisées à cet effet sont exploitées avec une efficacité économique de 03%

Le profit financier est de l'ordre de 1 254 985 FCFA par an pour le braiseur alors que la collectivité gagne 227 947 FCFA par an. L'activité qui consiste à griller de la viande de caprins d'élevage est financièrement et économiquement rentable pour l'agent et pour la collectivité.

Graphique 22 : DRC par agent de la sous-filière caprine



Avec un DRC = 0,54 la sous-filière caprine possède un avantage comparatif. Elle est compétitive et utilise les ressources locales avec une efficacité économique de 45%. Après l'analyse en détail des agents de la sous-filière à l'aide des résultats de la MAP il ressort que tous les agents bénéficient d'une protection positive. Leurs profits varient entre 69 383 FCFA et 9 228 580 FCFA sur le plan financier. Le profit que la collectivité gagne varie entre 69 730 FCFA et 6 657 220 FCFA.

Sur le plan de la rentabilité on constate que :

L'exportateur/pied de caprins, l'éleveur, le chevillard, le particulier, le collecteur et le commerçant ont respectivement des taux de rentabilité de 36%, 34%, 29%, 29%, 25% et 16%. Les activités de ces agents sont les plus rentables pour la sous-filière. Ce sont ces agents qui rentabilisent la sous-filière ;

- *Les détaillants et les braiseurs de caprins ont respectivement des taux de rentabilité de 5% et 3%. Les activités de ces agents sont faiblement rentables pour la sous-filière ;*

La sous-filière caprine possède un avantage comparatif vis-à-vis du reste du monde. Elle est rentable aussi bien pour les différents agents de la sous-filière que pour l'ensemble de la collectivité. La sous-filière caprine est plus compétitive que chaque agent pris individuellement. Une politique ciblée pour soutenir et moderniser la production, la transformation et la commercialisation conduira à un renforcement de la compétitivité de la sous-filière. La création de la Société de Promotion de la Filière Bétail-Viande améliore la rentabilité de la sous-filière caprine. Elle reste également un atout pour favoriser l'intensification de la production dans la sous-filière caprine.

VI. RECOMMANDATIONS /AMELIORATIONS

Malgré les bonnes performances socio-économiques constatées tout au long de la présente analyse la filière bétail-viande a révélé un certain nombre de points névralgiques qui nécessitent des améliorations au regard desquelles les présentes recommandations sont formulées:

- ✚ Améliorer la collecte et la connaissance des statistiques en élevage ;
- ✚ Poursuivre et approfondir les investigations dans les analyses des différentes filières de l'élevage ;
- ✚ Réexaminer les taxes d'importation des intrants zootechniques et vétérinaires ;
- ✚ Rationaliser l'exploitation des ressources par une meilleure dotation, organisation et formation des acteurs des filières de l'élevage ;
- ✚ Améliorer la compétitivité de la filière par une incitation à l'utilisation des produits locaux ainsi qu'à l'introduction de nouvelles technologies de traitement des animaux ;
- ✚ Mettre en place des abattoirs de qualité répondant aux normes internationales.
- ✚ Valoriser les produits résultant de l'abattage des animaux (cinquième quartier, cuir, cornes...);
- ✚ Diligenter la mise en œuvre de la société de promotion de la filière bétail-viande.

CONCLUSION

Pays sahélien et enclavé à vocation agricole, le Burkina Faso, avec son fort potentiel en ressources animales, est un grand exportateur de bétail. La filière bétail-viande est la plus importante des filières animales. Elle contribue à l'économie nationale par une valeur ajoutée d'environ 236 milliards de FCFA et occupe près de 60% de la population. Cependant, cette filière qui est un enjeu économique et social connaît des difficultés liées notamment à :

- l'inorganisation de la production se traduisant par une exploitation irrationnelle des ressources locales mais aussi par un faible revenu de ces éleveurs (qui restent au dessous du seuil de pauvreté).
- La sous-exploitation du bétail et des produits de l'élevage. En effet, le secteur de l'élevage dégage un excédent de production qui n'est pas commercialisée alors qu'il existe une forte demande sous-régionale et même internationale.

Afin de donner un souffle nouveau à la filière le gouvernement, avec le concours des producteurs et des exportateurs, envisage dans le cadre de sa politique de lutte contre la pauvreté (PAP 2006-2008), la création d'une société de promotion de la filière Bétail-viande.

Cette mesure de politique a fait l'objet d'une analyse avec l'appui du Projet FNOP/INT/109/NOR/FAO/Gouvernement Burkinabé et sanctionnée par le présent rapport.

Au cours de cette étude, une analyse financière, économique et une évaluation des impacts socio-économiques probables de la mesure de politique ont été menées avec l'appui de la « Cellule d'Analyse des Politiques » de la DSA/DGPSA et du TCAS/FAO..

De cette étude, il en résulte que sur le plan financier, la mesure de politique augmente la valeur ajoutée de la filière d'environ 22% et améliore le revenu global de la filière de 23% dans l'hypothèse d'une exportation sur pied de l'ensemble du bétail traité par la société. Cette valeur ajoutée progresse respectivement de 0,35% et de 1,11% dans le cas où la société envisage d'exporter 10% et 90% de ses animaux sous forme de carcasses. Dans cette même optique, le revenu dégagé par la filière s'améliore de 0,49% et de 2,05%. Au niveau des agents de la filière, la mesure de politique, non seulement améliore le revenu des producteurs qui s'écartent du seuil de pauvreté mais aussi crée de nouveaux emplois dans les activités liées notamment à l'embouche. La mise en œuvre de la société constitue en elle-même une opportunité de création d'emplois de part son personnel.

Au niveau économique, la mesure de politique réduit considérablement la destruction de valeur résultant de l'activité de production, améliore l'exploitation des ressources locales et génère des profits pour la collectivité.

L'analyse des impacts socio-économiques révèle que la mesure de politique serait sans aucun doute un catalyseur dans l'intensification et la modernisation des productions animales (choix des animaux, rationalisation de l'alimentation ; adaptation des soins sanitaires ; etc.). Il convient de noter que la mesure de politique renforcera l'efficacité, la rentabilité et le dynamisme des agents de la transformation et de la commercialisation. Elle offrira ainsi aux consommateurs des produits sains et compétitifs. Elle contribuera à une valorisation du cinquième quartier au niveau national mais aussi renforcera les activités liées aux cuirs, peaux et aux cornes.

Enfin la mesure permettra à l'Etat de percevoir chaque année environ 4 332 291 076 FCFA comme impôts sur le bénéfice industriel et commercial (BIC). Le montant de la CSE augmentera considérablement et passerait de 777 697 340 FCFA à 1 502 697 300 FCFA soit 93%.

La mise en œuvre de la mesure de politique provoquerait dans un premier temps une perturbation de la filière puisqu'elle viendra instaurer un changement dans le système actuel. Comme tout changement, la mesure de politique porte en elle-même des germes de conflits (conflits d'intérêt, mutations, perte probable de part de marché suite à la réorganisation...) d'une part, et d'autre part elle exacerbera d'autres conflits déjà existants. Ces conflits potentiels ont fait l'objet de propositions de mesures de négociation. La réussite de cette mesure de politique nécessitera une intensification de la production dans la filière bétail viande, et un renforcement du dynamisme des différents acteurs de la filière. Pour ce faire des recommandations ont été formulées afin que des dispositions diligentes soient prises pour la réalisation de cet objectif.

En somme, l'étude et l'analyse de la mise en œuvre de cette mesure de politique révèlent son caractère indispensable dans plusieurs domaines :

- Amélioration du revenu des producteurs (éleveurs 'animaux d'élevage et d'embouche) ;
- Lutte contre le chômage et la pauvreté (création de nouveaux emplois à savoir de nouveaux agents dans la filière et le personnel de la société);
- Intensification du système d'élevage et exploitation rationnelle des ressources locales;
- Augmentation de la valeur ajoutée et des revenus dans la filière ;
- Dynamisation des acteurs et consolidation des activités de la filière ;
- Relance et raffermissement des activités liées à la production, à la transformation et à la commercialisation du bétail (vente de fumier, cornes, cuirs et peaux...);
- Amélioration de l'assiette fiscale...

Les nombreuses difficultés rencontrées dans l'élaboration de ce document méritent également quelques considérations. Il s'agit notamment de l'insuffisance de données statistiques, de la non disponibilité permanente des cadres formés (due à leur engagement au sein de leur structure respective), etc.

Au regard de l'intérêt manifeste de l'étude pour une meilleure connaissance du secteur de l'élevage au plan économique, la poursuite de l'analyse filière s'avère indispensable. Dans cette perspective une amélioration des conditions de travail (soutien matériel et financier) d'une part et d'autre une meilleure organisation des différentes rencontres et travaux de groupe seraient des atouts indispensables pour les différentes analyses à mener ultérieurement.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- i. Ministère des Ressources Animales : Plan d'Actions et Programme d'Investissements du Secteur de l'Elevage (PAPISE), avril 2005
- ii. Jean Balié, Lorenzo G. Bellù, Nathalie Guilbert : Analyse de filière : Introduction à l'Economie des Filières, De l'Analyse fonctionnelle à l'analyse financière, 2006
- iii. Ministère de l'Economie et du Développement : Programme d'Actions Prioritaires (PAP) de mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2006-2008, avril 2006
- iv. Ministère de l'Economie et du Développement : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) 2006-2008, janvier 2004
- v. Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques : Document de Stratégie de Développement Rural (SDR) à l'horizon 2015, janvier 2004
- vi. Ministère des Ressources Animales : Rapports Annuels des Statistiques de l'Elevage (années 2000 à 2005)
- vii. Ministère des Ressources Animales : Document National Initiative, Elevage, Pauvreté et Croissance (IEPC). Juin 2004
- viii. Ministère des Ressources Animales : Deuxième Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel (ENEC II), novembre 2004
- ix. Ministère des Ressources Animales / Ministère du commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat / Ministère des Finances et du Budget : Projet de création d'une Société de Promotion de la Filière Bétail-Viande (Rapport provisoire), juillet 2006
- x. Ministère de l'Economie et du Développement : Situation de l'Economie Nationale, Perspectives en 2007 (Note de Conjoncture), juin 2007
- xi. Ministère de l'Economie et du Développement : Tableau de Bord de l'Economie du Burkina Faso au 4^{ème} trimestre 2006 (Comité de Prévision et de Conjoncture), janvier 2007

Annexe

Annexe 1 : Note explicative sur la démarche pour l'analyse des comptes des différents agents

Sous-filière bovine

Produits et charges à considérer au stade production de « bovel »

L'étude de l'IEPC propose de prendre en compte au stade de la producteur les biens suivants :

Exploitation : vente, don et autoconsommation ;

Lait : bien qu'il s'agisse d'animaux destinés à la boucherie, les femelles produisent du lait qui est vendu ou autoconsommé qu'il convient de prendre en compte ;

Fumier : les animaux produisent du fumier qui est vendu ou valorisé sur place.

Cuir et cornes : ce sont les produits qui résultent de l'autosommation (abattage à la ferme). Ils peuvent être valorisés ou offerts généralement à la personne sollicitée pour l'abattage familiale.

« Croît du troupeau » ; c'est l'accroissement du troupeau. En effet, « effectif moyen fin d'année » - « effectif moyen début d'année » = variation de l'effectif = croît du troupeau (si positif).

NB :

- ✓ « Les animaux produits au niveau d'un système d'élevage donné ne sont pas tous vendus. L'évaluation de la production nette prend en compte les animaux vendus mais également les animaux éventuellement autoconsommés ou donnés et les animaux qui participent à l'accroissement du troupeau. Les prix aux producteurs des animaux produits ont été estimés en considérant une moyenne de prix pratiqués en 2002 sur les marchés de production, pour une race, un sexe et une classe d'âge donnés, tels que relevés par les statistiques nationales du secteur de l'élevage » (IEPC).
- ✓ Le compte du producteur tient compte de tous ces éléments pour sortir un out put appelé « Bovin départ ferme » dont le prix cédé au collecteur est négocié en tenant compte de l'ensemble des charges présentées dans le tableau ci-dessous.
- ✓ Afin de résoudre le problème de cohérence des flux, nous nous proposons de procéder comme suit : l'activité sera « l'élevage d'un troupeau de bovins » en lieu et place de « l'élevage d'une tête de bovin ».

CHARGES	PRODUITS
-effectif moyen troupeau début d'année (au prix du marché)	-effectif moyen troupeau en fin d'année (au prix du marché)
- alimentation	- bovins départ ferme (ventes)
-eau	-dons et autoconsommation de bovins
-frais sanitaires	-lait
-entretien des infrastructures	-fumier
-autres frais	-Cuir et cornes
-coût de la terre	
-amortissement	
-main d'œuvre	
-frais financiers	
-coût capital immobilisé	

Nous allons analyser deux types de systèmes pour le bovins et ovins: « élevage » et « embouche ». Les hypothèses générales de base sont :

- ✓ La totalité des animaux embouchés sont commercialisés ;
- ✓ Tous les animaux exportés sont embouchés ;
- ✓ Le taux d'exploitation, les effectifs de 2005 sont tirés du rapport statistique du Ministère des Ressources Animales.
- ✓ L'effectif départ ferme = effectif cédé aux collecteurs + effectif de la filière directe + effectif des animaux embouchés cédé aux commerçants ;
- ✓ Le taux d'exploitation est de 27,3% en 2005.

1. Le producteur

Nous avons estimé à **1 162 749 ménages** pratiquants l'élevage.

- **35%** de ces ménages élèvent des bovins dont **8%** pratiquent l'embouche.
- **51%** de ces ménages élèvent des petits ruminants dont **5%** pratiquent l'embouche
- Le nombre de ménage qui pratique l'élevage des bovins : $1\ 162\ 749 * 35\% = \mathbf{406\ 962,2\ ménages}$.
- Le nombre de ménage qui pratique l'embouche : $406\ 962,2 * 8\% = \mathbf{30662,55\ ménages}$.

Avec 7 607 000 têtes de bovins estimés, l'effectif moyen du troupeau en début d'année par ménage est de : $7\ 607\ 000 / 406\ 962,15 = \mathbf{18,69215\ têtes}$.

Le taux de croît étant de 2%, l'effectif moyen du troupeau en fin d'année est de : $18,962 + 18,692 * 2\%$ (taux de croît) = **19,066 têtes**.

Dans l'optique que 10% des animaux en début d'année quitte la ferme, l'effectif de bovins départ ferme (2005), est estimé à $18,692 * 10\% = \mathbf{1,8692\ têtes}$.

On considère que 40% des animaux d'un troupeau sont des femelles dont 50% sont lactantes, l'effectif des vaches lactantes par troupeau serait alors de : $(18,692 * 40\%)* 50\% = \mathbf{3,738\ têtes}$.

Avec 212 674 têtes de bovins embouchés estimés, l'effectif moyen du troupeau à emboucher est de $212\ 674\ têtes / 32\ 556,972\ ménages = \mathbf{6,93535951\ têtes}$ pour la situation de référence de base et **14,46025 têtes pour le scénario de mesure**

Au stade production, l'analyse va toucher tout l'effectif de bovin 2005 (statistique DEP), pour la simple raison que dans chaque troupeau est vendu en moyenne dans l'année 1,8692 têtes réparties entre les collecteurs (70%) et la filière directe (30%).

Pour la filière directe, nous posons comme hypothèse que les animaux sont cédés au même prix que ceux cédés aux collecteurs avec les mêmes charges.

2. Le collecteur

On appellera « collecteur », l'agent économique est celui qui collecte **17,5 bovins par mois**. En une année, il collectera alors $17,5 \text{ bovins} * 12 \text{ mois} = 210 \text{ bovins}$. Le nombre de collecteurs de bovins d'élevage serait = $281\ 355 \text{ têtes collectés} / 210 \text{ bovins collectés par an} = \mathbf{1339,78762}$.

3. Le commerçant

Le commerçant est l'agent qui vend **35 bovins par mois**. Pour un commerçant de « bovins d'élevage, on a $(35 \text{ bovins} * 12 \text{ mois})$ **420 têtes de bovins d'élevage commercialisés par an**. Le nombre de commerçants de bovins d'élevage serait alors de $(281\ 355 \text{ têtes commercialisés} / 420 \text{ bovins commercialisés par an})$ **669,8929 commerçants de bovins d'élevage**.

De même le nombre de commerçants de bovins d'embouche = $212\ 674 \text{ têtes de bovins d'embouche commercialisé} / 420 \text{ bovins commercialisés par an} = \mathbf{506,366667}$ commerçants de bovins d'embouche

4. Le chevillard

Le chevillard est l'agent qui pratique un abattage contrôlé et qui cède ses carcasses à la cheville. Il abat **1,5 bovins par jour**. Ainsi le chevillard de bovins d'élevage pourrait abattre **540 têtes de bovins d'élevage par an** ($1,5 \text{ bovins} * 360 \text{ jours}$). Le nombre de chevillard de bovins élevage est alors estimé à $(281355 \text{ bovins abattus d'élevage} / 540 \text{ bovins abattus d'élevage par an})$ **521,02777 chevillards**

De même le nombre de chevillards de bovins embouchés abattus serait de $(14 \text{ carcasses} / 540 \text{ bovins abattus})$ **0,0259259 chevillard** en situation de référence et en scénario de mesure si la société exporte tout son bétail sur pied. Ce nombre devient $(20014 \text{ carcasses} / 540)$ **37,06296 chevillards** lorsque la société exportera 10% ses animaux sous forme de carcasses (scénario 2) puis $(180014 \text{ carcasses} / 540)$ **333,3593 chevillards** dans le cas d'une exportation de 90% de son bétail sous forme de carcasses (scénario 3).

5. Le détaillant

Le détaillant est l'agent économique qui vend au détaille **une demi carcasse par jour** soit $(360 \text{ jours} * \frac{1}{2} \text{ carcasse})$ **180 carcasses de bovins par an**. Le nombre de détaillants de carcasses de bovins est alors estimé à $(281355 \text{ têtes de carcasses détaillés} / 180 \text{ carcasses détaillées par an})$ **1563,08 détaillants**.

6. Les exportateurs

L'exportateur est l'agent économique qui vend à l'étranger **1 camion de 35 bovins embouchés sur pied par mois**. En une année, il exportera sur pied alors $(35 \text{ bovins} * 12 \text{ mois})$ **420 têtes de bovins embouchés**. Le nombre d'exportateurs de bovins embouchés sur pied est estimé à $(212660 \text{ têtes de bovins exportés} / 420 \text{ têtes de bovins exportés sur pied par an})$ **506,333333 exportateurs**.

L'exportateur de viande bovine exporte environ **10 carcasses par trimestre**. Le nombre de carcasses qu'un exportateur de viande bovine peut exporter est **42 carcasses par an**. Le nombre d'exportateurs de carcasses $(14 \text{ carcasses} / 42)$ **0,333333 exportateur**.

Sous-filière ovine

1. Produits et charges à considérer au stade production de « ovel »

La taille du troupeau

- ✓ Nous avons estimé à **1 162 749 ménages** pratiquants l'élevage. **51%** de ces ménages élèvent des petits ruminants dont **5%** pratiquent l'embouche
- ✓ Le nombre de ménage qui pratique l'élevage des petits ruminants ($1\,162\,749 * 51\%$) est alors de **593 002 ménages**
- ✓ Le nombre de ménage qui pratique l'embouche ($406\,962,2 * 5\%$) est **29 650 ménages**
- ✓ Le nombre de petits ruminants (7110000 ovins + 10647000 caprins) est de **17 757 000 têtes**.
 - Le % des ovins = $7110000 / 17757000 = 40\%$
 - Le % des caprins = $10647000 / 17757000 = 60\%$
- ✓ Un troupeau de petits ruminants ($17757000 / 593002$) est constitué de **29,94 têtes**
- ✓ Le troupeau d'ovins par éleveur en début d'année est alors de ($29,94 * 40\%$) **11,976 têtes**
- ✓ Le troupeau d'ovins embouchés par éleveur serait constitué de ($307030 / 29650$) **10,36 têtes**
- ✓ En considérant un taux de croît de 3%, l'effectif moyen du troupeau en fin d'année sera [$11,976 + (11,976 * 3\%)$] **12,335 têtes**
- ✓ L'effectif d'ovins départ ferme (2005) est alors évalué à ($11,976 * 27,3\%$) **3,269 têtes**
- ✓ Le nombre d'éleveurs d'ovins (7110000 ovins / $11,976$ ovins par éleveur) est de **593687,37 éleveurs d'ovins** contre ($307030 / 10,36$) **29636,1 éleveurs d'ovins embouchés**.

Au stade production, l'analyse va toucher tout l'effectif de bovin 2005 (statistique DEP), pour la simple raison que dans chaque troupeau est vendu en moyenne dans l'année 3,269 têtes réparties entre les collecteurs (71%) et la filière directe (29%).

Pour la filière directe, nous posons comme hypothèse que les animaux sont cédés au même prix que ceux cédés aux collecteurs avec les mêmes charges.

2. Le Collecteur

Nous estimons qu'un collecteur d'ovins d'élevage collecte **20 ovins par semaine** soit (20 ovins * 52 semaines) **1040 ovins collectés par an**. Le nombre de collecteurs d'ovins d'élevage serait alors de (1055895 ovins / 1040 ovins collectés par an) **1015,283654 collecteurs**.

3. Le commerçant

Est considéré comme commerçant d'ovins, l'agent qui achète et commercialise **par mois 160 ovins**. Le nombre d'ovins commercialisé par un commerçant en une année serait alors de (160 ovins * 12 mois) **1920 ovins par an**. Le nombre de commerçants d'ovins d'élevage (1055895 ovins / 1920 ovins d'élevage commercialisés par an) est de **549,945313 commerçants** contre (307030 ovins d'embouche / 1920 ovins d'embouche par an) **159,9114583 commerçants d'ovins d'embouche**.

4. Le chevillard

Des observations au niveau des abattoirs, le nombre moyen d'ovins abattus par jour par un chevillard a été estimé à 3 soit (3 ovins * 360 jours) **1080 ovins abattus par an et par chevillard**. Le nombre de chevillards d'ovins d'élevage est donc évalué à (26 7763 ovins / 1080 ovins abattus) **247,9287037 chevillards** contre (2 806 ovins d'embouche / 1080 ovins d'embouche abattus) **2,598148148 chevillards d'ovins embouchés**.

5. Le détaillant

Le détaillant d'ovins d'élevage est l'agent économique qui vend au détail en moyenne **une carcasse par jour soit** (1 carcasse * 365 jours) **365 carcasses par an**. Le nombre de détaillants d'ovins d'élevage serait donc de (170540 carcasses / 365 carcasses par agent) **467,232877 détaillants**.

6. Le braiseur

Comme les détaillants, les braiseurs sont les agents qui grillent et vendent au détail en moyenne **1 carcasse par jour soit** (1 carcasse * 365 jours) **365 carcasses par an**. Le nombre de braiseurs d'ovins d'élevage est (97 223 carcasses / 365 carcasses par agent) **266,36 braiseurs**.

7. L'exportateur d'ovins

Un exportateur d'ovins sur pied exporte en moyenne **160 ovins d'embouche par mois** soit (160 ovins d'embouche * 12 mois) **1920 ovins d'embouche an**. Il en est de même pour un exportateur de carcasses. Le nombre d'exportateurs de ovins d'embouche sur pied est de (304224 ovins d'embouche sur pied / 1920 ovins d'embouche exportés par an) **158,45 exportateurs** contre (2806 carcasses / 1920 carcasses) **1,46145833 exportateur de carcasses**

8. Le particulier

Le particulier est l'agent économique qui pratique l'abattage non contrôlé et commercialise les carcasses en détail. Il abat en moyenne **1 ovins d'élevage par jour soit** (1 ovins d'élevage abattus * 365 jours) **365 ovins d'élevage par an**. Le nombre de particuliers qui abattent les ovins d'élevage est estimé à (798026 ovins d'élevage abattus / 365 ovins d'élevage abattus) **2186,372603 particuliers**.

Sous-filière caprine

1. Produits et charges à considérer au stade production des caprins

Pour cette espèce, l'embouche n'est pas pratiquée ; seul le système « élevage » a été analysé

La taille du troupeau

- ✓ Nous avons estimé à **1 162 749 ménages** pratiquants l'élevage. **51%** de ces ménages élèvent des petits ruminants dont **5%** pratiquent l'embouche
- ✓ Le nombre de ménage qui pratique l'élevage des petits ruminants ($1\ 162\ 749 * 51\%$) est alors de **593 002 ménages**
- ✓ Le nombre de petits ruminants (7110000 ovins + 10647000 caprins) est de **17 757 000 têtes.**
 - Le % des ovins = $7110000 / 17757000 = 40\%$
 - Le % des caprins = $10647000 / 17757000 = 60\%$
- ✓ Un troupeau de petits ruminants ($17757000 / 593002$) est constitué de **29,94 têtes**
- ✓ Le troupeau de caprins par éleveur en début d'année est alors de ($29,94 * 60\%$) **17,964 têtes.**
- ✓ En considérant un taux de croît de 3%, l'effectif moyen du troupeau en fin d'année sera [$17,964 + (17,964 * 3\%)$] **18,503 têtes.**
- ✓ L'effectif de caprins départ ferme (2005) est alors évalué à ($17,964 * 32,01\%$) **5,750 têtes.**
- ✓ Le nombre d'éleveurs d'ovins (10647000 de caprins / $17,964$ ovins par éleveur) est de **593687,37 éleveurs de caprins.**

2. Le collecteur

Le collecteur de caprins est l'agent qui collecte en moyenne **20 caprins par semaine** soit (20 caprins * 52 semaines) **1040 caprins par an**. Le nombre de collecteurs de caprins est donc évalué à (2380209 caprins / 1040 caprins collectés par an) **2288,66 collecteurs.**

3. Le commerçant

Le commerçant de caprins achète et commercialise **80 caprins par mois** soit (80 caprins * 12 mois) **960 caprins par an**. Le nombre de commerçants de caprins serait alors de (2380209 caprins / 960 caprins commercialisés par an) **2479,38438 commerçants.**

4. Le chevillard

Le chevillard est l'agent qui abat en moyen de **3 caprins par jour** soit (3 caprins * 360 jours) **1080 caprins par an**. Le nombre de chevillards de caprins d'élevage est estimé à (886573 caprins / 1080 caprins abattus) **820,900925 chevillards.**

5. Le détaillant

Est considéré comme détaillant de caprins, l'agent économique qui vend en moyenne **une carcasse de caprin par jour** soit (1 carcasse de caprin * 365 jours) **365 carcasses de caprins par an**. Le nombre de détaillants de caprins d'élevage est évalué donc à ($716\ 138$ carcasses / 365 carcasses) **1962,02 détaillants.**

6. Le braiseur

Comme le détaillant, le braiseur grille et vende au détail en moyenne **1 carcasse par jour** soit (1 carcasse * 365 jours) **365 carcasses de caprins par an**. Le nombre de braiseurs de caprins d'élevage serait de (17 0435 carcasses / 365 carcasses) **466,95 braiseurs**.

7. L'exportateur de caprins

Un exportateur de caprins sur pied exporte en moyenne **60 caprins d'élevage par semaine** soit (60 caprins d'élevage * 52 semaines) **3120 caprins par an**. Le nombre d'exportateurs de caprins d'élevage sur pied est estimé à (25 4642 caprins d'élevage sur pied / 3 120 caprins d'élevage exportés par an) **81,62 exportateurs de caprins**

8. Le particulier

Le particulier abatte en moyenne **1 caprin d'élevage par jour** soit (3 caprins d'élevage abattus * 365 jours) **365 caprins par an**. Le nombre de particuliers qui abattent les caprins d'élevage est évalué à (1 238 994 caprins d'élevage abattus / 365 caprins d'élevage abattus) **3394,50411 particuliers**

Autoconsommation

Elle correspondant aux animaux prélevés par l'éleveur dans sa production pour sa propre consommation. Ces animaux ainsi abattus sont évalués au prix de départ ferme et produisent également le cinquième quartier, les cornes et la peau. Pour déterminer la consommation individuelle de chaque membre de ménages, le groupe a choisi de partager le nombre d'animaux abattus à la ferme sur l'ensemble des ménages pratiquants l'élevage.

- ✓ Pour l'autoconsommation bovine : 275 020 bovins prélevés/1 162 749 ménages pratiquants l'élevage de bovins soit **0,2365**. On dira donc qu'un éleveur de bovin consomme en moyenne **¼ de carcasse de bovin par an**.
- ✓ Pour l'autoconsommation ovine : 571 644 ovins d'élevage prélevés / 1 162 749 ménages pratiquants l'élevage soit 0,5. On dira donc qu'un éleveur d'ovin consomme en moyenne **½ carcasses d'ovin par an**.
- ✓ Pour l'autoconsommation caprine : 1 028 500 caprins d'élevage prélevés / 1 162 749 ménages pratiquants l'élevage = 0,88 carcasse. On dira donc qu'un éleveur de caprin consomme en moyenne **une carcasse de caprin par an**.

Evaluation de la main d'œuvre

La force de travail de l'agent, c'est à dire sa main d'œuvre est à distinguer de la rémunération de son activité entrepreneuriale. Ainsi s'il ne faisait pas cette activité, il aurait pu aller "vendre" sa main d'œuvre, dans les champs ou pour mener d'autres activités. Et cette main d'œuvre à un prix. On considérera 250 jours de travail par an, pour un salaire de 1000 FCFA par jour pour les agents de la transformation et de la commercialisation.

Annexe 2 : Comptes consolidés de la filière en prix financier
Situation de référence et avec mesure

I. la Sous-filière bovine

	Situation de reference	Scénario de mesure	Scénario 2	Scénario 3
CHARGES				
Foin ELV	23 018 780 000	23 018 780 000	23 018 780 000	23 018 780 000
Eau ELV	4 670 698 000	4 670 698 000	4 670 698 000	4 670 698 000
Frais sanitaires ELV	10 588 940 000	10 588 940 000	10 588 940 000	10 588 940 000
Entretien/infrastructures ELV	563 016 500	577 416 500	577 416 500	577 416 500
Autres frais ELV	1 696 361 000	1 696 361 000	1 696 361 000	1 696 361 000
Amortissement ELV	4 351 204 000	4 351 204 000	4 351 204 000	4 351 204 000
MO ELV	13 738 240 000	13 738 240 000	13 738 240 000	13 738 240 000
Frais financier ELV	798 735 000	798 735 000	798 735 000	798 735 000
Capital immobilisé ELV	707 451 000	707 451 000	707 451 000	707 451 000
Frais de Collecte	791 452 700	791 452 700	791 452 700	791 452 700
Charges de Commercialisation	6 247 002 000	6 247 002 000	6 499 902 000	8 523 102 000
Charges d'abattage	1 828 901 000	1 828 901 000	2 088 901 000	4 168 901 000
Charges du détaillant	648 805 200	648 805 200	648 805 200	648 805 200
CSE	637 980 000	1 237 980 000	1 177 980 000	697 980 000
Frais de transport/camion	3 615 220 000	7 015 220 000	6 675 220 000	3 955 220 000
Frais de transit	244 559 000	244 559 000	267 559 000	451 559 000
Taxe de visite sanitaire	42 532 000	82 532 000	78 532 000	46 532 000
Frais de transport des carcasses	225 399,8	225 399,8	322 225 400	2 898 225 000
Certificat d'origine	560	8 000 560	8 000 560	8 000 560
Frais généraux des carcasses	112 699,9	112 699,9	161 112 700	1 449 113 000
Perte par réssuage	43 960	43 960	62 843 960	565 244 000
Frais d'entreposage	14 000	14 000	20 014 000	180 014 000
SPAI EMB	4 100 354 000	7 956 351 000	7 956 351 000	7 956 351 000
Eau EMB	306 250 500	594 250 300	594 250 300	594 250 300
Frais sanitaire EMB	425 347 900	825 347 600	825 347 600	825 347 600
Amortissement EMB	455 122 300	883 122 000	883 122 000	883 122 000
Main d'oeuvre EMB	1 133 552 000	2 199 551 000	2 199 551 000	2 199 551 000
Frais financier EMB	842 188 900	1 634 188 000	1 634 188 000	1 634 188 000
Bovins embouchés	10 187,5	33 109,4	30 562,5	30 562,5
Taxes informelles/carcasses	35 000	35 000	50 035 000	450 035 000
Bovins ELV en début d'année	692 640 200 000	692 640 200 000	692 640 200 000	692 640 200 000
Taxes informelles/bovins	1 488 620 000	2 888 620 000	2 748 620 000	1 628 620 000
Foin EMB	2 628 650 000	5 100 648 000	5 100 648 000	5 100 648 000
Perte pendant l'embouche	31 901 090	31 901 090	31 901 090	31 901 090
Frais divers pour l'embouche	129 731 100	251 731 000	251 731 000	251 731 000
Foin pendant l'exportation	91 443 790	177 443 800	168 843 800	100 043 800
Frais de convoyeur	333 876 200	647 876 200	616 476 200	365 276 200
MO d'abattage familial	272 148 500	272 148 500	272 148 500	272 148 500
Pâturage	0	0	0	0
Matière consommable/Société	0	15 576 880	15 576 880	15 576 880
Services extérieurs/Société	0	44 031 690	44 031 690	44 031 690
Frais de personnel/Société	0	1 947 111	1 947 111	1 947 111
Impôt & taxe/Société	0	6 230 753	6 230 753	6 230 753
Transport & déplacement/Société	0	7 788 442	7 788 442	7 788 442
Frais financiers/Société	0	5 729 755	5 729 755	5 729 755
Amortissement. Société	0	26 966 610	26 966 610	26 966 610

Main d'oeuvre du collecteur	334 946 900	334 946 900	334 946 900	334 946 900
Main d'oeuvre du commerçant	294 065 100	294 065 100	294 065 100	294 065 100
Main d'oeuvre Chévallard	130 263 600	130 263 600	139 522 900	213 596 900
Main d'oeuvre détaillant	390 771 300	390 771 300	390 771 300	390 771 300
Main d'oeuvre Exportateur	126 666 700	126 666 700	126 666 700	126 666 700
Total Charges	780 346 500 000	795 741 300 000	796 330 000 000	801 041 000 000
PRODUITS				
Depart ferme	27 502 310 000	27 501 980 000	27 501 980 000	27 501 980 000
Bovins d'élevage abattus	17 891,5	17 891,5	17 891,5	17 891,5
Bovins ELV vendu au détail	42 534 170 000	42 534 170 000	42 534 170 000	42 534 170 000
Cinquième Quartier	4 082 439 000	4 082 439 000	4 682 439 000	9 482 440 000
Cuir	2 767 589 000	2 767 589 000	2 967 589 000	4 567 589 000
Lait	7 182 530 000	7 182 530 000	7 182 530 000	7 182 530 000
Fumier ELV	11 380 070 000	11 380 070 000	11 380 070 000	11 380 070 000
Cornes	13 837 950	13 837 950	14 837 950	22 837 950
Fumier EMB	1 552 520 000	3 012 519 000	3 012 519 000	3 012 519 000,0
Bovins commercialisés EMB	5 937	5 937	2 968,8	2 968,8
Bovins abattus EMB	3,3	3,3	0	0
Bovins exportés EMB	49 975 100 000	96 975 100 000	92 275 100 000	54 675 100 000
Carcasses exportées EMB	3 279 329	3 279 329	4 688 039 000	42 166 120 000
Bovins d'élevage en fin d'année	706 493 000 000	706 493 000 000	706 493 000 000	706 493 000 000
Cinquième Quartier Détaillant.	4 501 685 000	4 501 685 000	4 501 685 000	4 501 685 000
Total Produits	857 988 500 000	906 448 200 000	907 233 900 000	913 520 000 000
AGREGAT				
CI Filière	755 351 800 000	766 411 700 000	767 129 400 000	772 870 900 000
VA filière	102 640 020 774	140 036 400 000	140 104 600 000	140 649 100 000
RBE	84 050 199 114	118 324 401 476	118 537 342 176	120 239 768 176
RNE	79 243 872 814	113 063 108 866	113 276 049 566	114 978 475 566
RAI	77 602 948 914	110 624 456 111	110 837 396 811	112 539 822 811
variation de la VA	0%	36,435%	0,049%	0,438%

II. la Sous-filière ovine

	Situation re reference	Scénario de mesure	Scénario 2	Scénario 3
CHARGES				
Foin ELV	2 289 420 000	2 289 420 000	2 289 420 000	2 289 420 000
Eau ELV	319 950 000	319 950 000	319 950 000	319 950 000
Frais sanitaires ELV	533 250 000,0	533 250 000	533 250 000	533 250 000
Amortissement ovins d'élevage	1 621 080 000	1 621 080 000	1 621 080 000	1 621 080 000
Main d'oeuvre ovins d'élevage	2 879 550 000	2 879 550 000	2 879 550 000	2 879 550 000
Frais de collecte ovins	380 120 800	380 120 800	380 120 800	380 120 800
Charges commerçant ovins	2 261 091 000	2 261 091 000	2 310 878 000	2 709 009 000
Ovin d'élevage commercialisés	156 364,8	156 364,8	156 364,8	156 364,8
Charges d'abattage ovins	202 929 300	202 929 300	247 931 100	607 929 300
Charges du braiseur	242 372 900	242 372 900	242 372 900	242 372 900
CSE ovins	76 056 000	151 056 000	143 556 000	83 556 000
Transport camion ovins	1 521 120 000	3 021 120 000	2 871 120 000	1 671 120 000
Taxes informelles/Exportateur ovins	921 798 700	1 830 799 000	1 739 899 000	1 012 699 000
Transport carcasses ovins	6 173 199	6 173 757	72 162 820	600 200 800
Ovin d'élevage en début année	99 767 510 000	99 767 510 000	99 767 510 000	99 767 510 000

Analyse de la filière bétail-viande au Burkina Faso

Alimentation SPAI d'ovins d'embouche	678 536 300	1 341 536 000	1 341 536 000	1 341 536 000
Eau d'ovins d'embouche	42 984 200	84 984 180	84 984 180	84 984 180
Frais sanitaires d'ovins d'embouche	107 460 500	212 460 500	212 460 500	212 460 500
Amortissement d'ovins d'embouche	251 764 600	497 764 500	497 764 500	497 764 500
Main d'oeuvre d'ovins d'embouche	460 545 000	910 544 800	910 544 800	910 544 800
Frais généraux d'exportateur/carcasses d'ovins	2 805 999	2 806 253,0	32 801 280	272 818 600
Certificat d'origine carcasses d'ovins	56 120	56 125	656 026	5 456 371
Perte par ressuyage carcasses d'ovins	1 431 060	1 431 189	16 728 650	139 137 500
Taxes informelles carcasses d'ovins	4 208 999	4 209 380	49 201 920	409 227 800
Frais d'entreposage carcasses d'ovins	1 403 000	1 403 127	16 400 640	136 409 300
Alimentation foin d'ovins d'embouche	785 996 700	1 553 997 000	819 160 400	819 160 400
Frais financiers d'ovins d'embouche	147 374 400	291 374 300	291 374 300	291 374 300
Pertes (mortalité) d'ovins d'embouche	49 124 800	97 124 780	97 124 780	97 124 780
Charge détaillant	616 427 100	616 427 100	616 427 100	616 427 100
Entretien infrastructure d'ovins d'embouche	12 588 230	24 888 220	24 888 220	24 888 220
Foin ovin Exportateur	15 211 200	30 211 200	28 711 200	16 711 200
Frais de convoyeur	191 052 700	379 452 700	360 612 700	209 892 700
Frais d'abattage familial	290 758 800	290 758 800	290 758 800	290 758 800
Pâturage(UBT)	-	-	-	-
Taxe de visite sanitaire	61 406 000	121 406 000	121 405 000	121 408 500
Matière consommable/Société	-	10 906 740	10 906 740	10 906 740
Services extérieurs/ Société	-	30 830 450	30 830 450	30 830 450
Frais du personnel/Société	-	1 363 343	1 363 343	1 363 343
Impôt & Taxe/Société	-	4 362 698	4 362 698	4 362 698
Transport & déplacement/Société	-	5 453 372	5 453 372	5 453 372
Amortissement Société	-	18 881 620	18 881 620	18 881 620
Frais financiers/Société	-	4 011 904	4 011 904	4 011 904
MO agent	1 194 254 000	1 194 254 000	1 194 254 000	1 194 254 000
Total Charges	117 938 000 000	123 239 500 000	122 512 900 000	122 578 800 000
PRODUITS				
Ovin ELV départ ferme	10 467 390 000	10 466 530 000	10 466 530 000	10 466 530 000
Ovin ELV abattus	69 954,	69 954	69 954	69 954
Ovin ELV au détail	32 357 150 000	32 357 150 000	32 357 150 000	32 357 150 000
Ovin embouchés exportés	13 994 300 000	27 794 310 000	26 414 300 000	15 374 300 000
Carcasses d'ovins d'embouche Exportatées	126 270 000	126 281 400	1 476 058 000	12 276 840 000
Peau ovin	1 640 224 000	1 640 224 000	1 700 226 000	2 180 223 000
Fumier ovins d'élevage	362 610 000	362 610 000	362 610 000	362 610 000
Ovin ELV fin d'année	102 760 500 000	102 760 500 000	102 760 500 000	102 760 500 000
Fumier d'ovins d'embouche	61 405 990	121 406 000	121 406 000	121 406 000
Cinquième quartier	5 489 848 000	5 489 848 000	5 729 858 000	7 649 848 000
Ovin ELV braise	3 402 749 000	3 402 749 000	3 402 749 000	3 402 749 000
Cinquième Quartier au détail	1 338 807 000	1 338 807 000	1 338 807 000	1 338 807 000
Total Produits	172 001 400 000	185 860 500 000	186 130 300 000	188 291 100 000
AGREGAT				
CI Filière	110 467 280 581	114 000 160 630	113 326 369 189	113 814 639 464
VA Filière	61 534 119 419	71 860 339 370	72 803 930 811	74 476 460 536
RBE	55 936 244 600	64 767 100 722	65 763 500 722	67 858 400 722
RNE	54 063 400 000	62 629 374 602	63 625 774 602	65 720 674 602
RAI	54 063 400 000	62 625 362 698	63 621 762 698	65 716 662 698
variation de la VA	0%	16,781%	1,313%	3,641%

III. la Sous-filière caprine

	Situation re reference	Scénario de mesure
CHARGES		
Alimentation ELV	1 181 817 000	1 181 817 000
Eau	830 466 000	830 466 000
Amortissement	2 267 811 000	2 267 811 000
Caprins collectés	35 161	35 161
Charges du commerçant	2 220 735 000	2 220 735 000
Caprins commercialisés	53 018	53 018
Charges d'abattage	390 092 100	390 092 100
Caprins abattus	29 730,8	29 730,8
Charges braiseurs	498 016 200,0	498 016 200
CSE Caprins	63 661 340	113 661 300
Transport/camion	1 273 227 000	2 273 227 000
Taxes informelles/Exportateur	771 575 400	1 377 575 000
Caprins en début d'année	90 499 500 000	90 499 500 000
Frais de collecte	1 204 384 000	1 204 384 000
Charges du détaillant	1 257 150 000	1 257 150 000
Main d'oeuvre Caprins	1 117 935 000	1 117 935 000
Foin /Caprins Exportés	12 732 270	22 732 270
Frais de convoyeur	159 917 300	285 517 300
Frais d'abattage familial	1 028 500 000	1 028 500 000
Matières consommables/Société	-	13 913 760,0
Services extérieurs/Société	-	39 330 480,0
Frais du personnel/Société	-	1 739 220
Impôts & taxes/Société	-	5 565 504
Transport & déplacement/Société	-	6 956 880,0
Frais financiers/Société	-	5 117 996
Amortissement Société	-	24 087 340
Main d'oeuvre agent	2 729 834 000	2 729 834 000
Total Charges	107 507 500 000	109 395 800 000
PRODUITS		
Caprins au détail	42 109 630 000	42 109 630 000
Caprins exportés	7 053 931 000	12 594 130 000
Peau	3 154 067 000	3 154 067 000
Fumier	500 409 000	500 409 000
Caprins fin d'année	93 214 470 000	93 214 470 000
Caprins départ ferme	11 827 790 000	11 827 780 000
Caprins braisés	3 920 045 000	3 920 045 000
Cinquieme quartier sans peau	9 069 969 000	9 069 969 000
Cinquieme Quartier au détail	4 432 874 000	4 432 874 000
Total Produits	175 283 200 000	180 823 400 000
AGREGAT		
CI Filière	100 556 683 260	101 752 473 640
VA filière	74 726 516 740	79 070 926 360
RBE	70 043 511 000	73 724 616 336
RNE	67 775 700 000	71 432 717 996
RAI	67 775 700 000	71 427 600 000
variation de la VA		5,81%

Annexe 3 : Comptes de production et d'Exploitation avant et après mesure des agents**I. Sous-filière bovine****1. Eleveur de bovins d'élevage**

	Situation re reference	Scénario de mesure
CHARGES		
Foin ELV	56 562,5	56 562,5
Eau ELV	11 477	11 477
Frais sanitaire ELV	26 019,5	26 019,5
Entretien/infrastructures ELV	1 345,8	1 345,8
Autres frais ELV	4 168,4	4 168,4
Amortissement ELV	10691,9	10691,9
Main d'oeuvre ELV	33758	33758
Frais financier ELV	1 962,7	1 962,7
Capital immobilisé ELV	1 738,4	1 738,4
Début d'année ELV	1 701 977	1 701 977
Main d'oeuvre d'abattage familial	668,7	668,7
Pâturage	0	0
Total Charges	1 850 370	1 850 370
PRODUITS		
Départ ferme	188 973,9	238 117,7
Cinquième Quartier	10 031	10 031
Cuir	3 343,7	3 343,7
Lait	17 649,1	17 649,1
Fumier ELV	27 963,5	27 963,5
Cornes	16,7	16,7
Bovins d'élevage en fin d'année	1 736 016	1 736 016
Total Produits	1 983 994	2 033 138
AGREGAT		
VA	180 705,8	229 849,5
RBE Eleveur ELV	146 279,0	195 422,8
RNE Eleveur ELV	135 587,1	184 730,9
Revenu perçu/ Eleveur ELV	133624,4	182768,2
RM	178 074,30	227 218,10
Variation du revenu		36,78%
Variation VA		2,48%

2. Eleveur de bovins embouchés

	Situation de référence	Scénario de mesure
CHARGES		
Entretien/infrastructures ELV	499,4	969
Départ ferme	693 595,1	1 345 856
SPAI EMB	133 725,1	259 481,1
Eau EMB	9 987,8	19 380,3
Frais sanitaire EMB	13 871,9	26 917,1
Amortissement EMB	14842,9	28801,3
MO EMB	36968,6	71734,1
Frais financier EMB	27 466,4	53 295,9
Foin EMB	85 728,4	166 347,8
Perte pendant l'embouche	1 040,4	1 040,4
Frais divers pour l'embouche	4 230,9	8 209,7
Total Charges	1 021 957	1 982 033
PRODUITS		
Fumier EMB	50 632,5	98 247,5
Bovins embouchés	1 130 560,0	2 193 746
Total Produits	1 181 193,0	2 291 993
AGREGAT		
VA PROD BOV EMB	239012,8	464760,5
RBE Eleveur EMB	202 044,2	393 026,4
RNE Eleveur EMB	187 201,3	364 225,1
Revenu perçu/ Eleveur EMB	159734,9	310929,2
RM éleveur	211546,4	411464,6
Variation VA	1	94,45%
Variation du revenu perçu	1	94,65%

3. Collecteur de bovins d'élevage

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Départ ferme	21 000 000
Frais de Collecte	590 730
MO Collecteur	250 000
Total Charges	21 840 730
PRODUITS	
Bovins Collectés	22 981 140
Total Produits	22 981 140
AGREGAT	
VA	1 390 410,0
Revenu perçu/	1 140 410,0
RM/Collecteur ELV	1 390 410,0

4. Commerçant de bovins d'élevage

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Bovins Collectés	45 962 280
Charges de Commercialisation	5 310 900
MO Commerçant	250 000
Total Charges	51 523 180
PRODUITS	
Bovins commercialisés	56 329 140
Total Produits	56 329 140
AGREGAT	
VA	5055960
Revenu perçu/ Commerçant ELV	4805960
RM/Commerçant ELV	5 055 960

5. Commerçant de bovins embouchés

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Charges de Commercialisation	5 310 900
Bovins embouchés	68 460 000
MO Commerçant	250 000
Total Charges	74 020 900
PRODUITS	
Bovins commercialisés EMB	79 800 000
Total Produits	79 800 000
AGREGAT	
VA	6 029 104
Revenu perçu/ Commerçant EMB	5 779 104
RM/Commerçant EMB	6 029 104

6. Chévallard de bovins d'élevage

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Bovins commercialisés	72 423 180
Charges d'abattage	3 510 000
MO Chévallard	250 000
Total Charges	76 183 180
PRODUITS	
Bovins d'élevage abattus	77 291 280
Cinquième Quartier	8 100 000
Cuir	2 700 000
Cornes	13 500
Total Produits	88 104 780
AGREGAT	
VA	12 171 600
Revenu perçu/ Chévallard ELV	11 921 600
RM/Chévallard ELV	12 171 600

7. Chévallard de bovins embouchés

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Charges d'abattage	3 510 000
Bovins commercialisés EMB	102 600 000
MO Chévallard	250 000
Total Charges	106 360 000
PRODUITS	
Cinquième Quartier	8 100 000
Cuir	2 700 000
Cornes	13 500
Bovins abattus EMB	103 319 800
Total Produits	114 133 300
AGREGAT	
VA	8 023 324
Revenu perçu/ Chévallard EMB	7 773 324
RM/Chévallard	8 023 324

8. Détaillant de carcasses de bovins d'élevage

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Bovins d'élevage abattus	25 763 760
Charges du détaillant	415 080
Cinquième Quartier	2 700 000
MO détaillant	250 000
Total Charges	29 128 840
PRODUITS	
Bovins ELV vendu au détail	27 211 680
Cinquième Quartier détaillant.	2 880 000
Total Produits	30 091 680
AGREGAT	
VA	1 212 840
Revenu perçu	962 840
RM/detail ELV	1 212 840

9. Exportateur sur pied de bovins embouchés

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
CSE	1 260 000
Frais de transport/camion	7 140 000
Frais de transit	483 000
Taxe de visite sanitaire	84 000
Bovins commercialisés EMB	79 800 000
Taxes informelles/bovins	2 940 000
Foin pendant l'exportation	180 600
Frais de convoyeur	659 400
Main d'oeuvre Exportateur	250 000
Total Charges	92 797 000
PRODUITS	
Bovins exportés EMB	98 700 000
Total Produits	98 700 000
AGREGAT	
VA	10 353 000
Revenu perçu/ Exportateur	5 903 000
RM/Exportation/pied	6 153 000

10. Exportateur carcasses EMB

Situation de référence, Scénario de mesure	
CHARGES	
Frais de transport des carcasses	676 200
Certificat d'origine	1680
Frais généraux des carcasses	338 100
Perte par réssuage	131 880
Frais d'entreposage	42 000
Bovins abattus EMB	8 035 986
Taxes informelles/carcasses	105000
MO Exportateur	250000
Total Charges	9 580 846
PRODUITS	
Carcasses exportées EMB	9 837 996
Total Produits	9 837 996
AGREGAT	
VA	613830
Revenu perçu/ Exportateur viande	257 150
RM/Exportateur de viande	507150

11. Compte de production et d'exploitation de la société

	Situation de référence	Scénario de mesure	Scénario 2	Scénario 3
CHARGES				
Charges d'abattage	0	0	130 000 000	1 170 000 000
CSE	0	600 000 000	540 000 000	60 000 000
Frais de transport/camion	0	3 400 000 000	3 060 000 000	340 000 000
Frais de transit	0	0	23 000 000	207 000 000
Taxe de visite sanitaire	0	40 000 000	36 000 000	4 000 000
Frais de transport des carcasses	0	0	322 000 000	2 898 000 000
Certificat d'origine	0	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Frais généraux des carcasses	0	0	161 000 000	1 449 000 000
Perte par ressuage	0	0	62 800 000	565 200 000
Frais d'entreposage	0	0	20 000 000	180 000 000
Bovins embouchés	0	32 600 000 000	29 340 000 000	3 260 000 000
Bovins abattus EMB	0	0	3 826 660 000	34 439 940 000
Taxes informelles/carcasses	0	0	50 000 000	450 000 000
Taxes informelles/bovins	0	1 400 000 000	1 260 000 000	140 000 000
Foin pendant l'exportation	0	86 000 000	77 400 000	8 600 000
Frais de convoyeur	0	314 000 000	282 600 000	31 400 000
Matière consommable/Société	0	15 576 880	15 576 880	15 576 880
Services extérieur/Société	0	44 031 690	44 031 690	44 031 690
Frais de personnel/Société	0	1 947 111	1 947 111	1 947 111
Impôt & taxe/Société	0	6 230 753	6 230 753	6 230 753
Transport & déplacement/Société	0	7 788 442	7 788 442	7 788 442
Frais financiers/Société	0	5 729 755	5 729 755	5 729 755
Amortissement. Société	0	26 966 610	26 966 610	26 966 610
Total Charges	0	38 556 270 000	39 307 730 000	45 319 410 000
PRODUITS				

Cinquième Quartier	0	0	300 000 000	2 700 000 000
Cuir	0	0	100 000 000	900 000 000
Cornes	0	0	500 000	4 500 000
Bovins exportés EMB	0	47 000 000 000	42 300 000 000	4 700 000 000
Carcasses exportées EMB	0	0	4 684 760 000	42 162 840 000
Total Produits	0	47 000 000 000	47 385 260 000	50 467 340 000
AGREGAT				
CI	0	36 467 395 771	37 372 855 771	44 616 535 771
VA filière	0	10 532 604 229	10 012 404 229	5 850 804 229
RBE	0	8 476 426 365	8 110 226 365	5 180 626 365
RNE	0	8 449 459 755	8 083 259 755	5 153 659 755
Résultat avant impôt	0	8 443 730 000	8 077 530 000	5 147 930 000
IBIC	0	2 955 305 500	2 827 135 500	1 801 775 500
Résultat d'exercice	0	5 488 424 500	5 250 394 500	3 346 154 500
Variation de résultat	0	1	-4,34%	-39,03%
Variation de VA	0	1	-4,94%	-44,45%

II. Sous-filière ovine

1. Eleveur d'ovins d'élevage

	Situation de référence	Scénario de mesure
CHARGES		
Foin ELV	3 857,6	3 857,6
Eau ELV	539,1	539,1
Frais sanitaires ELV	898,5	898,5
Amortissement ovin d'élevage	2731,4	2 731,4
Main d'oeuvre ovins d'élevage	4851,9	4 851,9
Ovin ELV début année	168 103,4	168 103,4
Frais abattage familial	489,9	489,9
Pâturage (UBT)	0	0
Total Charges	181 471,8	181 471,8
PRODUITS		
Ovin ELV départ ferme	58 973,2	68 070,5
Peau ovine	979,8	979,8
Fumier ovin d'élevage	611	611
Ovin ELV fin d'année	173 146,5	173 146,5
Cinquième quartier	3 919,3	3 919,3
Total Produits	237 629,8	246 727,1
AGREGAT		
VA PROD OV ELV	63741,4	72 838,7
RNE/éleveur ELV ou revenu perçu	56158	65 255,3
RM/éleveur ELV	63741,3	72 838,7

2. Eleveur d'ovins embouchés

	Situation de référence	Scénario de mesure
CHARGES		
Ovin ELV départ ferme	186 480	368 690,2
Alimentation SPAI d'ovins d'embouche	22 895,6	45 267
Eau d'ovins d'embouche	1 450,4	2 867,6
Frais sanitaires d'ovins d'embouche	3 626	7 169
Amortissement d'ovins d'embouche	8 495,2	16 795,9
Main d'oeuvre d'ovins d'embouche	15 540	30 724,2
Alimentation foin d'ovins d'embouche	26 521,6	52 435,9
Frais financiers d'ovins d'embouche	4 972,8	9 831,7
Pertes (mortalité) d'ovins d'embouche	1 657,6	3 277,2
Entretien infrastructure d'ovins d'embouche	424,8	839,8
Total Charges	272 064,0	537 898,5
PRODUITS		
Fumier d'ovins d'embouche	2 072	4 096,6
Ovin embouché	290 080	573 518
Total Produits	292 152	577 614,6
AGREGAT		
VA	49 096	97 068
Revenu perçu	20 088	39 716
RM/éleveur EMB	44 123,2	87 236,2

3. Collecteur d'ovins d'élevage

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Ovin ELV départ ferme	18 720 000
Frais de Collecte ovin	374 400
Main d'oeuvre agent	237500
Total Charges	19 331 900
PRODUITS	
Ovin ELV Collecté	20 067 840
Total Produits	20 067 840
AGREGAT	
VA	973 440
Revenu perçu	735 940
RM	973 440

4. Commerçant d'ovins d'élevage

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Ovin ELV Collecté	37 048 320
Charges Commerçant ovin	3 185 280
Main d'oeuvre agent	237500
Total Charges	40471100
PRODUITS	
Ovin ELV Commercialisé	43 080 960
Total Produits	43 080 960
AGREGAT	
VA	2 847 360
Revenu perçu	2 609 860
RM	2 847 360

5. Commerçant d'ovins embouchés

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Charges Commerçant ovin	3 185 313
Ovin embouché	53 760 560
Main d'oeuvre agent	237500
Total Charges	57 183 370
PRODUITS	
Ovin EMB Commercialisé	61 440 640
Total Produits	61 440 640
AGREGAT	
VA	4 494 768
Revenu perçu	4 257 268
RM	4 494 768

6. Chéviillard d'ovins d'élevage

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Ovin ELV Commercialisé	24 233 040
Charges d'abattage ovin	810 000
Main d'œuvre agent	237500
Total Charges	25 280 540
PRODUITS	
Ovin ELV abattu	25 183 440
Peau ovine	1 080 000
Cinquième quartier	4 320 000
Total Produits	30 583 440
AGREGAT	
VA	5 540 400
Revenu perçu	5 302 900
RM	5 540 400

7. Chéviillard d'ovins embouchés

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Charges d'abattage ovin	810 000
Ovin EMB Commercialisé	34 560 000
Main d'oeuvre agent	237500
Total Charges	35 607 500
PRODUITS	
Peau ovine	1 080 000
Ovin EMB abattu	37 800 000
Cinquième quartier	4 320 000
Total Produits	43 200 000
AGREGAT	
VA	3 510 000
Revenu perçu	3 272 500
RM	3 510 000

8. Particulier d'ovins d'élevage

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Ovin ELV Commercialisé	8 189 870
Charge du détaillant	234 695
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	8 662 065
PRODUITS	
Ovin ELV au détaillant	12 319 480
Peau ovine	365 000
Cinquième quartier	1 460 000

Total Produits	14144480
AGREGAT	
VA	5 719 915
Revenu perçu	5 482 415
RM	5719915

9. Détaillant d'ovins d'élevage

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Ovin ELV abattu	8 511 070
Cinquième quartier	1 460 000
Charge détaillant	234 695
Main d'oeuvre agent	237500
Total Charges	10 443 270
PRODUITS	
Ovin ELV au détail	12 319 480
Cinquième quartier au détail	1 825 000
Total Produits	14 144 480
AGREGAT	
VA	3 573 715
Revenu perçu	3 336 215
RM	3 573 715

10. Braiseur d'ovins d'élevage

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Ovin ELV abattu	8 511 070
Charges du braiseur	909 945
Cinquième quartier	1 460 000
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	11 118 520
PRODUITS	
Ovin ELV braise	12 775 000
Cinquième Quartier au détail	1 825 000
Total Produits	14 600 000
AGREGAT	
VA	3 718 980
Revenu perçu	3 481 480
RM	3 718 980

11. Exportateur sur pied d'ovins EMB

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
CSE ovin	480 000
Transport d'ovins/camion	9 600 000
Taxes informelles/Exportateur ovin	5 817 600
Ovin EMB Commercialisé	61 440 000
Foin ovin Exportateur	96 000
Frais de convoyage	1 205 760
Taxes de visite sanitaire	384 000
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	79 260 860
PRODUITS	
Ovin EMB Exporté	88 320 000
Total Produits	88 320 000
AGREGAT	
VA	15 978 240
Revenu perçu	9 059 140
RM	9 296 640

12. Exportateur carcasses EMB

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Transport de carcasses ovines	4 224 000
Ovin EMB abattu	67 200 000
Frais généraux d'exportateur carcasses d'ovins	1 920 000
Certificat d'origine carcasses d'ovins	38 400
Perte par ressuyage carcasses d'ovins	979 200
Taxes informelles carcasses d'ovins	2 880 000
Frais d'entreposage carcasses d'ovins	960 000
Taxe de visite sanitaire	384 000
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	78 823 100
PRODUITS	
Carcasse d'ovins d'embouche Exportées	86 400 000
Total Produits	86 400 000
AGREGAT	
VA	11 116 800
Revenu perçu	7 960 900
RM	8 198 400

13. Compte de production et d'Exploitation de la société

	Situation de référence	Scénario de mesure	Scénario 2	Scénario 3
CHARGES				
Charges d'abattage ovin	0	0	22 500 000	202 500 000
CSE ovin	0	75 000 000	67 500 000	7 500 000
Transport ovins/camion	0	1 500 000 000	1 350 000 000	150 000 000
Taxes informelles Exportateur	0	909 000 000	818 100 000	90 900 000
Transport carcasse ovin	0	0	66 000 000	594 000 000
Ovin EMB abattu	0	0	1 050 000 000	9 450 000 000
Ovins embouchés	0	8 400 000 000	7 560 000 000	840 000 000
Frais généraux de carcasses d'ovins	0	0	30 000 000	270 000 000
Certificat d'origine carcasses d'ovins	0	0	600 000	5 400 000
Perte par ressuyage carcasses d'ovins	0	0	15 300 000	137 700 000
Taxes informelles carcasses d'ovins	0	0	45 000 000	405 000 000
Frais d'entreposage carcasses d'ovins	0	0	15 000 000	135 000 000
Foin ovin Exportateur	0	15 000 000	13 500 000	1 500 000
Frais de convoyage	0	188 400 000	169 560 000	18 840 000
Taxe de visite sanitaire	0	60 000 000	60 000 000	60 000 000
Matière consommable/Société	0	10 906 740	10 906 740	10 906 740
Services extérieurs/Société	0	30 830 450	30 830 450	30 830 450
Frais de personnel/Société	0	1 363 343	1 363 343	1 363 343
Impôt & Taxe/ Société	0	4 362 698	4 362 698	4 362 698
Transport & déplacement/Société	0	5 453 372	5 453 372	5 453 372
Amortissement/ Société	0	18 881 620	18 881 620	18 881 620
Frais financiers/Société	0	4 011 904	4 011 904	4 011 904
Total Charges	0	11 223 210 000	11 358 870 000	12 444 150 000
PRODUITS				
Ovin EMB Exporté	0	13 800 000 000	12 420 000 000	1 380 000 000
Carcasse d'ovins d'embouche exportés	0	0	1 350 000 000	12 150 000 000
Peau ovine	0	0	30 000 000	270 000 000
Cinquième quartier	0	0	120 000 000	1 080 000 000
Total Produits	0	13 800 000 000	13 920 000 000	14 880 000 000
AGREGAT				
CI		10 150 590 435	10 339 050 435	11 846 730 435
VA		3 649 409 565	3 580 949 565	3 033 269 565
RBE		2 599 683 524	2 584 023 524	2 458 743 524
RNE		2 580 801 904	2 565 141 904	2 439 861 904
Résultat avant impôt		2 576 790 000	2 561 130 000	2 435 850 000
IBIC		901 876 500	896 395 500	852 547 500
Résultat d'exercice		1 674 913 500	1 664 734 500	1 583 302 500
Variation de la VA	-	0%	-0,61%	-4,89%
variation du résultat d'exercice	-	0%	-1,88%	-15,29%

III. Sous-filière caprine

1. Eleveur de caprins

	Situation de référence	Scénario de mesure
CHARGES		
Alimentation ELV	1 993,6	1 993,6
Eau	1 400,9	1 400,9
Amortissement	3825,5	3 825,5
Caprins en début d'année	152 660,0	152 660
MO Caprins	1885,8	1 885,8
Frais d'abattage familial	1 734,9	1 734,9
Total Charges	163 500,7	163 500,7
PRODUITS		
Peau	1 734,9	1 734,9
Fumier	844,1	844,1
Caprins en fin d'année	157 239,8	157 239,8
Caprins départ ferme	66 125,2	70 005
Cinquieme Quartier sans peau	6 939,7	6 939,7
Total Produits	232 883,8	236 763,5
AGREGAT		
VA PROD CAPRINS ELV	75 094,4	78 974,2
Revenu perçu	69 383,1	73 262,9
RM	75 094,4	78 974,2

2. Collecteur de caprins

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Caprins. départ ferme	11 960 000
frais Collecte	526 240
MO agent	237 500
Total Charges	12 723 740
PRODUITS	
Caprins collectés	13 297 440
Total Produits	13 297 440
AGREGAT	
VA	811 200
Revenu perçu	573 700
RM	811 200

3. Commerçant de caprins

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Caprins Collectés	12 274 560
Charges du Commerçant	895 680
MO agent	237 500
Total Charges	13 407 740
PRODUITS	
Caprins Commercialisés	15 080 640
Total Produits	15 080 640
AGREGAT	
VA	1 910 400
Revenu perçu	1 672 900
RM	1 910 400

4. Chévallard d'ovins d'élevage

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Caprins Commercialisés	16 965 720
Charges d'abattage	475 200
MO agent	237 500
Total Charges	17 678 420
PRODUITS	
Caprins abattus	18 348 120
Peau	1 080 000
Cinquieme Quartier sans peau	4 320 000
Total Produits	23 748 120
AGREGAT	
VA	6 307 200
Revenu perçu	6 069 700
RM	6 307 200

5. Détaillant de caprins

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Caprins abattus	6 200 985
Charges du détaillant	234 695
Cinquieme Quartier sans peau	1 460 000
MO agent	237 500
Total Charges	8 133 180
PRODUITS	
Caprins au détail	7 861 370
Cinquieme Quartier au détail	1 825 000
Total Produits	9 686 370
AGREGAT	
VA	1 790 690
Revenu perçu	1 553 190
RM	1 790 690

6. Particulier de caprins

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Caprins Commercialisés	5 733 785
Charges du détaillant	234 695
MO agent	237 500
Total Charges	6 205 980
PRODUITS	
Caprins au détail	7 861 370
Peau	365 000
Cinquieme Quartier sans peau	1 460 000
Total Produits	9 686 370
AGREGAT	
VA	3 717 890
Revenu perçu	3 480 390
RM	3 717 890

7. Braiseur de caprins

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Caprins abattus	6 200 985
Charges du braiseur	1 066 530
Cinquieme Quartier sans peau	1 460 000
MO agent	237 500
Total Charges	8 965 015
PRODUITS	
Caprins braisés	8 395 000
Cinquieme Quartier au détail	1 825 000
Total Produits	10 220 000
AGREGAT	
VA	1 492 485
Revenu perçu	1 254 985
RM	1 492 485

8. Exportateur de caprins sur pied

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Caprins Commercialisés	49 012 080
CSE caprins	780 000
Transport/camion	15 600 000
Taxes informelles/Exportateur	9 453 600
Foin /Caprins Exportés	156 000
Frais de convoyageur	1 959 360
MO agent	237 500
Total Charges	77 198 540
PRODUITS	
Caprins Exportés	86 427 120
Total Produits	86 427 120
AGREGAT	
VA	19 699 680
Revenu perçu	19 462 180
RM	19 699 680

9. Compte de production et d'Exploitation de la société

	Situation de référence	Scénario de mesure
CHARGES		
CSE caprin	0	50 000 000
Transport/camion	0	1 000 000 000
Taxes informelles Exportateur	0	606 000 000
Caprins. départ ferme	0	2 300 000 000
Foin /Caprins Exportés	0	10 000 000
Frais de convoyeur	0	125 600 000
Matière consommable/Société	0	13 913 760
Services extérieur/Société	0	39 330 480
Frais du personnel Société	0	1 739 220
Impôts & taxes Société	0	5 565 504
Transport & déplacement/Société	0	6 956 880
Frais financiers/Société	0	5 117 996
Amortissement Société	0	24 087 340
Total Charges	0	4 188 311 000
PRODUITS		
Caprins Exportés	0	5 540 200 000
Total Produits	0	5 540 200 000
AGREGAT		
CI	0	3 495 800 940
VA	0	2 044 399 060
RBE	0	1 386 659 840
RNE	0	1 362 572 500
Résultat avant impôt	0	1 357 454 504
IBIC	0	475 109 076,4
Résultat d'exercice	0	882 345 427,6

Annexe 3: Les Comptes consolidés des sous-filières en prix économique**I. la Sous-filière bovine**

	Situation de référence	Scénario de mesure	Scénario 2	Scénario 3
CHARGES				
Foin ELV	23 018 780 000	23 018 780 000	23 018 780 000	23 018 780 000
Eau ELV	4 670 698 000	4 670 698 000	4 670 698 000	4 670 698 000
Frais sanitaire ELV	8 474 198 000	8 474 198 000	8 474 198 000	8 474 198 000
Entretien/infrastructures ELV	453 541 100	465 141 100	465 141 100	465 141 100
Autres frais ELV	1 696 361 000	1 696 361 000	1 696 361 000	1 696 361 000
Amortissement ELV	4 351 204 000	4 351 204 000	4 351 204 000	4 351 204 000
MO ELV	13 73 8 240 000	13 738 240 000	13 738 240 000	13 738 240 000
Frais financier ELV	0	0	0	0
Capital immobilisé ELV	707 451 000	707 451 000	707 451 000	707 451 000
Frais de Collecte	633 049 700	633 049 700	633 049 700	633 049 700
Charges de Commercialisation	4 997 602 000	4 997 602 000	5 199 922 000	6 818 481 000
Charges d'abattage	1 463 121 000	1 463 121 000	1 671 121 000	3 335 121 000
Charges du détaillant	519 100 500	519 100 500	519 100 500	519 100 500
CSE	637 980 000	1 237 980 000	1 177 980 000	697 980 000
Frais de transport/camion	2 892 176 000	5 612 176 000	5 340 176 000	3 164 176 000
Frais de transit	195 647 200	195 647 200	214 047 200	361 247 200
Taxe de visite sanitaire	0	0	0	0
Frais de transport des carcasses	180 319,8	180 319,8	257 780 300	2 318 580 000
Certificat d'origine	0	0	0	0
Frais généraux des carcasses	112 699,9	112 699,9	161 112 700	1 449 113 000
Perte par ressuage	43 960	43 960	62 843 960	565 244 000
Frais d'entreposage	11 200	11 200	16 011 200	144 011 200
SPAI EMB	4 920 424 000	9 547 621 000	9 547 621 000	9 547 621 000
Eau EMB	306 250 500	594 250 300	594 250 300	594 250 300
Frais sanitaire EMB	340 278 300	660 278 100	660 278 100	660 278 100
Amortissement EMB	455 122 300	8 83 122 000	883 122 000	883 122 000
MO EMB	1 133 552 000	2 199 551 000	2 199 551 000	21 99 551 000
Frais financier EMB	0	0	0	0
Bovins embouchés	10 187,5	33 109,4	30 562,5	30 562,5
Taxes informelles/carcasses	0	0	0	0
Début année ELV	692 640 200 000,0	692 640 200 000	692 640 200 000,0	692 640 200 000
Taxes informelles/bovins	0	0	0	0
Foin EMB	2 628 650 000	5 100 648 000	5 100 648 000	5 100 648 000
Perte pendant l'embouche	31 901 090	31 901 090	31 901 090	31 901 090
Frais divers pour l'embouche	129 731 100	251 731 000	251 731 000	251 731 000
Foin pendant l'Exportation	91 443 790	177 443 800	168 843 800	100 043 800
Frais de convoyeur	333 876 200	647 876 200	616 476 200	365 276 200
MO D'abattage familial	272 148 500	272 148 500	272 148 500	272 148 500
Pâturage	190 175 000 000	190 175 000 000	190 175 000 000	190 175 000 000
Matière consommable/Société	0	12 461 510	12 461 510	12 461 510
Services extérieur/Société	0	44 031 690	44 031 690	44 031 690
Frais de personnel/Société	0	1947111	1947111	1947111
Impôt & taxe/Société	0	0	0	0
Transport & déplacement/Société	0	6 230 754	6 230 754	6 230 754
Frais financiers/Société	0	5 729 755	5 729 755	5 729 755
Amortissement. Société	0	26 966 610	26 966 610	26 966 610
MO Collecteur	334 946 900	334 946 900	334 946 900	334 946 900

MO Commerçant	29 4065 100	294 065 100	294 065 100	294 065 100
MO Chévallard	130 263 600	130 263 600	130 263 600	130 263 600
MO détaillant	390 771 300	390 771 300	390 771 300	390 771 300
MO Exportateur	126 666 700	126 666 700	126 666 700	126 666 700
Total Charges	963 184 900 000	976 337 000 000	976 912 300 000	981 514 600 000
PRODUITS				
Départ ferme	27 502 310 000	27 501 980 000	27 501 980 000	27 501 980 000
Bovins d'élevage abattu	17 891,5	17 891,5	17 891,5	17 891,5
Bovins ELV vendu au détail	42 534 170 000	42 534 170 000	42 534 170 000	42 534 170 000
Cinquième Quartier	4 082 439 000	4 082 439 000	4 682 439 000	9 482 440 000
Cuir	3 321 107 000	3 321 107 000	3 561 107 000	5 481 107 000
Lait	7 182 530 000	7 182 530 000	7 182 530 000	7 182 530 000
Fumier ELV	11 380 070 000	11 380 070 000	11 380 070 000	11 380 070 000
Cornes	16 605 540	16 605 540	17 805 540	27 405 540
Fumier EMB	1 552 520 000	3 012 519 000	3 012 519 000	3 012 519 000
Bovins commercialisés EMB	7 124,3	7 124,3	3 562,5	3 562,5
Bovins abattus EMB	3,3	3,3	0	0
Bovins exportés EMB	59 970 120 000	116 370 100 000	110 730 100 000	65 610 120 000
Carcasses exportées EMB	3 935 194	3 935 194	5 625 647 000	50 599 340 000
Bovins d'élevage en fin d'année	706 493 000 000	706 493 000 000	706 493 000 000	706 493 000 000
Cinquième quartier détaillant	4 501 685 000	4 501 685 000	4 501 685 000	4 501 685 000
Total Produits	868 540 500 000	926 400 100 000	927 223 000 000	933 806 300 000
AGREGAT				
CI Filière	941 319 700 000	952 343 300 000	952 957 400 000	957 870 400 000
VA filière	-72 779 280 000	-25 943 200 000	-25 734 380 000	-24 064 050 000
RBE	-89 565 765 600	-44 397 631 711	-44 128 811 711	-41 978 481 711
RNE	-94 372 091 900	-49 658 924 321	-49 390 104 321	-47 239 774 321
RAI	-94 372 091 900	-49 664 654 076	-49 395 834 076	-47 245 504 076
variation de la VA	0%	-64,354%	-0,805%	-7,243%

II. la Sous-filière ovin

	Situation de référence	Scénario de mesure	Scénario 2	Scénario 3
CHARGES				
Foin ELV	2 289 420 000	2 289 420 000	2 289 420 000	2 289 420 000
Eau ELV	319 950 000	319 950 000	319 950 000	319 950 000
Frais sanitaires ELV	426 600 000	426 600 000	426 600 000	426 600 000
Amortissement ovins d'élevage	1 621 080 000	1 621 080 000	1 621 080 000	1 621 080 000
Main d'oeuvre ovins d'élevage	2 879 550 000	2 879 550 000	2 879 550 000	2 879 550 000
Frais de Collecte ovin	304 096 600	304 096 600	304 096 600	304 096 600
Charges du commerçant ovin	1 808 600 000	1 808 600 000	1 848 424 000	2 166 881 000
Ovins d'élevage Commercialisés	187 637,8	187 637,8	187 637,8	187 637,8
Charges d'abattage d'ovins	162 343 400	162 343 400	198 344 900	486 343 400
Charges du braiseur	193 859 500	193 859 500	193 859 500	193 859 500
CSE ovin	76 056 000	151 056 000	143 556 000	83 556 000
Frais de transport d'ovins/camion	1 216 896 000	2 416 896 000	2 296 896 000	1 336 896 000
Taxes informelles/exportateur d'ovins	0	0	0	0
Frais de transport des carcasses ovines	4 938 559	4 939 005	57 730 260	480 160 700
Ovins d'élevage en début année	99 767 510 000	99 767 510 000	99 767 510 000	99 767 510 000
Alimentation SPAI d'ovins d'embouche	814 243 500	1 609 843 000	1 609 843 000	1 609 843 000
Eau d'ovins d'embouche	42 984 200	84 984 180	84 984 180	84 984 180

Analyse de la filière bétail-viande au Burkina Faso

Frais sanitaires d'ovins d'embouche	85 968 390	169 968 400	169 968 400	169 968 400
Amortissement d'ovins d'embouche	251 764 600	497 764 500	497 764 500	497 764 500
Main d'oeuvre d'ovins d'embouche	460 545 000	910 544 800	910 544 800	910 544 800
Frais généraux d'exportateur/carcasses d'ovins	2 805 999	2 806 253	32 801 280	272 818 600
Certificat d'origine carcasses d'ovins	0	0	0	0
Perte par ressuyage carcasses d'ovins	1 431 060	1 431 189	16 728 650,0	139 137 500
Taxes informelles carcasses d'ovins	0	0	0	0
Frais d'entreposage carcasses d'ovins	1 122 400	1 122 501	13 120 510	109 127 400
Alimentation foin d'ovins d'embouche	785 996 700	1 553 997 000	819 160 400	819 160 400
Frais financiers d'ovins d'embouche	0	0	0	0
Pertes (mortalité) d'ovins d'embouche	49 124 800	97 124 780	97 124 780	97 124 780
Charge du détaillant	492 758 200	492 758 200	492 758 200	492 758 200
Entretien infrastructure d'ovins d'embouche	10 131 990	20 031 990	20 031 990	20 031 990
Foin ovin Exportateur	15 211 200	30 211 200	28 711 200	16 711 200
Frais de convoyeur	191 052 700	379 452 700	360 612 700	209 892 700
Frais d'abattage familial	232 607 100	232 607 100	232 607 100	232 607 100
Pâturage(UBT)	35 550 000 000	35 550 000 000	35 550 000 000	35 550 000 000
Taxe de visite sanitaire	0	0	0	0
Matière consommable/Société	0	8 725 394	8 725 394	8 725 394
Services extérieurs/Société	0	30 830 450	30 830 450	30 830 450
Frais de Personnel/ Société	0	1363343	1363343	1363343
Impôt & Taxes/Société	0	0	0	0
Transport & déplacement/Société	0	4 362 698	4 362 698	4 362 698
Amortissement/ Société	0	18 881 620	18 881 620	18 881 620
Frais financiers/Société	0	4 011 904	4 011 904	4 011 904
Main d'oeuvre agent	1 194 254 000	1 194 254 000	1 204 564 000	1 287 028 000
Total Charges	151 253 100 000	155 243 200 000	154 556 700 000	154 943 800 000
PRODUITS				
Ovins d'élevage départ ferme		10 466 530 000	10 466 530 000	10 466 530 000
Ovins d'élevage abattus	83 944,8	83 944,8	83 944,8	83 944,8
Ovins d'élevage au détail	32 357 150 000	32 357 150 000	32 357 150 000	32 357 150 000
Ovins embouchés exportés	16 793 160 000	33 353 160 000	31 697 160 000	18 449 160 000
Carcasses d'ovins d'embouche Exportées	151 524 000	151 537 700	1 771 269 000	14 732 200 000
Peau ovine	1 968 268 000	1 968 268 000	2 040 271 000	2 616 268 000
Fumier d'ovins d'élevage	362 610 000	362 610 000	362 610 000	362 610 000
Ovins d'élevage en fin d'année	102 760 500 000	102 760 500 000	102 760 500 000	102 760 500 000
Fumier d'ovins d'embouche	61 405 990	121 406 000	121 406 000	121 406 000
Cinquième quartier	5 489 848 000	5 489 848 000	5 729 858 000	7 649 848 000
Ovins d'élevage braisés	3 402 749 000	3 402 749 000	3 402 749 000	3 402 749 000
Cinquième quartier au détail	1 338 807 000	1 338 807 000	1 338 807 000	1 338 807 000
Total Produits	175 153 500 000	191 772 700 000	192 048 400 000	194 257 400 000
AGREGAT				
CI Filière	144 769 800 000	147 961 700 000	147 272 400 000	147 637 000 000
VA Filière	30 383 710 000	43 811 030 000	44 776 050 000	46 620 350 000
RBE	25 773 305 000	38 674 261 857	39 636 471 857	41 458 307 857
RNE	23 900 460 400	36 536 535 737	37 498 745 737	39 320 581 737
RAI	23 900 460 400	36 532 523 833	37 494 733 833	39 316 569 833
variation de la VA	0%	44,192%	2,203%	6,412%

III. la Sous-filière caprine

	Situation de référence	Scénario de mesure
CHARGES		
Alimentation ELV	1 181 817 000	1 181 817 000
Eau	830 466 000	830 466 000
Amortissement	2 267 811 000	2 267 811 000
Caprins collectés	42 193,8	42 193,8
Charges du commerçant	1 775 636 000	1 775 636 000
Caprins de commercialisation	63 621,5	63 621,5
Charges d'abattage	312 073 700	312 073 700
Caprins abattus	35 676,9	35 676,9
Charges du braiseur	398 481 100	398 481 100
CSE caprin	63 661 340	113 661 300
Transport/camion	1 018 581 000	1 818 582 000
Taxes informelles/Exportateur	0	0
Caprins en début d'année	90 499 500 000	90 499 500 000
Frais de collecte	963 983 600	963 983 600
Charges du détaillant	1 004 938 000	1 004 938 000
Main d'oeuvre Caprins	1 117 935 000	1 117 935 000
Foin /Caprins Exportés	12 732 270	22 732 270
Frais de convoyageur	159 917 300	285 517 300
Frais d'abattage familial	1 028 500 000	1 028 500 000
Matière consommable/Société	0	11 131 000
Services extérieurs/Société	0	39 330 480
Frais du personnel/ Société	0	1 739 220
Impôts & taxes/Société	0	0
Transport & déplacement/Société	0	5 565 504
Frais financiers/Société	0	5 117 996
Amortissement Société	0	24 087 340
Main d'oeuvre agent	2 729 834 000	2 729 834 000
Total Charges	105 366 000 000	106 438 600 000
PRODUITS		
Caprins au détail	42 109 630 000	42 109 630 000
Caprins d'exportés	8 464 717 000	15 112 960 000
Peau	3 784 880 000	3 784 880 000
Fumier	500 409 000	500 409 000
Caprins en fin d'année	93 214 470 000	93 214 470 000
Caprins départ ferme	11 827 790 000	11 827 780 000
Caprins braisés	3 920 045 000	3 920 045 000
Cinquieme quartier sans peau	9 069 969 000	9 069 969 000
Cinquieme quartier au détail	4 432 874 000	4 432 874 000
Total Produits	177 324 800 000	183 973 000 000
AGREGAT		
CI Filière	99 186 770 000	100 180 000 000
VA filière	78 138 020 000	83 792 890 000
RBE	75 344 524 660	80 949 394 700
RNE	73 076 713 660	78 657 496 360
RAI	73 076 713 660	78 652 378 364
variation de la VA	0%	7,237%

Annexe 4: Comptes de production et d'exploitation des agents de la filière**I. Sous-filière bovine****1. Eleveur de bovins d'élevage**

	Situation de référence	Scénario de mesure
CHARGES		
Foin ELV	56 562,5	56 562,5
Eau ELV	11 477	11 477
Frais sanitaire ELV	20 823,1	20 823,1
Entretien/infrastructures ELV	1 084,1	1 084,1
Autres frais ELV	4 168,4	4 168,4
Amortissement ELV	10691,9	10691,9
Main d'oeuvre bovins d'élevage	33758	33758
Frais financier ELV	0	0
Capital immobilisé ELV	1 738,4	1 738,4
Bovins d'élevage en début d'année	1 701 977	1 701 977
Main d'oeuvre d'abattage familial	668,7	668,7
Pâturage	467 303,8	467 303,8
Total Charges	2 310 253	2 310 253
PRODUITS		
Bovins départ ferme	188 973,9	238 117,7
Cinquième Quartier	10 031	10 031
Cuir	4 012,4	4 012,4
Lait	17 649,1	17 649,1
Fumier ELV	27 963,5	27 963,5
Cornes	20,1	20,1
Bovins d'élevage en fin d'année	1 736 016	1 736 016
Total Produits	1 984 666	2 033 810
AGREGAT		
VA	-280 467,8	-231 324,1
RBE	-314 894,6	-265 750,9
RNE	-325 586,5	-276 442,8
Revenu perçu	-325 586,5	-276 442,8
RM	-281 136,6	-231 992,9

2. Eleveur de bovins embouchés

	Situation de référence	Scénario de mesure
CHARGES		
Entretien/infrastructures ELV	402,3	780,6
Bovins départ ferme	693 595,1	1 345 856,0
SPAI EMB	160 470,2	311 377,3
Eau EMB	9 987,8	19 380,3
Frais sanitaire EMB	11 097,5	21 533,7
Amortissement EMB	14842,9	28801,3
Main d'oeuvre EMB	36 968,6	71 734,1
Frais financier EMB	0	0
Foin EMB	85 728,4	166 347,8
Perte pendant l'embouche	1 040,4	1 040,4
Frais divers pour l'embouche	4 230,9	8 209,7
Total Charges	1 018 364	1 975 062
PRODUITS		
Fumier EMB	50 632,5	98 247,5
Bovins embouchés	1 130 560	2 193 746
Total Produits	1 181 193	2 291 993
AGREGAT		
VA	215 042,2	418 247,6
RBE Eleveur EMB	178 073,6	346 513,5
RNE Eleveur EMB	163 230,6	317 712,2
Revenu perçu	163 230,6	317 712,2
RM	215 042,1	418 247,6

3. Collecteur de bovins d'élevage

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Bovins départ ferme	21 000 000
Frais de Collecte	472 500
Main d'oeuvre Collecteur	250 000
Total Charges	21 722 500
PRODUITS	
Bovins Collectés	27 577 370
Total Produits	27 577 370
AGREGAT	
VA	6 104 868
Revenu perçu	5 854 868
RM/Collecteur ELV	6 104 868

4. Commerçant de bovins d'élevage

Situation de référence, Scénario de mesure	
CHARGES	
Bovins collectés	55 154 740
Charges de Commercialisation	4 248 720
Main d'oeuvre du commerçant	250 000
Total Charges	59 653 460
PRODUITS	
Bovins commercialisés	67 594 970
Total Produits	67 594 970
AGREGAT	
VA	8 191 512
Revenu perçu	7 941 512
RM/Commerçant	8 191 512

5. Commerçant de bovins EMB

Situation de référence, Scénario de mesure	
CHARGES	
Charges de commercialisation	4 248 720
Bovins embouchés	68 460 000
Main d'oeuvre du commerçant	250 000
Total Charges	72 958 720
PRODUITS	
Bovins commercialisés EMB	95 760 000
Total Produits	95 760 000
AGREGAT	
VA	23 051 280
Revenu perçu/ Commerçant EMB	22 801 280
RM/Commerçant EMB	23 051 280

6. Chévallard de bovins ELV

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Bovins commercialisés	86 907 820
Charges d'abattage	2 808 000
Main d'oeuvre chévallard	250 000
Total Charges	89 965 820
PRODUITS	
Bovins d'élevage abattus	92 749 540
Cinquième Quartier	8 100 000
Cuir	3 240 000
Cornes	16 200
Total Produits	104 105 700
AGREGAT	
VA	14 389 920
Revenu perçu/	14 139 920
RM/Chévallard ELV	14 389 920

7. Chévallard de bovins EMB

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Charges d'abattage	2 808 000
Bovins commercialisés EMB	123 120 000
MO Chévallard	250 000
Total Charges	126 178 000
PRODUITS	
Cinquième Quartier	8 100 000
Cuir	3 240 000
Cornes	16 200
Bovins abattus EMB	103 319 800
Total Produits	114 676 000
AGREGAT	
VA AB CONT BOV EMB	-11 251 980
Revenu perçu/ Chévallard EMB	-11 501 980
RM/Chévallard	-11 251 980

8. Détaillant de bovins ELV

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Bovins d'élevage abattus	25 763 760
Charges du détaillant	332 100
Cinquième Quartier	2 700 000
Main d'oeuvre du détaillant	250 000
Total Charges	29 045 860
PRODUITS	
Bovins ELV vendu au détail	27 211 680
Cinquième quartier au détail	2 880 000
Total Produits	30 091 680
AGREGAT	
VA	1 295 820
Revenu perçu	1 045 820
RM	1 295 820

9. Exportateur de bovins EMB

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
CSE	1 260 000
Frais de transport/camion	5 712 000
Frais de transit	386 400
Taxe de visite sanitaire	0
Bovins commercialisés EMB	95 760 000
Taxes informelles/bovins	0
Foin pendant l'Exportation	180 600
Frais de convoyeur	659 400
Main d'oeuvre exportateur	250 000
Total Charges	104 208 400
PRODUITS	
Bovins exportés EMB	118 440 000
Total Produits	118 440 000
AGREGAT	
VA	15 741 600
Revenu perçu/ Exportateur	14 231 600
RM	14 481 600

10. Exportateur de carcasses de bovins

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Frais de transport des carcasses	540 960
Certificat d'origine	0
Frais généraux des carcasses	338 100
Perte par réssuage	131 880
Frais d'entreposage	33 600
Bovins abattus EMB	6 428 772
Taxes informelles/carcasses	0
Main d'oeuvre Exportateur	250 000
Total Charges	7 723 312
PRODUITS	
Carcasses exportées EMB	11 805 600
Total Produits	11 805 600
AGREGAT	
VA	4 332 283
Revenu perçu/ Exportateur viande	4 082 283
RM/Exportateur de viande	4 332 283

11. Compte de production et d'Exploitation de la Société

	Situation de référence	Scénario de mesure	Scénario 2	Scénario 3
CHARGES				
Charges d'abattage	0	0	104 000 000	936 000 000
CSE	0	600 000 000	540 000 000	60 000 000
Frais de transport/camion	0	2 720 000 000	2 448 000 000	272 000 000
Frais de transit	0	0	18 400 000	165 600 000
Taxe de visite sanitaire	0	0	0	0
Frais de transport des carcasses	0	0	257 600 000	2 318 400 000
Certificat d'origine	0	0	0	0
Frais généraux des carcasses	0	0	161 000 000	1 449 000 000
Perte par réssuage	0	0	62 800 000	565 200 000
Frais d'entreposage	0	0	16 000 000	144 000 000
Bovins embouchés	0	32 600 000 000	29 340 000 000	3 260 000 000
Bovins abattus EMB	0	0	3 826 660 000	34 439 940 000
Taxes informelles/carcasses	0	0	0	0
Taxes informelles/bovins	0	0	0	0
Foin pendant l'Exportation	0	86 000 000	77 400 000	8 600 000
Frais de convoyeur	0	314 000 000	282 600 000	31 400 000
Matière consommable/Société	0	12 461 510	12 461 510	12 461 510
Services extérieurs/Société	0	44 031 690	44 031 690	44 031 690
Frais de personnel/Société	0	1947111	1947111	1947111
Impôt & taxe/Société	0	0	0	0
Transport & déplacement/Société	0	6 230 754	6 230 754	6 230 754
Frais financiers/Société	0	5 729 755	5 729 755	5 729 755
Amortissement. Société	0	26 966 610	26 966 610	26 966 610
Total Charges	0	36 417 360 000	37 231 820 000	43 747 500 000
PRODUITS				
Cinquième Quartier	0	0	300 000 000	2 700 000 000
Cuir	0	0	120 000 000	1 080 000 000
Cornes	0	0	600 000	5 400 000
Bovins exportés EMB	0	56 400 000 000	50 760 000 000	5 640 000 000
Carcasses exportées EMB	0	0	5 621 712 000	50 595 410 000
Total Produits	0	56 400 000 000	56 802 310 000	60 020 810 000
AGREGAT				
CI	0	29 216 770 000	29 977 880 000	36 066 840 000
VA filière	0	8 383 236 000	7 930 321 000	4 306 955 000
RBE		7 781 288 889	7 388 373 889	4 245 007 889
RNE		7 754 322 279	7 361 407 279	4 218 041 279
Résultat avant impôt		7 748 592 524	7 355 677 524	4 212 311 524
Variation de résultat avant impôt		1	-5,07%	-45,64%
Variation de VA		1	-5,40%	-48,62%

II. Sous-filière ovine

1. Eleveur d'ovins d'élevage

	Situation de référence	Scénario de mesure
CHARGES		
Foin pour l'élevage	3 857,6	3 857,6
Eau pour l'élevage	539,1	539,1
Frais sanitaires pour l'élevage	718,8	718,8
Amortissement ovins d'élevage	2 731,4	2 731,4
Main d'oeuvre ovins d'élevage	4 851,9	4 851,9
Ovins d'élevage en début d'année	168 103,4	168 103,4
Frais d'abattage familial	391,9	391,9
Pâturage(UBT)	59 900	59 900
Total Charges	241 094,1	241 094,1
PRODUITS		
Ovins d'élevage départ ferme	58 973,2	68 070,5
Peau ovine	1 175,8	1 175,8
Fumier ovins d'élevage	611	611
Ovin d'élevage en fin d'année	173 146,5	173 146,5
Cinquième quartier	3 919,3	3 919,3
Total Produits	237 825,8	246 923,1
AGREGAT		
VA	4 315	13 412,3
RNE/Revenu perçu	-3 268,3	5 829
RM	4 315,0	13 412,3

2. Eleveur d'ovins EMB

	Situation de référence	Scénario de mesure
CHARGES		
Ovins d'élevage départ ferme	186 480	368 690,2
Alimentation SPAI d'ovins d'embouche	27 474,7	54 320,4
Eau d'ovins d'embouche	1 450,4	2 867,6
Frais sanitaires d'ovins d'embouche	2 900,8	5 735,2
Amortissement d'ovins d'embouche	8 495,2	16 795,9
Main d'oeuvre d'ovins d'embouche	15 540	30 724,2
Alimentation foin d'ovins d'embouche	26 521,6	52 435,9
Frais financiers d'ovins d'embouche	0	0
Pertes (mortalité) d'ovins d'embouche	1 657,6	3 277,2
Entretien infrastructure d'ovins d'embouche	341,9	675,9
Total Charges	270 862,2	535 522,4
PRODUITS		
Fumier d'ovins d'embouche	2 072	4 096,6
Ovin embouchés	348 096	688 221,6
Total Produits	350 168	692 318,2
AGREGAT		
VA	103 341	204 315,8

Revenu perçu	79 305,8	156 795,7
RM/éleveur EMB	103 341	204 315,8

3. Collecteur d'ovins ELV

Situation de référence, Scénario de mesure	
CHARGES	
Ovins d'élevage départ ferme	18 720 000
Frais de Collecte ovin	299 520
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	19 257 020
PRODUITS	
Ovins d'élevage collectés	24 081 410
Total Produits	24 081 410
AGREGAT	
VA	5 061 888
Revenu perçu/Collecteur ELV	4 824 388
RM	5 061 888

4. Commerçant d'ovins ELV

Situation de référence, Scénario de mesure	
CHARGES	
Ovin d'élevage collectés	44 457 980
Charges Commerçant ovin	2 547 840
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	47 243 320
PRODUITS	
Ovins d'élevage commercialisés	51 697 150
Total Produits	51 697 150
AGREGAT	
VA	4 691 328
Revenu perçu/Commerçant ELV	4 453 828
RM	4 691 328

5. Commerçant d'ovins EMB

Situation de référence, Scénario de mesure	
CHARGES	
Charges Commerçant ovin	2 547 867
Ovin embouchés	64 512 670
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	67 298 040
PRODUITS	
Ovins embouchés commercialisés	73 728 770
Total Produits	73 728 770
AGREGAT	

VA	6 668 228
Revenu perçu/Commerçant	6 430 728
RM	6 668 228

6. Chéviillard d'ovins ELV

Situation de référence, Scénario de mesure	
CHARGES	
Ovins d'élevage commercialisés	29 079 650
Charges d'abattage ovins d'élevage	648 000
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	29 965 150
PRODUITS	
Ovins d'élevage abattus	30 220 130
Peau ovine	1 296 000
Cinquième quartier	4 320 000
Total Produits	35 836 130
AGREGAT	
VA	6 108 480
Revenu perçu/Chéviillard	5 870 980
RM	6 108 480

7. Chéviillard d'ovins EMB

Situation de référence, Scénario de mesure	
CHARGES	
Charges d'abattage ovins embouchés	648 000
Ovin embouchés commercialisés	41 472 000
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	42 357 500
PRODUITS	
Peau ovine	1 296 000
Ovins embouchés abattus	45 360 000
Cinquième quartier	4 320 000
Total Produits	50 976 000
AGREGAT	
VA	4 536 000
Revenu perçu/Chéviillard	4 298 500
RM/Chéviillard	4 536 000

8. Particulier d'ovins d'élevage

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Ovins d'élevage Commercialisés	9 827 844
Charges du détaillant	187 610
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	10 252 950
PRODUITS	
Ovin ELV au détail	12 319 480
Peau ovine	438 000
Cinquième quartier	1 460 000
Total Produits	14 217 480
AGREGAT	
VA	4 202 030
Revenu perçu	3 964 530
RM/particulier	4 202 030

9. Détaillant d'ovins ELV

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Ovins d'élevage abattus	10 213 280
Cinquième quartier	1 460 000
Charges du détaillant	187 610
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	12 098 390
PRODUITS	
Ovins d'élevage au détail	12 319 480
Cinquième quartier au détail	1 825 000
Total Produits	14 144 480
AGREGAT	
VA	1 918 586
Revenu perçu	1 681 086
RM/détaillant	1 918 586

10. Braiseur d'ovins d'élevage

	Situation de référence, Scénario de mesure
CHARGES	
Ovins d'élevage abattus	10 213 280
Charges du braiseur	727 810
Cinquième quartier	1 460 000
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	12 638 590
PRODUITS	
Ovins d'élevage braisés	12 775 000
Cinquième quartier au détail	1 825 000
Total Produits	14 600 000
AGREGAT	
VA	2 198 910
Revenu perçu	1 961 410
RM/braiseur	2 198 910

11. Exportateur sur pied d'ovins embouchés

	Situation de référence, scénario de mesure
CHARGES	
CSE ovin	480 000
Transport d'ovins/camion	7 680 000
Taxes informelles/Exportateur	0
Ovins embouchés commercialisés	73 728 000
Foin pour l'exportation	96 000
Frais de convoyage	1 205 760
Taxes de visite sanitaire	0
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	83 427 260
PRODUITS	
Ovins embouchés exportés	105 984 000
Total Produits	105 984 000
AGREGAT	
VA	23 274 240
Revenu perçu	22 556 740
RM	22 794 240

12. Exportateur de carcasses d'ovins

	Situation de référence, scénario de mesure
CHARGES	
Frais de transport de carcasses ovines	3 379 200
Ovin embouchés abattus	80 640 000
Frais généraux carcasses d'ovins exportés	1 920 000
Certificat d'origine carcasses d'ovins	0
Perte par ressuyage carcasses d'ovins	979 200
Taxes informelles carcasses d'ovins	0
Frais d'entreposage carcasses d'ovins	768 000
Taxes de visite sanitaire	0
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	87 923 900
PRODUITS	
Carcasses d'ovins d'embouche Exportées	103 680 000
Total Produits	103 680 000
AGREGAT	
VA	15 993 600
Revenu perçu	15 756 100
RM/Exportateur de viande	15 993 600

13. Compte de production et d'Exploitation d'un éleveur de la Société

	Situation de référence	scénario de mesure e	scénario 2	scénario 3
CHARGES				
Charges d'abattages ovins	0	0	18 000 000	162 000 000
CSE ovin	0	75 000 000	67 500 000	7 500 000
Transport d'ovins/camion	0	1 200 000 000	1 080 000 000	120 000 000
Taxes informelles/exportateur	0	0	0	0
Transport de carcasses ovines	0	0	52 800 000	475 200 000
Ovins embouchés abattus	0	0	1 260 000 000	11 340 000 000
Ovins embouchés	0	10 080 000 000	9 072 000 000	1 008 000 000
Frais généraux d'exportateur/carcasses	0	0	30 000 000	270 000 000
Certificat d'origine/carcasses d'ovins	0	0	0	0
Perte par ressuyage/carcasses d'ovins	0	0	15 300 000	137 700 000
Taxes informelles/carcasses d'ovins	0	0	0	0
Frais d'entreposage/carcasses d'ovins	0	0	12 000 000	108 000 000
Foin pour exportation d'ovins	0	15 000 000	13 500 000	1 500 000
Frais de convoyage	0	188 400 000	169 560 000	18 840 000
Taxes de visite sanitaire	0	0	0	0
Matière consommable/Société	0	8 725 394	8 725 394	8 725 394
Services extérieurs/Société	0	30 830 450	30 830 450	30 830 450
Frais du personnel/Société	0	1363 343	1 363 343	1 363 343
Impôt & Taxes/Société	0	0	0	0
Transport & déplacement/Société	0	4 362 698	4 362 698	4 362 698
Amortissement Société	0	18 881 620	18 881 620	18 881 620
Frais financiers/Société	0	4 011 904	4 011 904	4 011 904
Total Charges	0	11 626 570 000	11 858 840 000	13 716 920 000

PRODUITS				
Ovins embouchés exportés	0	16 560 000 000	14 904 000 000	1 656 000 000
Carcasse d'ovins d'embouche Exportées	0	0	1 620 000 000	14 580 000 000
Peau ovine	0	0	36 000 000	324 000 000
Cinquième quartier	0	0	120 000 000	1 080 000 000
Total Produits	0	16 560 000 000	16 680 000 000	17 640 000 000
AGREGAT				
CI	0	11 527 313 133	11 767 083 133	13 685 163 133
VA	0	5 032 686 867	4 912 916 867	3 954 836 867
RBE	0	4 956 323 524	4 844 053 524	3 945 973 524
RNE	0	4 937 441 904	4 825 171 904	3 927 091 904
Résultat avant impôt	0	4 933 430 000	4 821 160 000	3 923 080 000
Variation de la VA	-	0	-2,38%	-21,42%
variation du résultat d'exercice	-	0	-2,28%	-20,48%

III. Sous-filière caprine

1. Eleveur de caprins

	Situation de référence	scénario de mesure
CHARGES		
Alimentation ELV	1 993,6	1 993,6
Eau	1 400,9	1 400,9
Amortissement	3825,5	3825,5
Caprins en début d'année	152 660	152 660
Main d'oeuvre Caprins	1885,8	1885,8
Frais d'abattage familial	1 734,9	1 734,9
Total Charges	163 500,7	163 500,7
PRODUITS		
Peau	2 081,9	2 081,9
Fumier	844,1	844,1
Caprins en fin d'année	157 239,8	157 239,8
Caprins départ ferme	66 125,2	70 005
Cinquième Quartier sans peau	6 939,7	6 939,7
Total Produits	233230,8	237110,5
AGREGAT		
VA	59218,5	62322,3
Revenu perçu	53507,2	56611
RM	59 218,5	62 322,3

2. Collecteur de caprins

	Situation de référence scénario de mesure
CHARGES	
Caprins départ ferme	11 960 000
Frais collecte	421 200
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	12 618 700
PRODUITS	
Caprins collectés	15 956 930
Total Produits	15 956 930
AGREGAT	
VA	648 960
Revenu perçu	411 460
RM	648 960

3. Commerçant de caprins

	Situation de référence, scénario de mesure
CHARGES	
Caprins collectés	14 729 470
Charges du commerçant	716 160
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	15 683 130
PRODUITS	
Caprins commercialisés	18 096 770
Total Produits	18 096 770
AGREGAT	
VA	1 528 320
Revenu perçu	1 290 820
RM	1 528 320

4. Chévallard de caprins

	Situation de référence, scénario de mesure
CHARGES	
Caprins commercialisés	20 358 860
Charges d'abattage	380 160
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	20 976 520
PRODUITS	
Caprins abattus	22 017 740
Peau	1 296 000
Cinquieme Quartier sans peau	4 320 000
Total Produits	27 633 740
AGREGAT	
VA	5 045 760

Revenu perçu	4 808 260
RM	5 045 760

5. Détaillant de caprins

Situation de référence, scénario de mesure	
CHARGES	
Caprins abattus	7 441 183
Charges du détaillant	187 610
Cinquieme quartier sans peau	1 460 000
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	9 326 292
PRODUITS	
Caprins au détail	7 861 370
Cinquieme quartier au détail	1 825 000
Total Produits	9 686 370
AGREGAT	
VA	1 432 625
Revenu perçu	1 195 125
RM	1 432 625

6. Particulier de caprins

Situation de référence, scénario de mesure	
CHARGES	
Caprins commercialisés	6 880 543
Charges du détaillant	187 610
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	7 305 653
PRODUITS	
Caprins au détail	7 861 370
Peau	438 000
Cinquieme quartier sans peau	1 460 000
Total Produits	9 759 370
AGREGAT	
VA	2 974 385
Revenu perçu	2 736 885
RM	2 974 385

7. Braiseur de caprins

	Situation de référence, scénario de mesure
CHARGES	
Caprins abattus	7 441 183
Charges du braiseur	853 370
Cinquieme quartier sans peau	1 460 000
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	9 992 052
PRODUITS	
Caprins braisés	8 395 000
Cinquieme quartier au détail	1 825 000
Total Produits	10 220 000
AGREGAT	
VA	1 193 915
Revenu perçu	956 415
RM	1 193 915

8. Exportateur sur pied de caprins

	Situation de référence, scénario de mesure
CHARGES	
Caprins commercialisés	58 814 500
CSE caprin	780 000
Transport/camion	12 480 000
Taxes informelles/Exportateur	0
Foin /Caprins Exportés	156 000
Frais de convoyeur	1 959 360
Main d'oeuvre agent	237 500
Total Charges	74 427 360
PRODUITS	
Caprins exportés	103 712 500
Total Produits	103 712 500
AGREGAT	
VA	15 337 920
Revenu perçu	15 100 420
RM	15 337 920

9. Compte de production et d'exploitation de la Société

	Situation de référence	scénario de mesure
CHARGES		
CSE caprin	0	50000000
Transport/camion	0	800 000 000
Taxes informelles/Exportation	0	0
Caprins départ ferme	0	2 300 000 000
Foin /Caprins Exportés	0	10 000 000
Frais de convoyeur	0	125 600 000
Matière consommable/Société	0	11 131 000
Services extérieurs/Société	0	39 330 480
Frais du personnel/Société	0	1 739 220
Impôts & taxes/Société	0	0
Transport & déplacement/Société	0	5 565 504
Frais financiers/Société	0	5 117 996
Amortissement Société	0	24 087 340
Total Charges	0	3 372 571 000
PRODUITS		
Caprins exportés	0	6 648 240 000
Total Produits	0	6 648 240 000
AGREGAT		
CI	0	3 291 626 444
VA	0	3 356 613 556
RBE	0	3 304 874 336
RNE	0	3 280 786 996
Résultat avant impôt	0	3 275 669 000

Annexe 5: Analyse des MAP

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Valeurs à :				
Prix financiers	** A **	** B **	** C **	** D **
Prix économiques	** E **	** F **	** G **	** H **

a. La Sous-filière bovine**❖ MAP de la Sous-filière consolidée bovine**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence				
Valeurs à :				
Prix financiers	857 988 500 000,00	131 692 134 112,00	648 654 365 888,00	77 642 000 000,00
Prix économiques	868 540 500 000,00	136 596 121 221,25	826 588 778 778,75	- 94 644 400 000,00
Indicateurs				
DRC		1,13	G / (E-F)	
NPC		0,99	(A / E)	
EPC		0,99	(A-B)/(E-F)	
Scénario de mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	906 448 200 000,00	- 37 751 024 447 456,50	38 546 765 747 456,50	110 706 900 000,00
Prix économiques	926 400 100 000,00	1 088 790 324 579,62	- 112 453 324 579,62	- 49 936 900 000,00
Indicateurs				
DRC		0,69	G / (E-F)	
NPC		0,98	(A / E)	
EPC	-	238,05	(A-B)/(E-F)	
Scénario 2				
Valeurs à :				
Prix financiers	907 233 900 000,00	- 38 002 997 586 543,20	38 799 327 586 543,20	110 903 900 000,00
Prix économiques	927 223 000 000,00	- 29 890 573 192 630,30	30 867 485 492 630,30	- 49 689 300 000,00
Indicateurs				
DRC		1,00	G / (E-F)	
NPC		0,98	(A / E)	
EPC		1,26	(A-B)/(E-F)	
Scénario 3				
Valeurs à :				
Prix financiers	913 520 000 000,00	- 38 207 772 575 395,20	39 008 813 575 395,20	112 479 000 000,00
Prix économiques	933 806 300 000,00	- 29 956 780 837 729,40	30 938 295 437 729,40	- 47 708 300 000,00
Indicateurs				
DRC		1,00	G / (E-F)	
NPC		0,98	(A / E)	
EPC		1,27	(A-B)/(E-F)	

❖ Eleveur de bovins d'élevage

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence				
Valeurs à :				
Prix financiers	1 983 994,0	357 855,3	1 492 514,3	133 624,4
Prix économiques	1 984 666,1	354 368,5	1 955 884,1	-325 586,6
Indicateurs				
DRC	1,2		G / (E-F)	
NPC	1		(A / E)	
EPC	1		(A-B)/(E-F)	
Scenario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	2 033 137,8	357 855,3	1 492 514,3	182 768,2
Prix économiques	2 033 809,8	354 368,5	1 955 884,1	-276 442,8
Indicateurs				
DRC	1,16		G / (E-F)	
NPC	1		(A / E)	
EPC	1		(A-B)/(E-F)	

❖ Eleveur de bovins d'embouche

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence				
Valeurs à :				
Prix financiers	1 181 192,4	252 328,8	769 628,1	159 235,5
Prix économiques	1 181 192,4	271 329,1	747 035,0	162 828,3
Indicateurs				
DRC	0,82		G / (E-F)	
NPC	1		(A / E)	
EPC	1,02		(A-B)/(E-F)	
Scenario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	2 291 993,0	489 620,3	1 492 412,6	309 960,1
Prix économiques	2 291 993,0	526 488,7	1 448 572,7	316 931,6
Indicateurs				
DRC	0,82		G / (E-F)	
NPC	1		(A / E)	
EPC	1,02		(A-B)/(E-F)	

❖ Collecteur de bovins d'élevage

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	22 981 140,0	4 509 073,0	17 331 657,0	1 140 410,0
Prix économiques	27 577 368,0	4 497 250,0	17 225 250,0	5 854 868,0
Indicateurs				
DRC	0,75		G / (E-F)	
NPC	0,83		(A / E)	
EPC	0,8		(A-B)/(E-F)	

❖ Commerçant de bovins d'élevage

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	56 329 140,0	10 504 636,0	41 018 544,0	4 805 960,0
Prix économiques	67 594 968,0	12 130 691,2	47 522 764,8	7 941 512,0
Indicateurs				
DRC	0,86		G / (E-F)	
NPC	0,83		(A / E)	
EPC	0,83		(A-B)/(E-F)	

❖ Commerçant de bovins embouchés

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	79 800 000	15 004 180	59 016 720	5 779 100
Prix économiques	95 760 000	14 791 744	58 166 976	22 801 280
Indicateurs				
DRC	0,72		G / (E-F)	
NPC	0,83		(A / E)	
EPC	0,8		(A-B)/(E-F)	

❖ Chévallard de bovins d'élevage

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	88 104 780	17 542 637	58 640 547	11 921 596
Prix économiques	88 647 480	19 877 963	70 087 853	-1 318 336
Indicateurs				
DRC	1,02		G / (E-F)	
NPC	0,99		(A / E)	
EPC	1,03		(A-B)/(E-F)	

❖ **Chéviard de bovins embouchés**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	114 133 324,0	23 578 000,0	82 782 000,0	7 773 324,0
Prix économiques	114 676 024,0	27 120 400,0	99 057 600,0	-11 501 976,0
Indicateurs				
DRC	1,13		G / (E-F)	
NPC	1		(A / E)	
EPC	1,03		(A-B)/(E-F)	

❖ **Détaillant de bovins d'élevage**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	30 091 680	5 963 506	23 165 334	962 840
Prix économiques	30 091 680	5 959 357	23 086 503	1 045 820
Indicateurs				
DRC	0,96		G / (E-F)	
NPC	1		(A / E)	
EPC	1		(A-B)/(E-F)	

❖ **Exportateur de bovins embouchés**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	98 700 000	22 303 150	70 493 850	5 903 000
Prix économiques	118 440 000	24 276 520	79 931 880	14 231 600
Indicateurs				
DRC	0,85		G / (E-F)	
NPC	0,83		(A / E)	
EPC	0,81		(A-B)/(E-F)	

❖ **Exportateur de carcasses de bovins embouchés**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	9 837 996	2 471 867	7 108 979	257 150
Prix économiques	11 805 595	2 348 933	6 981 593	2 475 069
Indicateurs				
DRC	0,74		G / (E-F)	
NPC	0,83		(A / E)	
EPC	0,78		(A-B)/(E-F)	

b. La sous-filière ovine**❖ MAP de la Sous-filière consolidée ovine**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence				
Valeurs à :				
Prix financiers	172 001 473 587,6	19 903 356 267,1	98 034 700 595,7	54 063 416 724,8
Prix économiques	175 153 669 167,6	21 450 294 591,8	129 802 901 082,1	23 900 473 493,7
Indicateurs				
DRC	0,84		G / (E-F)	
NPC	0,98		(A / E)	
EPC	0,99		(A-B)/(E-F)	
Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	185 860 622 605,5	-5 846 648 947 790,6	5 969 888 518 171,9	62 621 052 224,1
Prix économiques	191 772 817 153,8	-4 728 974 623 616,6	4 884 217 898 093,0	36 529 542 677,4
Indicateurs				
DRC	0,99		G / (E-F)	
NPC	0,97		(A / E)	
EPC	1,23		(A-B)/(E-F)	
Scenario 2				
Valeurs à :				
Prix financiers	186 130 921 186,3	-5 846 660 092 825,4	5 969 173 345 131,8	63 617 668 879,8
Prix économiques	192 049 175 294,0	-4 728 983 517 557,7	4 883 540 679 611,0	37 492 013 240,7
Indicateurs				
DRC	0,99		G / (E-F)	
NPC	0,97		(A / E)	
EPC	1,23		(A-B)/(E-F)	
Scenario 3				
Valeurs à :				
Prix financiers	188 291 185 006,0	-5 846 749 591 569,7	5 969 328 999 472,6	65 711 777 103,1
Prix économiques	194 257 492 184,8	-4 729 055 111 947,2	4 883 999 552 130,0	39 313 052 002,1
Indicateurs				
DRC	0,99		G / (E-F)	
NPC	0,97		(A / E)	
EPC	1,23		(A-B)/(E-F)	

❖ Eleveur de ovins – ELV

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence				
Valeurs à :				
Prix financiers	237 629,8	30 860,6	150 611,2	56 158,0
Prix économiques	237 825,8	34 102,3	206 991,8	-3 268,3
Indicateurs				
DRC	1,02		G / (E-F)	
NPC	1,00		(A / E)	
EPC	1,01		(A-B)/(E-F)	

Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	246 727,1	30 860,6	150 611,2	65 255,3
Prix économiques	246 923,1	34 102,3	206 991,8	5 829,0
Indicateurs				
DRC	0,97		G / (E-F)	
NPC	1		(A / E)	
EPC	1,01		(A-B)/(E-F)	

❖ Eleveur d'ovins embouchés

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence				
Valeurs à :				
Prix financiers	292 152,0	23 966,0	248 098,0	20 088,0
Prix économiques	350 168,0	24 630,5	246 231,7	79 305,8
Indicateurs				
DRC	0,76		G / (E-F)	
NPC	0,83		(A / E)	
EPC	0,82		(A-B)/(E-F)	
Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	577 614,6	47 383,2	490 515,2	39 716,1
Prix économiques	692 318,2	48 697,0	486 825,4	156 795,7
Indicateurs				
DRC	0,76		G / (E-F)	
NPC	0,83		(A / E)	
EPC	0,82		(A-B)/(E-F)	

❖ Collecteur d'ovins -ELV

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	20 067 840,0	3 781 440,0	15 550 460,0	735 940,0
Prix économiques	24 081 408,0	3 773 952,0	15 483 068,0	4 824 388,0
Indicateurs				
DRC	0,76		G / (E-F)	
NPC	0,83		(A / E)	
EPC	0,8		(A-B)/(E-F)	

❖ **Commerçant d'ovins - ELV**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	43 080 960,0	8 046 720,0	32 424 380,0	2 609 860,0
Prix économiques	51 697 152,0	9 401 164,8	37 842 159,2	4 453 828,0
Indicateurs				
DRC	0,89		G / (E-F)	
NPC	0,83		(A / E)	
EPC	0,83		(A-B)/(E-F)	

❖ **Commerçant d'ovins embouchés**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	61 440 640,0	11 389 174,7	45 794 198,6	4 257 266,8
Prix économiques	73 728 768,0	13 412 107,7	53 885 930,8	6 430 729,5
Indicateurs				
DRC	0,89		G / (E-F)	
NPC	0,83		(A / E)	
EPC	0,83		(A-B)/(E-F)	

❖ **Chévallard d'ovins - ELV**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	30 583 440,0	5 494 608,0	19 785 932,0	5 302 900,0
Prix économiques	35 836 128,0	6 334 329,6	23 630 818,4	5 870 980,0
Indicateurs				
DRC	0,8		G / (E-F)	
NPC	0,85		(A / E)	
EPC	0,85		(A-B)/(E-F)	

❖ **Chévallard d'ovins – EMB**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	43 200 000,0	7 560 000,0	28 047 500,0	7 592 500,0
Prix économiques	50 976 000,0	8 812 800,0	33 544 700,0	8 618 500,0
Indicateurs				
DRC	0,8		G / (E-F)	
NPC	0,85		(A / E)	
EPC	0,85		(A-B)/(E-F)	

❖ **Exportateur d'ovins – EMB**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	88 320 000,0	20 448 000,0	58 812 860,0	9 059 140,0
Prix économiques	105 984 000,0	21 273 600,0	62 153 660,0	22 556 740,0
Indicateurs				
DRC	0,73		G / (E-F)	
NPC	0,83		(A / E)	
EPC	0,8		(A-B)/(E-F)	

❖ **Exportateur de viande d'ovins**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	86 400 000	17 942 400	60 880 700	7 576 900
Prix économiques	103 680 000	19 729 920	68 193 980	15 756 100
Indicateurs				
DRC	0,81		G / (E-F)	
NPC	0,83		(A / E)	
EPC	0,82		(A-B)/(E-F)	

❖ **Particulier ovins - ELV**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	14 144 480	1 649 708,8	7 012 356,3	5 482 415
Prix économiques	14 217 480	1 974 949,3	8 278 004,7	3 964 526
Indicateurs				
DRC	0,68		G / (E-F)	
NPC	0,99		(A / E)	
EPC	1,02		(A-B)/(E-F)	

❖ **Détaillant ovins - ELV**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	14 144 480,0	2 005 948,8	8 437 316,3	3 701 215,0
Prix économiques	14 144 480,0	2 344 037,3	9 754 356,7	2 046 086,0
Indicateurs				
DRC	0,83		G / (E-F)	
NPC	1		(A / E)	
EPC	1,03		(A-B)/(E-F)	

❖ **Braiseur d'ovins - ELV**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	14 600 000,0	1 994 214,0	9 124 301,0	3 481 485,0
Prix économiques	14 600 000,0	2 334 656,8	10 303 937,2	1 961 406,0
Indicateurs				
DRC	0,84		G / (E-F)	
NPC	1		(A / E)	
EPC	1,03		(A-B)/(E-F)	

c. **La Sous-filière caprine**❖ **MAP de la Sous-filière consolidée caprine**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence				
Valeurs à :				
Prix financiers	175 283 190 176,0	20 146 583 354,8	87 360 886 051,3	67 775 720 769,9
Prix économiques	177 324 789 920,0	19 737 077 573,6	85 628 929 366,5	71 958 782 979,8
Indicateurs				
DRC	0,54		G / (E-F)	
NPC	0,99		(A / E)	
EPC	0,98		(A-B)/(E-F)	
Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	180 823 381 920,0	21 013 627 710,8	88 382 152 875,3	71 427 601 333,9
Prix économiques	183 973 021 344,0	20 430 713 108,8	86 007 865 438,3	77 534 442 796,8
Indicateurs				
DRC	0,53		G / (E-F)	
NPC	0,98		(A / E)	
EPC	0,98		(A-B)/(E-F)	

❖ **Eleveur de caprins**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence				
Valeurs à :				
Prix financiers	232 883,8	30 532,0	132 968,7	69 383,1
Prix économiques	233 230,8	30 532,0	132 968,7	69 730,1
Indicateurs				
DRC	0,66		G / (E-F)	
NPC	1		(A / E)	
EPC	1		(A-B)/(E-F)	

Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	236 763,5	30 532,0	132 968,7	73 262,9
Prix économiques	237 110,5	30 532,0	132 968,7	73 609,9
Indicateurs				
DRC	0,64		G / (E-F)	
NPC	1		(A / E)	
EPC	1		(A-B)/(E-F)	

❖ Collecteur de caprins

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	13 297 440,0	2 444 624,0	10 279 116,0	573 700,0
Prix économiques	15 956 928,0	2 434 120,0	10 184 580,0	3 338 228,0
Indicateurs				
DRC	0,75		G / (E-F)	
NPC	0,83		(A / E)	
EPC	0,8		(A-B)/(E-F)	

❖ Commerçant de caprins

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	15 080 640,0	2 634 048,0	10 773 692,0	1 672 900,0
Prix économiques	18 096 768,0	3 089 126,4	12 594 005,6	2 413 636,0
Indicateurs				
DRC	0,84		G / (E-F)	
EPC	0,83		(A-B)/(E-F)	

❖ Chéviard de caprins

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	23 748 120,0	3 773 304,0	13 905 116,0	6 069 700,0
Prix économiques	27 633 744,0	4 375 900,8	16 600 623,2	6 657 220,0
Indicateurs				
DRC	0,71		G / (E-F)	
NPC	0,86		(A / E)	
EPC	0,86		(A-B)/(E-F)	

❖ **Détaillant de caprins**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	9 686 370,0	1 543 931,8	6 589 248,3	1 553 190,0
Prix économiques	9 686 370,0	1 789 617,0	7 536 675,5	360 077,5
Indicateurs				
DRC	0,95		G / (E-F)	
NPC	1		(A / E)	
EPC	1,03		(A-B)/(E-F)	

❖ **Braiseur de caprins**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	10 220 000,0	1 585 523,5	7 379 491,5	1 254 985,0
Prix économiques	10 220 000,0	1 822 905,0	8 169 147,5	227 947,5
Indicateurs				
DRC	0,97		G / (E-F)	
NPC	1		(A / E)	
EPC	1,03		(A-B)/(E-F)	

❖ **Exportateur de caprins**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	86 427 120,0	23 062 416,0	54 136 124,0	9 228 580,0
Prix économiques	103 712 544,0	22 370 900,0	52 056 460,0	29 285 184,0
Indicateurs				
DRC	0,64		G / (E-F)	
NPC	0,83		(A / E)	
EPC	0,78		(A-B)/(E-F)	

❖ **Particulier de caprins**

	Revenus	Intrants Échangeables	Intrants Non-échangeables	Profits
Situation de référence, Scénario mesure de politique				
Valeurs à :				
Prix financiers	9 686 370,0	1 158 491,8	5 047 488,3	3 480 390,0
Prix économiques	9 759 370,0	1 385 489,0	5 920 163,5	2 453 717,5
Indicateurs				
DRC	0,71		G / (E-F)	
NPC	0,99		(A / E)	
EPC	1,02		(A-B)/(E-F)	